Congresses

XIIIe CONGRÈS INTERNATIONAL

D'HYGIÈNE ET DE DÉMOGRAPHIE

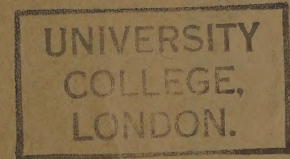
tenu à Bruxelles du 2 au 8 septembre 1903

SOUS LA HAUTE PROTECTION DU ROI LÉOPOLD II

ET LA PRÉSIDENCE D'HONNEUR DE S. A. R. LE PRINCE ALBERT

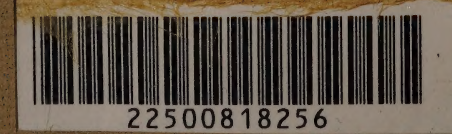
COMPTE RENDU DU CONGRÈS

TOME I



BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
ÉDITEUR
49, RUE DU POINÇON, 49

1903


22500818256

BUREAU DU CONGRÈS.

Président d'honneur :

Son Altesse Royale Monseigneur le Prince ALBERT.

Vice-Présidents d'honneur :

MM. le Baron VAN DER BRUGGEN, Ministre de l'Agriculture;
le Baron DE FAVEREAU, Ministre des Affaires étrangères;
FRANCOTTE, Ministre de l'Industrie et du Travail;
DE MOT, Sénateur, Bourgmestre de la ville de Bruxelles.

Président :

M. ÉMILE BECO, Secrétaire général du Ministère de l'Agriculture, chargé de l'administration du service de santé, de l'hygiène et de la voirie.

Vice-Présidents :

MM. le Dr ALFRED DEVAUX, Inspecteur général du service de santé et de l'hygiène au Ministère de l'Agriculture;
LECLERC, Président de la Commission centrale de Statistique.

Sécrétaire général :

M. le Dr PUTZEYS, professeur d'hygiène à l'Université de Liége.

Secrétaire :

M. le Dr VOITURON, Inspecteur du service de santé et de l'hygiène au Ministère de l'Agriculture.

Trésorier :

M. STERCKX, chef de bureau au Ministère de l'Agriculture.

SÉANCE GÉNÉRALE D'OUVERTURE

le 2 septembre 1903.

Le XIIIe Congrès international d'hygiène et de démographie s'est ouvert à Bruxelles, le mercredi 2 septembre 1903, à 9 1/2 heures du matin, dans la grande salle du Palais des Académies, sous la présidence de S. A. R. Mgr le Prince Albert, Président d'honneur du Congrès.

Au bureau siégeaient, aux côtés du Prince : M. le baron de Favereau, ministre des Affaires étrangères; M. Francotte, ministre de l'Industrie et du Travail; M. E. Beco, président du Congrès; M. De Mot, bourgmestre de Bruxelles; M. le professeur Brouardel, président de la Commission permanente internationale des Congrès; M. Le Jeune, ancien ministre de la Justice, ministre d'État; M. De Bruyn, ancien ministre de l'Agriculture et des Travaux publics, M. le Dr A. Devaux, inspecteur général du service de santé civil et de l'hygiène; M. le Dr F. Putzeys, M. le Dr Voituron.

M. le général Jungbluth, aide-de-camp de Son Altesse Royale, ainsi que la plupart des délégués des gouvernements étrangers, avaient pris place sur l'estrade derrière le bureau.

Les membres du corps diplomatique et M. le baron Lambermont, ministre d'État, occupaient les loges qui leur avaient été réservées.

Plus de mille membres du Congrès se trouvaient dans la salle.

Discours de M. le baron de Favereau, ministre des Affaires étrangères.

MONSEIGNEUR,

EXCELLENCES,

MESDAMES, MESSIEURS,

Avant de se séparer, le Congrès d'hygiène et de démographie, réuni en 1900 à Paris, décida, sur la proposition de M. le Dr Putzeys, et de l'avis conforme du Comité permanent, que le prochain Congrès aurait lieu à Bruxelles soit en 1903, soit en 1904.

En exécution de cette résolution, un Comité organisateur se forma aussitôt en Belgique. Il eut l'heureuse fortune d'assurer à ce Congrès le concours le plus précieux, le meilleur gage de succès.

S. A. R. le Prince Albert de Belgique, qui ne cesse de donner des preuves de sa sollicitude éclairée pour toutes les œuvres utiles à la patrie et à l'humanité, accueillit favorablement les organisateurs et daigna accorder son puissant patronage à nos travaux.

Fort d'un appui aussi élevé, le Comité organisateur se mit à l'œuvre.

Sous la présidence d'un administrateur laborieux autant que zélé, expérimenté autant qu'habile, secondé par un secrétaire dont le dévouement à la science et au bien nous est connu, le Comité, je me plais à lui rendre cet hommage, fit preuve d'une grande activité, il ne négligea aucune démarche, aucun effort pour que la présente session pût s'ouvrir dans le délai le plus court fixé par le Congrès de Paris.

C'est grâce à ses soins, que toutes les mesures préalables à la séance de ce jour ont été prises en temps utile, dans les conditions les meilleures.

Les invitations adressées aux gouvernements ont été acceptées avec empressement par vingt-sept États.

Je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte d'exprimer les sentiments de vive gratitude du gouvernement belge pour l'obligeante désignation de délégués officiels aussi distingués.

C'est en grand nombre que des savants, des administrateurs, des philanthropes ont répondu à l'appel du Comité organisateur.

A vous tous, Messieurs, réunis dans une même pensée, animés d'un égal désir de progrès, je suis heureux d'adresser au nom de mon collègue le baron van der Bruggen, retenu à l'étranger, un sincère, un cordial souhait de bienvenue. Le gouvernement se réjouit, s'honore d'offrir l'hospitalité à une assemblée composée de l'élite du monde savant. Il suivra vos travaux avec l'intérêt le plus sympathique.

Tous les pouvoirs publics vous réservent le meilleur accueil. Ils prendront connaissance de vos délibérations; ils chercheront dans les propositions que vous adopterez des enseignements utiles pour tous, mais précieux surtout pour cette partie de l'humanité absorbée par les travaux manuels et plus exposée que d'autres à la contagion de certaines maladies.

Vos travaux préparatoires, vos rapports si complets, vos dissertations si érudites, la collaboration des illustrations de la science nous donnent l'assurance que le Congrès de Bruxelles de 1903 sera l'origine de nouveaux et importants progrès en matière d'hygiène et contribuera, en éloignant la maladie, au développement normal de l'humanité.

C'est dans cette pensée que je prie respectueusement S. A. R. le Prince Albert de daigner déclarer ouverte la 13e session des Congrès d'hygiène et de démographie. (*Vifs applaudissements.*)

Discours de S. A. R. Mgr le Prince Albert.

MESDAMES, MESSIEURS,

M. le Ministre des Affaires étrangères vient d'avoir pour moi de très aimables paroles, dont je le remercie sincèrement.

J'éprouve un grand plaisir et je me tiens pour très honoré d'avoir été appelé à inaugurer ces assises scientifiques, où se sont donné rendez-vous tant de savants illustres par leurs travaux.

Je suis heureux de saluer aujourd'hui les nombreuses délégations des gouvernements, des municipalités, des académies, des universités, des sociétés savantes.

Je les remercie, je vous remercie tous, Messieurs; en apportant ici le tribut de vos labeurs, vous témoignez de votre dévouement éclairé aux intérêts les plus chers de l'humanité.

Ce n'est pas la première fois que pareille assemblée se tient en ce pays. Bruxelles a été le siège des deux premiers Congrès internationaux. C'est pour la Belgique, et pour sa capitale en particulier, un motif de légitime orgueil.

L'hygiène est une science relativement nouvelle, mais dont l'importance est grande et dont les conquêtes ne se comptent plus.

Grâce à elle, nous voyons fléchir d'année en année le taux de la mortalité dans tous les grands centres, nous faisons reculer la peste et le choléra, ces fléaux dont l'invasion périodique terrifiait et décimait naguère nos populations.

Grâce aux découvertes de la bactériologie et à la puissance des moyens de protection qu'elle nous fournit, les maladies infectieuses les plus répandues et les plus meurtrières sont aujourd'hui, sinon *curables*, du moins *évitables*.

L'hygiéniste est donc devenu le sauveur de la santé commune; le champ de son action bienfaisante s'étend de jour en jour, à mesure que se transforme notre état social, que se multiplient les dangers de contamination dans une population de plus en plus compacte, au sein de ces immenses agglomérations où le développement inouï de l'industrie entretient un état morbide permanent.

Sauvegarde de la santé de tous, l'hygiène ne sera complètement efficace qu'à la condition d'être observée par tous. Or, il faut bien le reconnaître, ses progrès sont trop souvent enrayés par le manque de ressources, par l'inertie ou l'intérêt privé.

C'est ici qu'apparaît *l'hygiène publique*. Nous voyons se dessiner un irrésistible mouvement d'opinion pour l'intervention toujours plus active de la loi dans la protection de la santé publique. Cette intervention des pouvoirs est, à cette heure, un principe accepté par toutes les nations civilisées et que de nouvelles mesures ne cessent d'affirmer.

Pour s'en convaincre, il suffirait de jeter un coup d'œil sur le programme si vaste et si varié qui figure à l'ordre du jour de cette assemblée.

Parmi les nombreuses questions que le Congrès se propose d'aborder, il s'en trouve quelques-unes sur lesquelles l'attention publique est plus particulièrement éveillée.

Je veux parler tout d'abord de la tuberculose, cette redoutable maladie qui fait à elle seule presque autant de victimes que toutes les autres réunies, et à laquelle, par un triste privilège, sont surtout exposés les êtres débilités par le surmenage et les privations.

En même temps qu'ils dressaient le sombre bilan de ses ravages, nos hygiénistes créaient en quelque sorte de toutes pièces la prophylaxie de la tuberculose. On sait, à présent, qu'elle est jusqu'à un certain point curable, et en tout cas évitable.

Aujourd'hui, dans tous les pays, s'organise contre ce fléau une croisade salutaire.

Il y a aussi la mortalité infantile.

Comme l'a si bien dit un éminent homme d'État français : « Il semble que tous les périls, tous les fléaux qui pèsent sur l'humanité se donnent rendez-vous autour de l'enfant, et qu'il doive pour conquérir le droit à la vie, triompher, lui, l'être chétif, débile, faible et presque inorganisé, de toutes les chances de la mort. »

Enfin, on s'occupe vivement et à bon droit des règles d'hygiène indus-

trielle et professionnelle, dont l'application intéresse la santé de millions de travailleurs et dont dépendent la force et l'avenir des générations futures.

Mais si les lois peuvent beaucoup, leur efficacité a cependant des limites.

Il faut que l'hygiène soit non seulement dans nos codes, mais aussi dans nos mœurs. Pour cela, une progagande active et tenace s'impose, qui vulgarise la pratique de l'hygiène par la plume, par la parole et surtout par les *œuvres*.

Il faut triompher avant tout de l'ignorance et de l'insouciance, ces éternelles ennemies du progrès.

Il faut enfin, à la lumière des faits et de l'expérience, pénétrer les masses de la nécessité des réformes sanitaires.

C'est là toute une éducation à faire; mais les hommes qui consacrent leur vie à la science ne trouvent-ils pas leur satisfaction la plus haute dans le pouvoir qui leur est donné de l'appliquer au bien de l'humanité?

En terminant, qu'il me soit permis, Mesdames et Messieurs, d'émettre les vœux les plus chaleureux pour que vos savantes délibérations jettent une éclatante lumière sur ces nombreux et importants problèmes, dont la solution promet d'être si féconde.

Je déclare ouvert le XIIIe Congrès d'hygiène et de démographie. (*Longs et vifs applaudissements.*)

Discours de M. Beco, président du Congrès.

MONSEIGNEUR,

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est à Bruxelles, en septembre 1852, que s'assembla, sous les auspices du fondateur de la dynastie royale belge, le premier Congrès international d'hygiène.

En 1876, la Belgique renouvela son heureuse initiative : au mois de septembre de cette année, eut lieu, sous la haute protection de S. M. le Roi Léopold II, un deuxième Congrès.

Le succès de cette réunion fut si considérable qu'il fit naître l'idée de rendre permanente l'institution des Congrès internationaux d'hygiène.

Le IIIe Congrès fut convoqué à Paris en 1878; le IVe à Turin; le Ve à Genève; le VIe à la Haye; le VIIe à Vienne; le VIIIe à Paris; le IXe à Londres; le Xe à Budapest; le XIe à Madrid; le XIIe à Paris.

Et voici qu'aujourd'hui, après cinquante années, se réunit, au lieu même de leur origine, non point le XIe, comme nous l'avions dit par une erreur traditionnelle de compte, mais le XIIIe des Congrès internationaux.

Ces grandes assises internationales de l'hygiène ne sont pas les seules qui se tinrent pour la première fois en Belgique.

Il y a précisément un demi-siècle aussi, à la demande expresse de savants de divers pays, que Bruxelles fut choisi comme siège du premier Congrès international de statistique.

« Nous avons gardé une profonde impression de la mémorable assemblée de 1853 », disait au Congrès de 1894, à Budapest, M. Levasseur, faisant l'histoire de la démographie et proclamant que cette science nouvelle, devenue l'auxiliaire indispensable de l'hygiène, doit beaucoup au premier Congrès général de statistique.

On peut donc dire que nous célébrons, en ces jours solennels, le double jubilé cinquantenaire des Congrès d'hygiène et des Congrès de statistique démographique.

Elles sont nombreuses les conférences internationales qui ont pris naissance ou qui se sont poursuivies en Belgique, dans le domaine de l'hygiène et des sciences qui s'y rapportent.

C'est ici même que viennent de se réunir les deux retentissantes conférences qui, pour la première fois dans le monde, examinèrent, au point de vue international, le vaste problème de la prophylaxie publique des maladies vénériennes.

C'est ici encore que furent jetées, en 1894, les bases du Congrès international de chimie appliquée, dont la deuxième session s'est tenue tout récemment à Berlin, avec un éclat extraordinaire.

Dans quelques jours s'ouvrira, à Bruxelles, un Congrès où, pour la première fois également, des spécialistes appartenant à divers pays s'occuperont des progrès à réaliser, par la coopération internationale, dans la production et l'hygiène du lait, ainsi que dans les moyens de réprimer les fraudes innombrables dont est l'objet le premier et le meilleur de tous les aliments.

Notre pays semble donc être l'un des centres préférés des congrès scientifiques internationaux.

Son Altesse Royale Monseigneur le Prince Albert vient d'exprimer les sentiments de légitime fierté qu'éprouve la Belgique de voir, en son sein, se grouper ainsi des savants venus de toutes les parties du monde pour délibérer, en commun, sur les intérêts les plus chers à l'humanité.

Ce glorieux privilège, nous pouvons à bon droit l'attribuer à notre

esprit d'initiative, à nos libres et hospitalières institutions, à notre constante préoccupation de mériter indistinctement la confiance et l'amitié des autres nations.

Nous le devons également, si j'ose le dire, au charme de notre pays prospère et de notre chère ville de Bruxelles qui, unie à ses riches faubourgs, devient de jour en jour plus belle et plus saine.

Mais, Messieurs, ce que S. A. R. le Prince Albert n'a pas dit et ce que je suis heureux de pouvoir proclamer devant cette imposante assemblée, nous le devons, cet honneur insigne, à la sollicitude éclairée de notre dynastie nationale, au Roi Léopold Ier, qui fut l'illustre protecteur du Congrès de 1852, au Roi Léopold II, au Souverain dont le puissant concours est toujours assuré aux entreprises humanitaires, spécialement aux œuvres de l'hygiène, et qui nous accorde aujourd'hui son haut patronage, comme il l'avait donné déjà au Congrès de 1876.

Concilier les exigences de la santé publique d'une part, avec les groupements de plus en plus intenses et multipliés des populations, et d'autre part, avec le prodigieux développement de l'industrie moderne, c'est, vous le savez tous, Messieurs, l'un des problèmes sociaux qui s'imposent le plus impérieusement à l'attention des hommes d'État.

Personne n'en comprend mieux toute la portée que le Roi Léopold II.

Il entend que les pouvoirs publics veillent à ce que l'air et la lumière circulent abondamment dans les agglomérations populaires.

Les plus belles voies de communication que possède la Belgique, ces superbes artères qui, en même temps qu'elles répondent aux nécessités modernes si variées de la circulation et des transports, donnent à tous, au pauvre comme au riche, le luxe de l'hygiène, c'est principalement à l'initiative personnelle du Roi, à sa vigilance incessante que nous les devons.

A ses yeux, l'alimentation des agglomérations en eau de bonne qualité forme, avec l'habitation salubre, la question capitale de l'hygiène publique

Aucune voix ne s'est élevée avec plus de fréquence et de persuasion que la Sienne pour inciter le peuple à mettre à profit la possession de côtes maritimes qui offrent à tous, avec l'air le plus pur, des sources inépuisables de bien-être et de santé.

Enfin, Messieurs, Son activité s'étend au delà des frontières. Avec une admirable clairvoyance, le Roi suggère à ses concitoyens les débouchés industriels et commerciaux destinés à la création de ressources sans lesquelles l'hygiène serait impuissante à réaliser ses promesses.

Souverain de l'État indépendant du Congo, c'est grâce à Son impul-

sion personnelle et à Son inébranlable persévérance que de vastes contrées qui étaient plongées dans l'esclavage et la barbarie seront, dans la suite des temps, rendues à la civilisation et qu'aujourd'hui déjà, le fléau de l'alcoolisme et d'abominables pratiques y font place à des mœurs chrétiennes et à des institutions humanitaires.

L'assemblée voudra saluer avec nous, dans un profond sentiment de gratitude, ce grand et généreux monarque. (*Vifs applaudissements.*)

Messieurs, j'ai hâte d'exprimer un autre sentiment qui remplit nos cœurs, celui de la joie que nous éprouvons de voir à la tête du XIII[e] Congrès international d'hygiène et de démographie, en qualité de président d'honneur, S. A. R. le prince Albert.

Ce Prince éclairé comprend qu'il ne saurait plus noblement se préparer à ses hautes destinées qu'en patronant de nombreuses institutions philanthropiques.

C'est ainsi que, dans la croisade contre la tuberculose, nous l'avons vu avec bonheur user de la plus généreuse initiative et pratiquer la propagande par des encouragements effectifs.

Au nom du Congrès, je lui offre nos plus respectueux hommages et je le remercie particulièrement de daigner assister à cette séance inaugurale. (*Applaudissements.*)

Devant les personnalités éminentes qui représentent ici les autres nations, nous avons le devoir d'adresser les mêmes hommages de gratitude aux souverains et chefs d'États étrangers dont la sollicitude pour tout ce qui intéresse la santé publique s'est manifestée avec éclat à l'occasion des congrès internationaux d'hygiène antérieurs.

Au Congrès tenu à Londres en 1891, S. M. le roi Édouard VII, à cette époque le prince de Galles, prononça un discours qui expliquait admirablement la politique sanitaire du gouvernement anglais. « Lorsque, disait le prince de Galles, je faisais partie de la Commission royale des habitations ouvrières, je vis de près les dangers nouveaux que court la santé publique par le développement de l'industrie moderne, amenant une surabondance de population dans les villes...., et je compris l'immense difficulté qu'il y avait à maintenir l'essor de toutes les branches de notre industrie, sans compromettre notre état sanitaire, particulièrement dans nos centres populeux. » Mais aussitôt, le prince de Galles, conscient des immenses sacrifices faits pour améliorer les conditions de travail et de logement de l'ouvrier, se reprenait à constater les progrès réalisés, et rendus évidents par la diminution de la mortalité et l'augmentation de la durée normale moyenne de la vie.

A l'ouverture du Congrès international de Paris, en 1900, le chef du

gouvernement de la République adressait à ses auditeurs ces paroles significatives : « ...Vous êtes les gardiens et les protecteurs de la santé publique, c'est-à-dire du capital le plus précieux que possèdent les Etats. A ce titre, vous méritez, je ne dirai pas seulement toute leur bienveillance, mais leur appui le plus actif. Je sais que les hygiénistes ont quelque raison de trouver que les pouvoirs publics ont tardé souvent à écouter leurs conseils et à profiter de leurs leçons... Mais, vous le savez, les réformes les plus indispensables ont besoin d'être préparées. L'opinion leur impose un stage et ne les accepte qu'à la longue. Elle commence dans toute l'Europe à leur donner sa confiance; bientôt elle les réclamera.

« De plus en plus les démocraties comprendront que les réformes sanitaires font partie de leur programme. Elles reconnaîtront que les classes ouvrières, à qui le moyen manque trop souvent d'observer les règles de l'hygiène privée, ont le droit de demander à l'hygiène publique un minimum de garantie; qu'il faut, en cette matière, des lois; que ces lois sont une dette de la société envers ses membres. »

A maintes reprises, des principes semblables ont été formulés par les autorités fédérales suisses. Les importants discours, prononcés en 1882, au Congrès de Genève, en font hautement foi ainsi que les réformes législatives accomplies depuis lors dans ce pays de lumière et de progrès.

En Autriche et en Hongrie, furent tenus, avec un éclat particulier, deux de nos précédents Congrès, et l'Empereur-Roi y prit un vif intérêt.

C'est à Budapest que, par la bouche du Prince impérial, l'Archiduc Charles-Louis, fut signalée l'importance primordiale de la réorganisation de l'enseignement de l'hygiène dans les établissements d'instruction et principalement dans les universités : question capitale, en effet, Messieurs, car c'est là surtout que l'on préside à l'évolution des sciences médicales et qu'il est urgent de faire à l'hygiène et à la démographie la place qu'elles n'occupent pas encore.

Au début de son règne, l'Empereur d'Allemagne déclarait solennellement qu'il entendait s'approprier le message de l'Empereur Guillaume Ier du 17 novembre 1881, point de départ de la législation sociale de ce grand pays. « Mon soin principal, proclamait-il, sera de m'occuper du bien-être de la classe ouvrière. C'est un devoir pour l'État de réglementer l'industrie dans l'intérêt de la santé des travailleurs. »

Convaincu de l'importance des exercices du corps, Guillaume II est le protecteur de la gymnastique qui rend la jeunesse saine et robuste. Patronnant avec une prédilection particulière les instituts scientifiques et les œuvres qui ont pour objet la médecine ou l'hygiène, Il est, avec

son auguste compagne l'Impératrice, à la tête du mouvement social contre le fléau de la tuberculose.

Dans les Pays-Bas, les mêmes initiatives partent de haut également. C'est ainsi que la reine-mère a présidé personnellement à la création du premier sanatorium pour tuberculeux.

En Suède, au Danemark, en Russie et en d'autres pays, les souverains protègent aussi en personne de nombreuses œuvres d'assistance et d'hygiène et leurs noms brillent en tête de ceux qui font contre le grand mal de misère une propagande effective.

L'année dernière, S. M. le roi d'Italie inaugurait les travaux du Parlement par un discours où se trouvent tracés, dans les termes les plus élevés, les principes de la vraie prophylaxie publique sanitaire.

On doit se réjouir de ces hautes sympathies.

Que peut, sans le concours des pouvoirs publics, l'hygiène qui est essentiellement une science d'application!

En cette matière, tout converge vers l'administration. Le programme de ce Congrès ne vise-t-il pas, d'un bout à l'autre, l'intervention de l'État dans les questions sanitaires?

Sans cette intervention, l'hygiène ne peut rien, surtout pour ceux qui ne possèdent pas les biens matériels.

On entend souvent dire que l'argent conserve la vie et que la durée de l'existence dépend du bien que l'on a.

Ces paroles, dans leur forme vulgaire, ont un fond de vérité lorsqu'elles s'appliquent à l'hygiène privée. Elles ne sont pas moins vraies dans le domaine de l'hygiène publique.

La plupart des réformes sanitaires ne peuvent être appliquées sans des dépenses considérables. C'est là un obstacle qui rend nécessaire l'intervention de l'État parce que lui seul est capable de le renverser.

Est-il, d'ailleurs, un sujet de sacrifices plus légitime et plus populaire! Tous les partis politiques qui aspirent à la direction de la société inscrivent à leur programme les réformes sanitaires. Ils comprennent que, dans l'ordre matériel, le premier devoir d'un État civilisé est d'assurer aux habitants un sol salubre, un air pur et une eau saine.

L'intervention de l'État est nécessaire, non seulement pour subvenir aux grandes dépenses inscrites au budget de la santé publique, mais encore parce qu'il est de nombreux cas où, à défaut d'obéissance spontanée, le respect de la santé doit être imposé par la contrainte légale.

Il est vrai que la coercition n'est justifiée que si la persuasion est inopérante.

Mais encore pour conseiller, pour encourager, pour lutter contre

l'ignorance et les préjugés, l'action de l'État est-elle indispensable. La vulgarisation qui prépare le peuple à accepter les lois, ou, mieux encore, à les rendre inutiles, est donc également un devoir des autorités.

Une quatrième raison déterminante du concours de l'État, c'est que l'hygiène est une science d'application internationale. Ainsi, la prophylaxie de la peste et du choléra ne peut être efficacement organisée que par l'accord des gouvernements. On pourrait signaler bien d'autres matières sujettes à entente internationale.

En rappelant les raisons qui montrent l'importance du rôle des gouvernements dans le domaine de la santé publique, nous nous défendons, messieurs, d'accepter les théories de ceux qui attendent tout de l'État — providence et ne cessent de faire appel à son intervention.

Nous savons que la liberté, la liberté fécondée par l'assistance et la mutualité surtout, aura toujours une puissance incomparable. Nous pensons aussi que l'hygiène individuelle, par les soins de la propreté et par la simple observance des lois de la nature, prime, en importance et en efficacité, les régimes, les plus ingénieux même, de l'hygiène publique.

Cependant, cette police sanitaire de l'État est un fait universellement consacré dans la civilisation moderne. Elle se concilie d'ailleurs avec le respect des institutions d'assistance privée. Que dis-je, elle a pour mission, au contraire, de les protéger puisque sans les œuvres fécondes de solidarité et de liberté, l'activité sociale deviendrait bientôt aussi stérile qu'elle serait artificielle.

Mais, messieurs, dans quelle mesure convient-il de faire participer les pouvoirs publics aux entreprises de l'assistance et de l'hygiène ? Quand l'État doit-il agir par la coercition légale ou simplement par voie de conseils ?

C'est la grande question de bon sens et de pondération qui s'offre constamment à l'esprit des législateurs et des hommes d'administration et c'est à son sujet surtout qu'apparaît la haute utilité des réunions internationales.

Par l'association des compétences les plus diverses, par l'autorité des savants qui s'y rencontrent, les congrès, sagement organisés, éclairent et forment l'opinion publique; ils lui font accepter, comme ils ont fait accepter des gouvernements eux-mêmes, les réformes mûries par la science et l'expérience.

Ils établissent aux yeux de tous ce qui, dans le domaine de recherches scientifiques, est chose définitivement acquise ou bien n'est encore qu'à l'état d'expérimentation. Ils procurent aux savants et aux délégués des

divers pays l'occasion de se mettre publiquement d'accord sur les solutions devenues certaines et de s'entendre pour tenir en réserve les problèmes encore agités dans les laboratoires et les chaires d'enseignement.

Ils font, en un mot, la distinction entre ce qui est pratique et réalisable et ce qui appartient plutôt au domaine des utopies ou des espérances lointaines.

Personne ne me contredira et j'affirme qu'on ne trouve nulle part en plus grande abondance que dans les comptes rendus des congrès, des éléments d'information d'un puissant intérêt pour l'étude des questions d'hygiène.

Quand on se reporte aux premières consultations internationales de 1852 et de 1876 et que l'on compare les programmes d'études de cette époque avec ceux d'aujourd'hui, on est frappé de surprise. La plupart des questions vitales s'y trouvent inscrites presque dans les mêmes termes, et les débats qu'elles ont provoqués sont encore pleins de lumineux enseignements. Jamais, à aucun moment, on ne discuta, avec plus de profondeur et de sens pratique, les deux questions qui sont et resteront toujours au premier rang des problèmes de l'hygiène, à savoir l'amélioration des logements et l'alimentation populaire.

Bien d'autres questions que l'on croirait nées d'hier, telle la limitation légale de la durée du travail journalier, y furent traitées avec une rare sagesse. On était donc déjà fort éclairé à ces époques, mais la masse du peuple l'était infiniment moins qu'aujourd'hui.

Tandis que naguère, par une sorte de privilège, les classes supérieures seules entendaient les échos de ces débats, les classes laborieuses y portent de nos jours un grand intérêt et désirent participer à la discussion de ces questions qui influent tant sur leur situation matérielle.

Il est vrai d'ajouter que la sérothérapie, la biologie, les sciences chimiques et les arts mécaniques n'étaient pas encore là avec leurs merveilleuses découvertes pour assurer les résultats pratiques de la prophylaxie des maladies.

Il serait juste de constater aussi que les pouvoirs n'avaient pas même l'idée d'affecter aux intérêts sanitaires une part quelque peu sérieuse des dépenses publiques. Que les temps sont changés !

Je viens de parler de réunions qui remontent, l'une, à un quart de siècle, l'autre, à un demi-siècle. Il n'est point de Congrès qui n'ait été dans la suite le signal d'une réforme sur le terrain législatif ou administratif ou le point de départ d'un mouvement de l'opinion publique vers quelque importante amélioration sanitaire.

Le Congrès de 1876 avait mis en évidence combien était féconde l'or-

ganisation des bureaux municipaux d'hygiène. Depuis lors, ils se sont multipliés partout comme un des outils les plus indispensables de l'administration des grandes cités.

A Paris, en 1878, et deux ans plus tard à Turin, le Congrès traça, d'une façon magistrale, les lois de l'hygiène hospitalière et de l'assainissement des agglomérations.

Au Congrès de Genève, en 1882, apparut l'illustre Pasteur venant entretenir les savants des premiers résultats de ses immortelles découvertes.

Le Congrès de la Haye, en 1884, porta à l'ordre du jour des réunions internationales les questions d'hygiène coloniale que les Congrès suivants continuèrent à mettre en lumière.

C'est au Congrès de Vienne en 1887 et à celui de Paris 1889, que se dégagèrent les principes de solidarité internationale pour la défense des ports contre les maladies pestilentielles, principes qui devaient plus tard être consacrés par les conventions diplomatiques de Venise, de Dresde et de Paris.

En 1891, au Congrès de Londres, les travaux de la section de bactériologie présentèrent, vous vous en souvenez, une remarquable ampleur.

L'énorme affluence des congressistes, qui se rendirent à cette occasion dans la grande cité, put se convaincre des prodigieux résultats réalisés par les autorités anglaises dans l'assainissement des centres industriels.

C'est à la suite des rapports du Dr Roux au Congrès de Budapest que le traitement de la diphtérie par le sérum se vulgarisa dans le monde.

En 1898, le Congrès de Madrid démontra avec une grande force les avantages et la nécessité même de l'entente internationale entre les bactériologistes.

Enfin, au Congrès de Paris en 1900, il est peu de questions intéressant la santé publique qui n'aient été mises au point sous la brillante direction de l'une des plus hautes personnalités du monde savant des temps actuels : j'ai nommé le professeur Brouardel, le digne président de la commission permanente des congrès, que nous avons le bonheur de posséder aujourd'hui parmi nous. (*Applaudissements.*)

Messieurs, les grandes réunions internationales telles que la nôtre, embrassant à la fois tout le domaine de l'hygiène et de la démographie dans ses rapports avec la santé publique, offrent enfin un avantage précieux entre tous.

Comprenant dans leur programme les questions les plus variées, elles

nous obligent à les envisager à un point de vue général. Lorsque les problèmes si nombreux et si complexes de l'hygiène sont réunis dans un même cadre, l'esprit en saisit plus sûrement l'harmonie; les engouements sont moins à redouter.

Nous serions les derniers à prétendre que les congrès spéciaux ne sont pas d'une grande utilité.

Ainsi, les conférences qui se sont occupées en ces dernières années de l'alcoolisme, de la syphilis et de la tuberculose, ont exercé une puissante influence sur l'opinion publique. Mais, il est incontestable que ces graves sujets doivent, à raison de leur étroite connexité avec d'autres problèmes de l'hygiène sociale, être examinés aussi dans des vues d'ensemble, si l'on veut y apporter des solutions pratiques et durables.

La croisade contre la tuberculose n'est-elle pas, en définitive, toute l'hygiène publique mise en œuvre dans ses applications complexes d'information, d'isolement, d'hospitalisation, de désinfection, d'assainissement?

Le sort des tuberculeux avancés et, par le fait même, l'efficacité de la lutte contre le mode le plus redoutable de contagion, ne sont-ils pas liés à la réforme des régimes hospitaliers?

Les sanatoriums ne sont-ils pas simplement des installations hospitalières appropriées à la tuberculose naissante, avec la mission éducatrice qui devrait d'ailleurs être inhérente à tout asile sanitaire?

Les dispensaires ne sont-ils pas dans une forme spéciale, ingénieusement adaptée à leur but préventif et curatif à la fois, l'assistance depuis longtemps connue sous le nom de consultations externes?

Tous les systèmes de prévention contre le développement de la tuberculose ont-ils, au fond, d'autre objectif que l'amélioration de la vie par un meilleur logement, une meilleure alimentation, des conditions plus salubres de travail et des habitudes plus fermes de propreté individuelle?

Nous venons de voir, Messieurs, comment les Congrès sont, pour les pouvoirs publics, de précieux auxiliaires, les éclairant sur leur mission, vulgarisant les découvertes, provoquant l'examen des problèmes sanitaires dans des vues d'ensemble, faisant progresser les questions pendantes et consacrant les solutions acquises.

Mais cette union de l'hygiène et de l'administration est subordonnée, dans ses effets, à une condition essentielle, à une suprême exigence, à un desideratum capital : c'est que l'une fournisse à l'autre des vœux et des conclusions qui soient réellement pratiques.

Et que faut-il pour qu'il en soit ainsi ?

Il importe tout d'abord que les propositions reposent sur une base scientifique absolument certaine.

Ainsi, quelle est la valeur du sérum antidiphtérique au point de vue de la prophylaxie? La question est à notre programme. Le Congrès la tranchera; les remarquables rapports qui lui sont présentés à ce sujet promettent une solution définitivement favorable. Mais, si quelque doute devait subsister, l'administration se garderait de la préconiser.

Depuis dix ans, le gouvernement belge a dépensé, en indemnités pour abatage de bétail et en frais d'expériences et de surveillance, plus de 10 millions. Cette protection si coûteuse de la santé humaine contre le danger de la consommation de lait ou de viande provenant d'animaux tuberculeux, s'appuie sur la thèse scientifique de la certitude de la transmissibilité de la tuberculose animale à l'homme. Et voici qu'aujourd'hui un savant bactériologiste, dont l'autorité est universelllement reconnue, combat la vérité de cette thèse!

Nous exprimons la confiance que le Congrès saisi de la question saura calmer l'émotion qui s'est emparée du monde savant et des autorités publiques à la suite de cette discordance.

La vérité théorique ne suffit pas, Messieurs. Il faut que les progrès attestés par la science soient susceptibles de se réaliser pratiquement et ne se heurtent pas à des difficultés d'ordre économique non encore résolues.

On sait que les laboratoires ont la puissance de transformer en une eau, limpide comme le cristal de roche, le liquide le plus infect. S'ensuit-il qu'on soit en possession d'une solution réellement pratique du problème de l'alimentation des agglomérations en eaux rendues potables artificiellement? Les expériences faites jusqu'à ce jour suffisent-elles pour rendre économiquement et industriellement acceptables les moyens d'épuration recommandés?

Les administrations instruites par des insuccès antérieurs sont naturellement défiantes; elles attendent, pour dépenser les ressources qui leur sont confiées, de se trouver en face de systèmes susceptibles d'être réalisés dans des conditions durables.

Voyez la grande agglomération bruxelloise. Elle jouit d'un état sanitaire très satisfaisant. Elle possède des bureaux d'hygiène modèles, des laboratoires excellents, un réseau complet d'égouts du système unitaire, des services de distribution d'eau saine et abondante, un grand nombre d'habitations salubres et de quartiers largement aérés, une usine tout récemment achevée d'incinération des immondices solides. Mais où vont les eaux d'égouts dont on débarrasse cette collectivité de 600,000 habitants?

Conduites à la rivière, elles vont infecter les contrées en aval!

Et pourquoi les autorités compétentes n'ont-elles rien fait encore pour empêcher cette infection?

Parce que, parmi les procédés modernes et anciens d'épuration ayant résisté à la discussion, elles ne sont pas édifiées sur un système industriellement réalisable, pratiquement applicable à cette masse énorme de sewage et d'eaux de ruissellement; parce qu'elles comprennent que leur devoir est de résister à la tentation de dépenser un certain nombre de millions à des installations menacées peut-être de condamnation avant même leur achèvement. L'avenir de solutions prochaines nous apparaît cependant avec un sentiment de confiance que les travaux du Congrès ne pourront qu'affermir.

Depuis de longues années, la céruse est dénoncée comme un poison industriel faisant d'innombrables victimes.

Nous approchons, semble-t-il, de l'heureux moment où les pouvoirs n'hésiteront plus à en interdire d'une manière générale l'emploi.

Si l'on a tardé à faire cette loi d'interdiction, n'est-ce pas à raison même de la prétendue impossibilité de remplacer ce produit néfaste par une substance inoffensive?

N'est-il pas vrai que le côté économique étant en opposition avec le côté sanitaire, on a paru jusqu'à présent n'envisager que le premier pour négliger le second?

L'abus de l'alcool occasionne des ravages incalculables. Pour combattre ce fléau, on a plus d'une fois proposé d'interdire la consommation de l'alcool. Le remède serait certes radical s'il était appliqué; et pourtant la proposition, dans sa simplicité, est absurde!

L'efficacité de la vaccine est universellement reconnue depuis de longues années déjà. Pouvait-on la rendre légalement obligatoire avant que l'usage de la lymphe animale fût au préalable généralisé?

On parle d'obliger les familles et les médecins à déclarer les cas de tuberculose. Pourquoi cette déclaration si les autorités à qui elle s'adresse sont impuissantes à isoler les malades et à réaliser la désinfection dans des conditions efficaces et suivies?

Nous pourrions indéfiniment multiplier les exemples de cette opposition entre les suggestions de la théorie et les contingences de la pratique.

Pour bien faire une chose il faut y mettre le temps, dit tout esprit sage. Lorsque cette vérité de l'éternel bon sens est méconnue, on recule fatalement au lieu de progresser sûrement.

Le public doit être préparé à recevoir et à comprendre les réformes qui sont faites dans son intérêt, et il importe que celles-ci se concilient avec les mœurs nationales et les institutions déjà existantes. C'est pour-

quoi la question inscrite à notre programme de l'intervention des pouvoirs publics dans la lutte contre la tuberculose, veut que l'on distingue les pays dans lesquels existe l'assurance obligatoire contre la maladie et l'invalidité, et ceux où elle n'existe pas.

Au Congrès de 1852, on préconisait déjà pour la Belgique une loi générale nouvelle qui investît le pouvoir central d'attributions plus étendues en matière sanitaire. Or, il n'a été possible de réaliser ce vœu que par des mesures successives, qui sont encore loin d'être arrivées à leur couronnement. Le même phénomène s'accomplit d'ailleurs dans les autres pays.

Au surplus, le progrès ne consiste pas toujours à faire des choses nouvelles.

Jetez les yeux sur l'édifice sanitaire et policier établi en de nombreux pays pour la prophylaxie de la syphilis et des maladies vénériennes. Il est battu en brèche jusque dans ses fondements et l'on est légitimement porté à croire qu'on le démolira tôt ou tard pour mettre simplement à sa place ce qu'on appelle le droit commun.

Et les longues quarantaines d'autrefois contre la peste et le choléra? Elles ont en grande partie disparu avec leur régime compliqué et vexatoire. Les conférences qui se sont réunies, en ces dernières années, pour organiser, d'une autre manière, la défense des frontières contre la pénétration de ces fléaux sont entrées dans une voie de simplification et d'affranchissement et le régime de préservation qui tend à prévaloir se résume en ces mots empruntés à l'Angleterre : « Le plus possible d'assainissement, le moins possible de restrictions. »

Telle est, Messieurs, la vraie supériorité des Congrès ; elle se mesure au degré d'esprit pratique qui les anime.

Dieu veuille que le Congrès qui s'ouvre aujourd'hui, sous de si heureux auspices, réalise ce suprême desideratum! Ce vœu, je le forme ardemment.

Que le Congrès soit, pour nos pays respectifs, le signal de résolutions fécondes en résultats positifs. Nous en trouvons un sûr garant dans la composition même du programme éminemment pratique de nos délibérations, dans l'appui et les encouragements qui nous sont accordés par les pouvoirs publics, dans le mérite des nombreux et admirables rapports qui vont servir de base à nos discussions, dans l'affluence des hommes distingués de tous les pays qui participent à nos travaux.

Et, maintenant, Messieurs, laissez-moi terminer ce trop long discours par une parole qui part du fond du cœur. Des félicitations et des remerciements nous ont été adressés, et l'assemblée a eu la bonté de s'y associer.

Au nom du comité d'organisation du Congrès, je vous en exprime notre profonde gratitude. Nous avons apporté à l'accomplissement de notre mission la plus absolue bonne volonté. C'est avec bonheur que nous continuerons à vous servir de zélés et dévoués auxiliaires, nous efforçant ainsi de mériter l'insigne honneur qui nous est fait de présider cette session. (*Vifs applaudissements.*)

Rapport de M. le Dr Putzeys, secrétaire général du Congrès.

Monseigneur,
Mesdames, Messieurs,

En invitant le Congrès international d'hygiène et de démographie à se réunir à Bruxelles, le gouvernement belge contractait l'engagement de ne rien négliger pour en assurer le succès. Il était donc naturel que la direction générale du service de santé et d'hygiène au ministère de l'agriculture fût le point de départ et devînt ensuite le centre du travail d'organisation. Par les soins de son chef, un appel fut adressé aux personnalités qui, à raison de leur situation dans la science, l'industrie et l'administration, pouvaient apporter un concours utile à l'œuvre projetée. Toutes y répondirent avec empressement et la commission d'organisation se trouva constituée il y a un an et demi environ et composée de membres de l'Académie royale de médecine, du Conseil supérieur d'hygiène publique, de professeurs des quatre universités, de nombreux médecins, ingénieurs et architectes.

S. M. le Roi daigna accorder au Congrès son haut patronage et S. A. R. Mgr le Prince Albert en accepta la présidence d'honneur. Le gouvernement témoigna de la bienveillance qui l'animait à notre égard en mettant à notre disposition les crédits qui nous étaient nécessaires et en autorisant des fonctionnaires appartenant aux différents départements ministériels à prendre une part active aux travaux du comité.

Pour que les travaux d'un congrès tel que celui qui nous réunit puissent être menés à bonne fin, il importe de se conformer à l'adage : *non multa paucis, sed pauca multis*. Permettez-moi de rappeler brièvement ce qu'un vétéran de ces assemblées, M. le Dr Vallin, a maintes fois proclamé avec sa grande autorité.

La multiplicité des sections, qui a naturellement pour but de grouper les adhérents suivant leurs affinités, si elle met en contact des spécialistes faits pour se comprendre, offre par contre l'inconvénient de rendre plus malaisée la collaboration de compétences variées à la solution de pro-

blèmes complexes. Il est donc désirable que le nombre des sections soit aussi réduit que possible et que les dispositions soient prises (comme elles l'ont été à Paris en 1900) pour que deux groupes puissent se réunir à l'effet de discuter en commun certains points du programme qui les intéresseraient l'un et l'autre.

Le classement qui a été adopté ne diffère guère de celui de Paris. Seulement, on a cru devoir réunir dans la même section tous les sujets qui impliquent directement l'intervention administrative.

Nous nous sommes également attachés à limiter le nombre des questions inscrites à l'ordre du jour, convaincus que la surcharge des programmes a fatalement pour conséquence des débats hâtifs et superficiels. Le Comité n'a donc soumis à vos délibérations qu'un nombre de questions susceptibles d'être discutées d'une manière approfondie au cours des neuf séances que pourra tenir chaque section. Le chiffre total, qui est de 35 pour la division d'hygiène et de 14 pour celle de démographie, sera, nous l'espérons, considéré comme modéré, étant donné qu'il reste en fin de compte inférieur de 7 unités à celui auquel on s'était arrêté à Paris en 1900. Et si l'on veut bien examiner de près le programme, on reconnaîtra qu'en réalité plusieurs questions distinctes en apparence et inscrites à l'ordre du jour de sections différentes ont entre elles les liens les plus étroits et pourraient être considérées comme étant des aspects différents d'un même sujet :

C'est ainsi que l'étude de la mortalité dans la première enfance, la détermination de sa fréquence, la recherche de ses causes, les mesures à prendre pour la réduire, a pour complément naturel les règles à suivre dans l'alimentation du premier âge, les moyens à employer pour faire entrer dans la pratique les préceptes de l'alimentation des nourrissons et les notions d'hygiène infantile, et enfin la protection légale et administrative des nouveau-nés. N'est-on pas fondé à dire que la réglementation de la vente du lait destiné à l'alimentation complète l'ensemble des dispositions qui pourraient concourir à réduire l'effrayante mortalité qui pèse sur l'enfance pendant la première année de sa vie ?

Ne voit-on pas également que la pasteurisation du lait se rattache intimement à la question de l'unité de la tuberculose et que l'intervention des pouvoirs publics devient légitime, du moment où le lait peut être considéré comme le véhicule du bacille tuberculeux ? Voilà de nouveau trois questions connexes. Nous nous croyons donc fondés à dire que notre programme est encore moins chargé qu'il ne le paraît à la première lecture.

Permettez-moi, Messieurs, de vous exposer brièvement les raisons qui nous ont guidés dans le choix de quelques-uns des sujets qui sont soumis à vos discussions.

Il y en a cinq qui nous ont été légués par le Congrès de Paris, et il convient de les rappeler ici : en premier lieu, les méthodes à employer pour mesurer l'activité des sérums; ensuite, la valeur du sérum antidiphtérique au point de vue de la prophylaxie; l'unification des procédés d'analyse bactériologique des eaux; l'hygiène des voies publiques, et, enfin, les règles générales d'hygiène à observer dans la distribution, l'aération permanente et la décoration intérieure des maisons d'habitation.

La huitième section du Congrès de Paris avait émis le vœu que la question de la désinfection des wagons servant au transport des animaux fût renvoyée à la prochaine conférence internationale des chemins de fer. Trois années s'étant écoulées sans qu'une conférence ait été invitée à se réunir, nous avons pensé qu'il y avait lieu d'inscrire à l'ordre du jour de notre 5e section la désinfection du matériel roulant considéré de la manière la plus générale.

La législation et la réglementation du travail au point de vue de l'hygiène avaient été l'objet d'un rapport de M. Édouard Vaillant à la 5e section du Congrès de Paris, qui concluait à la limitation du travail dans son intensité et sa durée et à la fixation de périodes de repos quotidiennes et hebdomadaires. Sur la proposition du rapporteur, la section avait émis le vœu de voir instituer dans les laboratoires de physiologie des universités de tous les pays des recherches sur les conditions physiologiques de création, de dépense et de régénération de l'énergie des moteurs animés et particulièrement de l'homme. Il nous a paru qu'il serait utile d'inviter d'éminents physiologistes à exposer devant le Congrès les résultats de leurs études sur la fatigue, ses modalités et ses degrés dans les diverses professions et à lui faire connaître si, dans l'état actuel de nos connaissances, l'organisation du travail peut être basée sur des arguments empruntés aux sciences physiologiques et médicales.

Tous ceux qui ont suivi avec assiduité les travaux des Congrès d'hygiène savent qu'un certain nombre de questions capitales s'y représentent périodiquement et ce n'est pas sans intérêt qu'ils auront suivi leur évolution : les systèmes d'égouts, les eaux potables, le chauffage et la ventilation des habitations, la protection de la première enfance, la pratique de la désinfection des habitations sont de ce nombre. Vous ne serez donc pas surpris, Messieurs, de les voir reparaître.

On se souvient encore de la passion qui animait, il y a quelque quinze ou vingt ans, les partisans intransigeants du système unitaire et du système séparatif. Aujourd'hui, il semble que l'accord soit près de se faire pour établir les indications auxquelles l'un et l'autre répondent le mieux.

Les eaux issues des terrains calcaires ont été, depuis quelques années, l'objet d'études scientifiques d'un haut intérêt; des distributions basées sur leur emploi ont donné lieu à des recherches aussi étendues qu'approfondies sur leur circulation dans certains de ces terrains et sur leurs relations avec la surface du sol. Peu de sujets sont plus dignes des préoccupations d'une section de technologie sanitaire et nous nous plaisons à espérer qu'avec le concours des éminents rapporteurs qui ont été appelés à la traiter, vous ferez la lumière dans une question qui a un si haut intérêt pour la santé et la sécurité de nombreuses agglomérations humaines.

En 1884, au Congrès de la Haye, un maître du génie sanitaire, M. E. Trélat, exposait d'une façon magistrale les principes qui doivent être pris comme bases du chauffage et de la ventilation, ces deux facteurs de la salubrité des habitations. Ces principes n'ont subi aucune atteinte; leur valeur est encore incontestée; mais, en vingt ans, des progrès considérables ont été réalisés par les techniciens et il nous a paru utile de vous en faire exposer le bilan.

On a cru devoir remettre en discussion la stérilisation des conserves alimentaires, en se plaçant au point de vue spécial des conditions dans lesquelles doit s'effectuer cette opération et de la vérification de la stérilité. On demande également si l'emploi de substances antiseptiques doit être absolument prohibé, quand il s'agit d'assurer la conservation de denrées alimentaires qui ne peuvent être stérilisées. Posée dans ces termes, la question se distingue de celles qui ont été examinées par le Congrès de Paris.

L'alimentation du premier âge; la protection de la première enfance : ce thème sollicite vivement l'attention des hygiénistes, des démographes, des moralistes et des hommes d'État, car à une époque de vie intensive où l'homme s'use si rapidement, les réserves vitales que l'enfance représente sont plus que jamais précieuses.

Si la pratique de la désinfection des habitations ne figurait pas à l'ordre du jour d'un Congrès d'hygiène, on aurait presque le droit d'en être surpris. Aussi, avons-nous offert à des spécialistes dont l'autorité est consacrée l'occasion de la mettre au point sous le double rapport scientifique et pratique.

Les Congrès antérieurs ont eu à s'occuper en ordre subsidiaire de questions qui n'étaient encore qu'ébauchées. C'est ainsi qu'au Congrès de Madrid, le traitement bactériologique des eaux-vannes avait simplement fait l'objet d'un échange d'observations, et d'une communication au Congrès de Paris. Actuellement, l'étude scientifique qui en a été faite dans un grand nombre de laboratoires, les résultats pratiques qu'il a

donnés, particulièrement en Angleterre, l'espoir qu'il fait entrevoir de procurer aux villes qui ne se trouvent pas en mesure de recourir à l'épuration par le sol, le moyen de se débarrasser de leur sewage, mélangé ou non d'eaux résiduaires industrielles et de mettre fin à l'odieuse pollution des cours d'eau dans les pays où la population est dense et l'industrie puissante, ces diverses considérations suffiront pour légitimer son inscription à l'ordre du jour de la 3e section.

En invitant le Congrès à s'occuper de la situation que subissent les ouvriers de la petite industrie et de l'industrie à domicile, contraints de se livrer à leur travail dans des milieux dont l'insalubrité est souvent un défi aux sentiments d'humanité les plus élémentaires, on ne s'est pas dissimulé les difficultés dont cette étude est entourée et l'impossibilité où l'on se trouverait de formuler d'ores et déjà les dispositions légales et réglementaires à réclamer pour mettre fin à un état de choses lamentable. Mais s'il ne peut être question de résoudre sur l'heure un problème qui est à la fois d'ordre économique et hygiénique, il n'est que plus nécessaire de l'aborder résolument, de sonder les misères que des enquêtes ont déjà mises au jour dans certains pays et qu'elles ne peuvent manquer de révéler dans toutes les grandes villes, de déterminer la portée des mesures de réglementation hygiénique qui ont été adoptées et de s'assurer de la façon dont elles sont appliquées. Alors que dans la plupart des contrées industrielles les ouvriers employés dans les industries insalubres et dans les grands ateliers et usines sont l'objet d'une protection légale efficace, ne serait-ce pas un déni de justice d'abandonner à leur sort misérable les ouvriers et les ouvrières plus nombreuses encore que leur isolement laisse désarmés et qui sont d'autant plus dignes de sollicitude. Il appartiendra au Congrès d'examiner s'il n'y aurait pas lieu de secouer l'indifférence de l'opinion publique à l'égard de cette catégorie de travailleurs dont on se représente mal l'importance numérique.

Mais, s'il importe d'assainir l'atelier, petit ou grand, il est non moins essentiel d'améliorer le logement de l'ouvrier nécessiteux. Après avoir donné aux travailleurs d'élite les moyens d'acquérir un foyer, il faut penser aux déshérités, à ceux qui doivent se résigner à rester locataires. Les soustraire à l'exploitation dont ils sont si fréquemment les victimes, favoriser toutes les tentatives faites en vue de leur assurer à des prix abordables des logements salubres où la vie de famille puisse se développer normalement, n'est-ce pas là un devoir social ?

La 6e section aura à se prononcer à cet égard.

L'ankylostomasie est, à l'heure présente, la plaie vive de l'industrie houillère dans plusieurs pays ; elle y compromet gravement la production

et menace les ouvriers dans leurs intérêts économiques. Il est urgent d'enrayer ce mal dont l'allure envahissante sème une légitime inquiétude parmi les populations où il s'est implanté. Aussi n'avons-nous pas hésité à porter cette question au programme et à nous assurer du concours de rapporteurs spécialement compétents, choisis dans les régions les plus éprouvées.

Après ce qui vient d'être dit par M. le président, il serait superflu d'expliquer les raisons qui nous ont déterminés à donner au Congrès l'occasion de délimiter le champ d'intervention des pouvoirs publics dans la lutte contre la tuberculose, cette intervention devant être en harmonie avec les institutions de chaque pays en matière d'hygiène et d'assistance.

Le Congrès ne pouvait être appelé à s'occuper de la prophylaxie de la peste dans des circonstances plus favorables : les cinq rapports qui lui sont consacrés et la discussion qu'ils susciteront, constitueront en quelque sorte le préambule scientifique de la conférence dont la réunion à Paris est annoncée pour le mois d'octobre prochain. Il y a lieu de se féliciter de cette heureuse coïncidence.

Les quarante-neuf questions du programme ont été traitées dans les rapports dont quelques-uns ont atteint des proportions inusitées. Si nous avons imposé aux membres du Congrès de copieuses lectures préliminaires, notre justification se trouve dans le désir qu'a eu le comité organisateur d'instituer une série de consultations internationales, en invitant des savants, des techniciens et des administrateurs, appartenant à des nationalités différentes et parfois à des écoles opposées, à nous apporter le concours de leur science et de leur expérience. Les divergences de vues qui existeront entre eux pourront contribuer à éclairer les sujets sous leurs multiples faces. Qu'il nous soit permis d'espérer que le Congrès ne se plaindra pas de l'abondance de documentation qui a été réunie à son intention.

Nous nous étions flattés de pouvoir distribuer les rapports plusieurs mois avant la date choisie pour l'ouverture du Congrès. Malheureusement deux circonstances nous ont empêchés de tenir l'engagement que nous avions pris. En premier lieu, il est arrivé que la plupart des rapporteurs nous ont réclamé la communication d'épreuves qu'ils ne nous ont pas toujours retournées à bref délai. Ces envois dans les pays étrangers ont causé des pertes de temps considérables Mais les retards survenus dans nos distributions ont une deuxième cause que nous ne pouvons nous dispenser d'indiquer pour dégager la responsabilité du bureau central. A la date du 31 mai, nous n'avions reçu que 11 manuscrits; pendant le mois de juin, il nous en parvint 33; du 1er juillet au 15 août, 94; du 15 au 25 août, 17, et ultérieurement, 4.

Il n'entre pas dans ma pensée de formuler une critique; bien au contraire, je suis l'interprète du comité exécutif en remerciant publiquement tous ceux qui nous ont fait le grand honneur de répondre à notre appel. Les sections compétentes ratifieront certainement par leurs applaudissements les félicitations que je suis heureux d'adresser aux savants rapporteurs pour la haute distinction avec laquelle ils ont accompli leur tâche.

Mais ces sentiments de satisfaction ne sont pas sans mélange. Une émotion douloureuse nous saisit au souvenir de l'un de nos plus éminents collaborateurs, brusquement enlevé au moment même où l'on se prenait à espérer qu'il triompherait du mal dont il était atteint. La mort de Nocard a profondément impressionné le monde savant, et je répondrai certainement à vos sentiments, Messieurs, en saluant respectueusement, en cette circonstance solennelle, la mémoire de cet homme d'élite. (*Mouvement.*)

Des deuils de familles, des raisons de santé, des obligations professionnelles ont empêché plusieurs rapporteurs de se rendre à Bruxelles, MM. Roux, Lode, Legrain, Laquer, Fatio, Billet, Hébrard, Oppermann, m'ont chargé de vous exprimer les regrets qu'ils éprouvent de ne pouvoir se rendre à Bruxelles.

Un grand nombre de communications sur des sujets spéciaux, c'est-à-dire étrangers au programme officiel, nous ont été envoyées et nous nous sommes empressés de faire imprimer celles qui répondaient aux prescriptions de l'article 5 du règlement. Mais, il en est d'autres qui, bien que présentant un haut degré d'intérêt n'ont pu être ni publiées ni distribuées, parce qu'elles nous sont parvenues trop tardivement et pour ainsi dire à la dernière heure. Il appartiendra aux bureaux des sections de les introduire dans leurs ordres du jour et d'en autoriser le développement, si la discussion en est demandée.

Deux savants distingués, MM. Gréhant, professeur au Museum d'histoire naturelle, et le Dr Albert Robin, de l'Académie de médecine de Paris, nous ont offert deux conférences. C'est une bonne fortune dont les membres du Congrès s'empresseront de profiter.

Vous savez, Messieurs, que le comité d'organisation a voulu donner au Congrès un complément qui lui paraissait de nature à accroître l'intérêt des discussions, en réunissant en une exposition très limitée tous les objets qui pouvaient être de nature à illustrer en quelque sorte les questions inscrites au programme.

Les rapporteurs, des administrations publiques, des constructeurs ou fabricants d'appareils ont été invités à y participer et nous n'avons rien omis pour donner à cette entreprise une large publicité. Si modeste qu'elle soit, cette exposition n'est pas dénuée d'intérêt et je crois même qu'elle pourra offrir d'utiles enseignements à certains égards.

Je viens de faire allusion aux comités étrangers. Le moment est venu de leur exprimer les sentiments de profonde gratitude qui nous animent pour le concours actif et dévoué qu'ils nous ont accordé. En Allemagne, au Danemark, en France, dans la Grande-Bretagne, en Grèce, en Italie, dans les Pays-Bas, en Roumanie, en Suisse, en Suède et en Norwège, au Brésil, aux États-Unis et au Mexique, nous avons été heureux de trouver de sympathiques collaborateurs, qui n'ont rien négligé pour nous procurer des adhésions.

Les gouvernements d'Allemagne, de la république Argentine, de l'Autriche, de la république du Brésil, de la Chine, de l'État indépendant du Congo, de la Corée, de la république de Cuba, des États-Unis d'Amérique, du Danemark, de France, de la Grande-Bretagne et des colonies britanniques, de la Grèce, du Guatémala, de la Hongrie, de l'Italie, du Japon, du grand-duché de Luxembourg, des États-Unis du Mexique, de la principauté de Monaco, du Paraguay, des Pays-Bas, du Pérou, de la Perse, du Portugal, de la Roumanie, de la Russie, de Siam, de la Suède et de la Norvège, de la Suisse et de l'Uruguay nous ont donné des marques précieuses de bienveillance en répondant par l'envoi de délégués, qui sont au nombre de 147, à l'invitation que notre gouvernement leur avait adressée de se faire représenter officiellement au Congrès.

Le gouvernement belge nous a accordé un encouragement analogue en désignant 31 délégués qui appartiennent à six départements ministériels.

Aujourd'hui, nous comptons 490 délégués désignés par des gouvernements provinciaux ou départementaux, des municipalités, des institutions sanitaires officielles, des bureaux de statistique, des académies, des sociétés savantes et des sociétés techniques.

Il me reste à vous entretenir, Messieurs, des dispositions matérielles qui ont été prises.

Le Sénat et la Chambre des représentants ont mis à notre disposition leurs salons pour la tenue des séances de la division d'hygiène. En nous accordant une faveur sans précédent, notre Parlement a voulu certainement marquer la haute estime dans laquelle il tient cette assemblée d'hommes éminents venus de toutes les parties du monde pour travailler au bien de l'humanité. L'Académie royale de Belgique et l'Académie royale de médecine nous ont autorisés à utiliser la salle où nous sommes réunis en ce moment et la salle de Marbre qui sera affectée à la division de démographie. Enfin, la ville de Bruxelles nous a généreusement permis d'installer notre exposition dans son école moyenne de la rue de Louvain, où vous trouverez réalisés tous les *desiderata* de l'hygiène sco-

laire. Vous voudrez sans doute, Messieurs, vous associer aux remerciements que le comité d'organisation est heureux de renouveler à ceux qui lui ont permis de vous recevoir dans des palais dignes de vous. (*Applaudissements.*)

Si notre comité a cru pouvoir attendre de vous une activité soutenue, s'il a jugé que, pour assurer à vos travaux l'esprit de suite qui doit y présider, il convenait de vous inviter à vous réunir deux fois par jour dans vos sections, il a néanmoins reconnu qu'il était juste et salutaire de mêler l'agréable à l'utile. Il s'est donc préoccupé de vos plaisirs et il a pris des dispositions qui lui paraissent propres à vous rendre agréables vos heures de loisir. Le *Vade mecum* qui vous a été distribué vous donne, à ce sujet, toutes les indications désirables. Enfin, le comité vous a fait remettre le *Guide de l'hygiéniste en Belgique*, qui vous incitera sans doute à visiter les services publics et les installations sanitaires et scientifiques, qui sont dignes de votre attention.

Messieurs, ma tâche est terminée; je vous ai fidèlement rendu compte des travaux qui ont été accomplis pour assurer le succès de ce congrès. Il vous appartiendra d'apprécier si le comité exécutif a été à la hauteur de la tâche qu'il avait assumée. (*Vifs applaudissements.*)

Discours de M. De Mot, bourgmestre de Bruxelles.

MONSEIGNEUR,
MESDAMES, MESSIEURS,

Le Congrès est de noble maison. Il continue de grandes assises tenues sur tous les points de l'Europe et aujourd'hui, comme Son Altesse Royale le faisait remarquer tantôt, il revient aux lieux de son berceau. Beaucoup d'entre vous, Messieurs, n'en sont pas à leur premier voyage à Bruxelles. J'espère qu'ils constateront que le grain qu'ils ont semé a fait lever d'heureuses moissons et que, dans le domaine communal, la ville de Bruxelles s'est efforcée de réaliser les progrès dont les Congrès antérieurs furent les apôtres et les propagateurs. C'est dans ces sentiments qu'à mon tour je souhaite la bienvenue, au nom de la ville de Bruxelles, à cette réunion jubilaire. Votre présence, Messieurs, est pour nous un honneur et un encouragement. Au nom de la capitale, je vous salue et je vous remercie. (*Longs et vifs applaudissements.*)

Discours de M. le Dr Brouardel, président de la Commission permanente internationale des Congrès d'hygiène et de démographie, délégué du Ministère de l'Intérieur de France et de l'Université de Paris.

MONSEIGNEUR,
MESDAMES, MESSIEURS,

Le Comité international des Congrès d'hygiène a été bien inspiré, lorsque, à Madrid, il a choisi Bruxelles pour siège du XIIIe Congrès.

Il n'avait eu d'ailleurs aucune hésitation. Il savait que depuis un demi-siècle sur le terrain hospitalier de la Belgique s'étaient tenus les divers Congrès qui avaient pour but d'améliorer la situation économique et la santé du peuple et des ouvriers. Il savait également que ces congrès n'étaient pas restés stériles, que leurs conclusions avaient reçu en Belgique, par la loi et par les mœurs, leurs sanctions pratiques. Je ne rappellerai en ce moment que le nom des Congrès des habitations à bon marché. La loi de 1889 a créé dans chaque arrondissement administratif des comités, pour favoriser la construction et la location d'habitations ouvrières salubres et les caisses d'épargne leur ont prêté plus de 50 millions.

Mais ce que votre Commission internationale ne pouvait oublier, c'est qu'en 1852 et en 1876 se sont tenues à Bruxelles les assises des premiers Congrès d'hygiène, qu'ici s'est cimentée cette union des hygiénistes, médecins, architectes, chimistes, philanthropes, qui a eu pour conséquence le succès des Congrès ultérieurs.

C'est dans cette réunion que nous avons entendu la conférence de M. Janssens sur les bureaux d'hygiène.

C'est chez vous qu'est né le mouvement qui a conquis l'opinion publique, a fait surgir nombre de bureaux d'hygiène du type Janssens, et nous a permis d'obtenir dans les différents pays les lois protectrices de la santé publique.

Je tenais à le dire aujourd'hui, car des Français à qui vous avez, il y a vingt-sept ans, donné une si fructueuse hospitalité, deux seuls survivent, A.-J. Martin et moi; Laussedat, Liouville, Du Mesnil, Napias et d'autres ne sont plus et il appartient à ceux qui furent les témoins de ces premiers efforts de dire à leurs nouveaux compagnons de lutte la dette de reconnaissance que nous avons contractée vis-à-vis de la Belgique.

Votre Commission internationale en désignant Bruxelles était donc

sûre du succès, le passé répondait de l'avenir, mais elle savait également que l'organisation du Congrès était en bonnes mains. J'ai eu le bonheur d'être plusieurs fois en ma vie, dans des conférences internationales, le collaborateur de votre président, M. Beco. Pour moi son nom veut dire : travail, persévérance, compétence absolue dans toutes les matières d'hygiène administrative.

J'ai plusieurs fois été le collègue de M. Putzeys dans les commissions internationales, j'ai admiré son esprit de méthode, de classement, de clarté.

L'œuvre de préparation de ce Congrès pourra servir de modèle aux organisateurs de ceux qui se tiendront à l'avenir. Nous en remercions bien sincèrement votre Comité, son président et son secrétaire général.

Les espérances que votre commission avait conçues à Madrid sont donc réalisées. Le succès de ce Congrès est assuré.

Enfin, Messieurs, Son Altesse Royale a bien voulu accorder sa haute protection à nos travaux. En affirmant par sa présence et par sa parole l'intérêt que les pouvoirs publics portent aux aspirations des hygiénistes, Son Altesse a avancé l'heure du triomphe; tous nous la prions de recevoir l'expression de notre respectueuse reconnaissance.

Messieurs, c'est dans la discussion et dans les conclusions qu'adoptera cette réunion des savants et des hygiénistes du monde entier que nous trouverons indiquées les directions que devra suivre le Congrès de la tuberculose qui se tiendra à Paris en 1904.

Nous espérons que votre bonne volonté, votre union dans l'effort à accomplir nous rendra forts dans la lutte contre le plus cruel fléau des temps modernes et que, grâce à vous, la réunion de l'an prochain sera aussi féconde que celle-ci.

Messieurs, en vous quittant dans quelques jours, je ne vous dirai pas adieu, mais à Paris, à l'année prochaine. (*Applaudissements.*)

Discours de M. le Dr Schjerning, médecin général, délégué du gouvernement allemand.

EURE KÖNIGLICHE HOHEIT!
MEINE DAMEN UND HERREN!

Glücklich und viel verheissend ist der XIII. internationale Congress für Hygiene und Demographie eröffnet worden. Selbst der Sonnenschein, der mächtige Förderer aller hygienischen Bestrebungen, der zum Wohlbefinden zum Wachsen und Gedeihen so nötig ist, hat sich eingestellt und die Herzen Aller erfreut und erwärmt.

Ist es nicht von glückverheissender Bedeutung, dass der Congress in diesem Lande stattfindet, dessen hohe immer fortschreitende Kultur wir täglich immer wieder bewundern können? Allerdings ist jeder Kulturfortschritt ein Sieg erst nach dem Kampfe, den der Mensch mit den Kräften der Natur und mit seinesgleichen zu bestehen hat, und fordert, wie in jedem Kampf, so auch hier Opfer!

Aber für diesen Kampf hat die Wissenschaft dieses Landes die sichersten Waffen und schützende Massnahmen bereitet. Und bietet nicht die Zusammensetzung und die verständnissvolle Leitung des Congresses, ebenso wie die Grösse der Aufgaben, die vor Ihnen liegen, die Ansicht auf ein glückliches Gelingen? Die grösste und sicherste Gewähr hierfür aber sehe ich in dem Protektorat und der Ehrenpräsidentschaft edler Fürsten deren weises Verständniss für alle Aufgaben des Friedens, für Handel und Verkehr, für Wissenschaft und Kunst die ganze Welt bewundert.

So ist es erklärlich, dass zahlreiche Gelehrte aus allen Ländern Ihrem Rufe gefolgt sind, und auch aus meiner Heimat sind eine grosse Zahl von Vertretern Ihres Faches hierher geeilt. Bringt man doch gerade in Deutschland Ihren Bestrebungen das vollste Interesse entgegen vom Throne herab bis zum einfachsten Arbeiter.

Gerade Seine Majestät Kaiser Wilhelm hat wiederholt der hygienischen Wissenschaft zum Wohle des Volkes neue Wege gewiesen, neue Anregungen gegeben und erst kürzlich sein warmes Herz für Ihre Bestrebungen dadurch bekundet, dass er aus Allerhöchst eigener Entschliessung einem berufenen Vertreter Ihres Faches die höchste staatliche Würde zu verleihen geruhte. Dass in Deutschland die Hygiene eifrig gepflegt und hoch geschätzt wird, kann denn nicht Wunder nehmen, der da weiss, dass dort einst ein Pettenkofer wirkte und jetzt, ein Robert Koch, ein Behring, Ruhner, Löffler, Flügge, Kirchner und viele andere weiter arbeiten, Männer, die im edlen Wettstreit mit den Gelehrten aller Kulturländer nach der Palme der Wissenschaft zur Wahrheit ringen und immer grösseres Verständniss für die Errungenschaften der Hygiene in das Volk zu tragen bestrebt sind.

Im Namen der deutschen Regierung und im Namen Aller, die hier mit mir aus dem deutschen Reiche erschienen sind, Ihnen für Ihre Einladung und die warme Aufnahme den herzlichsten Dank zu sagen, gereicht mir zur hohen Ehre, und ich betrachte es als ein besonderes Glück, dass diese Ehre mir als einem Vertreter der deutschen Armee, beschieden ist, denn bei uns sind aus der Armee, aus den Reihen der Sanitätsoffiziere zahlreiche Förderer der hygienischen Wissenschaften und Bestrebungen hervorgegangen, bei uns ist die Armee eine hygie-

nische Schule des Volkes. Die Volkshygiene ist mit der Armeehygiene innigst verbunden und von ihr in weitem Umfange gefördert. Nirgends lassen sich bessere, ziffernmässige Nachweise für die segenreichen Wirkungen der hygienischen Arbeiten erbringen, als durch die Krankheits- und Sterblichkeitszahlen des Heeres.

Mit dem herzlichen Dank für Ihre Einladung verbinde ich den innigen Wunsch für ein glückliches Gelingen Ihres Werkes. Möchte der Congress eine neue, wichtige Etappe sein auf dem Siegesgange, den die Hygiene in den Kulturstaaten in den letzten Jahrzenten genommen hat.

Möchten Ihre Arbeiten zum Wohle aller Völker, zum Segen der ganzen Menschheit dienen!

Gott schütze den König!

Gott segne das gastfreie, belgische Volk! (*Applaudissements.*)

Discours de M. le Dr Louis de Csatáry, délégué du Ministère de l'Intérieur de Hongrie.

ALTESSE ROYALE,
MESDAMES, MESSIEURS,

Envoyé par le Gouvernement royal de la Hongrie, j'ai l'honneur de saluer Votre Altesse Royale et le Congrès d'hygiène et de démographie; j'émets mes meilleurs vœux pour le succès des travaux entrepris dans l'intérêt de l'humanité.

C'est à Bruxelles qu'avait lieu en 1876 la première exposition d'hygiène; la Belgique doit être considérée comme le berceau de l'hygiène appliquée; l'exemple salutaire fut suivi par toute l'Europe civilisée, la Belgique reçoit maintenant les remerciements bien mérités de toutes les nations. (*Applaudissements.*)

Discours de S. Exc. le Dr Karl Theodor von Inama-Sternegg, délégué du Ministère des Cultes et de l'Instruction d'Autriche.

EURE KÖNIGLICHE HOHEIT,
MEINE DAMEN UND HERREN!

Im Namen der kaiserlich, königlichen Regierung von Oesterreich, sowie im Namen aller österreichischen Mitglieder dieses Kongresses habe ich die Ehre den Gefühlen userer tiefsten Verehrung und Ergebenheit Ausdruck zu geben für das schöne Land Belgien, für Seine Majestät

den König, den erhebenen Protektor unseres Kongresses, für Seine königliche Hoheit den Prinzen Albert, der uns die besondere Auszeichnung erwiesen hat, den Ehrenvorsitz zu übernehmen.

Die Vereinigung von Hygiene und Demographie auf gemeinsamen internationalen Kongressen hat sich schon seit langer Zeit fruchtbar erwiesen. Die hohen Regierungen erkennen dies dankbar an, indem sie in dem internationalen Kongresse eine Institution fördern, welche unentwegt der Erforschung der Grundbedingungen wesentlicher Wohlfahrt gewidmet ist und damit auch die Erfüllung der Aufgaben erleichtert, welche der öffentlichen Gesundheitspflege zufallen.

Permettez-moi aussi de dire un mot au nom de l'Institut international de statistique en ma qualité de président de cet Institut. C'est un moment d'importance incomparable pour un statisticien de parler à la place où, il y a cinquante années, le premier Congrès international de statistique fut ouvert. Les mânes du célèbre Quetelet nous entourent; l'esprit de ses recherches scientifiques nous remplit; son idée d'une association internationale est devenue une tradition indélébile.

L'inauguration du XIII[e] Congrès international d'hygiène et de démographie est en même temps l'approbation des idées de Quetelet à la vue du monde civilisé. Nous félicitons la Belgique de fêter ce cinquantenaire en convoquant à un Congrès international les hygiénistes et les démographes du monde entier, car tous doivent une reconnaissance illimitée à cet homme illustre et au pays qui l'a fait naître.

L'Institut international de statistique offre ses salutations les plus confraternelles au présent Congrès; il est convaincu que l'accord de nos buts est aussi le terrain solide de nos sympathies.

De tout mon cœur, je souhaite un bon succès aux délibérations de notre Congrès. (*Applaudissements.*)

Discours de M. le D[r] Charles Cortezo y Prieto, directeur général de la Santé et membre de l'Académie royale de médecine, délégué du gouvernement espagnol.

MONSEIGNEUR,
MESDAMES, MESSIEURS,

C'est au nom de l'Espagne et au nom du gouvernement espagnol que j'ai l'honneur d'adresser à S. A. R. le Prince Albert de Belgique, à la

nation belge, à la ville de Bruxelles et aux savants hygiénistes de tous les pays ici réunis, un salut plein de respect et plus plein encore de cordialité. L'Espagne a toujours aimé et elle aime maintenant passionnément la Belgique, dont elle a partagé les destinées pendant une période historique dont il reste peut-être de douloureux souvenirs, mais qui fut assurément glorieuse. Aujourd'hui, l'Espagne regarde avec une joie jalouse sa sœur prospère, riche, heureuse, dotée de libres et fortes institutions et gouvernée par un souverain qui passera certainement dans l'histoire comme le modèle des rois constitutionnels et comme le père de son peuple. (*Applaudissements.*)

Je veux aussi, toujours au nom de mon pays, rendre hommage aux savants de tous les pays ici rassemblés. La visite qu'ils nous ont faite restera toujours comme un souvenir ineffaçable dans la mémoire de l'Espagne. Nous nous proposons de démontrer le profit de cette visite en imitant l'esprit de travail et l'intelligence qui vont présider aux travaux de ce Congrès. (*Applaudissements.*)

Discours de M. Henri Monod, conseiller d'État, Directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques, délégué du gouvernement français.

MONSEIGNEUR, MESSIEURS,

Rien n'atteste mieux, il me semble, quelle place a conquise l'hygiène dans les préoccupations du monde que le succès du présent congrès, succès sans précédent, je pense, par le nombre et l'importance des travaux qu'il a suscités. Et que ce soit dans cette contrée hospitalière de Belgique, tant aimée de ceux qui ont été une fois admis à son intimité, dans cette belle et noble ville de Bruxelles, si ouverte aux idées générales comme aux impulsions généreuses et qui a eu la gloire de réunir, il y a un demi-siècle, le premier congrès international d'hygiène, que ce soit ici que cette démonstration soit faite avec un tel éclat, c'est une joie pour nous tous.

Reportez-vous, Messieurs, à vingt ans en arrière. Rappelez-vous les éloquents appels des hygiénistes d'alors, leurs efforts, si longtemps stériles, pour éveiller et émouvoir l'opinion, leurs supplications périodiques, mais rarement écoutées, aux représentants de la presse... Vraiment, ils prêchaient dans le désert. Mais les prédications dans le désert ne sont pas toujours les moins efficaces. Celles des hygiénistes n'ont pas été perdues. S'ils sont plus ardents que jamais dans leur apostolat, au

moins ont-ils cet encouragement de constater qu'ils ont forcé l'attention. L'on n'ouvre guère aujourd'hui une revue ou un journal sans y rencontrer quelque mémoire ou quelque revendication concernant l'hygiène. Preuve décisive, Messieurs, de ce que réclame le public.

Il réclame même plus, le public, qu'une instruction hygiénique ; il exige une protection effective, et il s'en prend volontiers aux gouvernements lorsque cette protection lui paraît insuffisante.

Un double mouvement, qui se poursuit dans les sociétés contemporaines, explique cet état des esprits.

D'une part, les découvertes pastoriennes et le développement des travaux bactériologiques ont démontré qu'il y a des maladies évitables, mais que les moyens efficaces pour les prévenir dépassent les forces de l'individu.

D'autre part, l'étude, de plus en plus approfondie, de plus en plus généralisée, des principes de la solidarité sociale a mis en pleine lumière le devoir d'épargner aux individus des maux qui peuvent l'être par l'intervention de la collectivité.

La conséquence de ces deux mouvements, l'un plutôt scientifique, l'autre plutôt philosophique, a été de faire prévaloir dans l'opinion l'hygiène publique, qui est la défense sanitaire de tous, sur l'hygiène individuelle, de sorte que cette opinion est prête aujourd'hui à imposer aux pouvoirs publics des interventions que naguère elle eût rejetées bien loin comme arbitraires, vexatoires et insupportables.

Tous les pays civilisés sont entraînés dans cette direction. Tous sont donc, Messieurs, intéressés à vos travaux. La France a une raison spéciale pour apporter à ces travaux une attention extrême. Elle vient enfin de se donner une loi sanitaire. C'est cette année même qu'entre en vigueur la loi du 15 février 1902, dont le titre est : *Loi pour la protection de la santé publique.* Cette loi est tardive ; le retard nous permettra de profiter des expériences faites par d'autres nations. Dès maintenant leur exemple nous montre qu'une loi d'hygiène publique, consciencieusement appliquée, a pour effet certain une diminution de la mortalité.

Cela n'est pas sans importance, au seul point de vue économique, dans un pays à faible natalité comme est le nôtre. Mais qu'en dire si l'on se place au point de vue de l'humanité? Si l'on se rappelle qu'une mort suppose de dix à douze maladies? Si l'on suppute, avec cet élément, les charges financières, les souffrances physiques, les douleurs morales qu'une diminution de la mortalité épargne aux citoyens? Et comment tous les gens de cœur ne se sentiraient-ils pas poussés à l'action, pour respecter eux-mêmes et pour faire respecter autour d'eux les lois d'hygiène, s'ils réfléchissent que ces maladies évitables, ces morts préma-

turées, frappent principalement ceux qui leur opposent le moins de résistance, les plus faibles, les plus misérables, les enfants et les pauvres?

La base des opérations, dans notre loi de défense sanitaire de 1902, c'est la commune. Il n'en saurait être autrement. L'hygiène publique, comme l'assistance publique, est d'essence communale. C'est de l'individu à la famille, de la famille à la collectivité supérieure, que doivent aller les responsabilités. Aussi comptons-nous en France sur la loi nouvelle pour développer la vie municipale, qui est si fortement organisée en Belgique, et une grande liberté est laissée aux municipalités pour choisir les moyens d'obéir à la loi. Mais encore faut-il être assuré qu'elles lui obéissent. L'intérêt général engagé est de trop haute importance pour qu'un contrôle n'existe pas. Ce contrôle est exercé par le pouvoir qui est le régulateur normal des obligations réciproques des citoyens et des collectivités, par l'État.

La nécessité de ce contrôle par l'État est de plus en plus comprise, de plus en plus pratiquée, et le pays qui a toujours montré le plus d'attachement aux franchises locales et à la liberté individuelle, l'Angleterre, est aussi celui qui donne au monde les plus énergiques et les plus fructueux exemples de la subordination des intérêts individuels et des intérêts locaux à l'intérêt général de la santé publique. Cette subordination est la première condition essentielle de l'application des principes de l'hygiène publique.

La seconde est l'entente complète, cordiale, désintéressée, des hommes de science avec les hommes d'action, des congrès avec les gouvernements, et, dans chaque pays, du corps médical avec les administrateurs. Que peuvent les uns sans les autres? Dans quelles ténèbres se débat l'administrateur si la science n'éclaire pas sa route! Et dans quelle impuissance pratique demeure le savant si personne ne donne vie et action à ses découvertes! C'est seulement de l'accord de ces deux forces qu'il est permis d'espérer le succès.

Il est un autre accord que j'appelle de tous mes vœux, et qui, j'en ai la conviction, sera l'œuvre de l'avenir. Une entente s'est établie entre les nations civilisées pour s'opposer à l'invasion des maladies exotiques, et les plus sceptiques sont contraints de rendre hommage aux résultats qu'elle a donnés. Pourquoi n'envisagerait-on pas, pourquoi ne préparerait-on pas une entente contre les maladies autochtones évitables, lesquelles, si l'on considère une période un peu longue, font bien autrement de ravages que la peste, la fièvre jaune et le choléra? Pourquoi n'existerait-il pas quelque jour un bureau officiel international d'hygiène publique, auquel toutes les nations apporteraient et emprunteraient des informations utiles, des éléments de progrès sanitaire? En ce cinquan-

tenaire des congrès d'hygiène, il est permis de rêver ce rêve et d'entrevoir une alliance internationale pour la lutte contre les maladies et la mort, qui devraient être, qui seront quelque jour, nos seuls ennemis. (*Applaudissements.*)

Que le comité d'organisation de ce congrès me permette de le saluer, au nom du gouvernement de la république française, que j'ai le grand honneur de représenter parmi vous, de le féliciter de son succès et de le remercier des soins qu'il a pris.

Soyez tous assurés, Messieurs, que ce gouvernement suivra vos travaux avec la certitude qu'il en tirera profit pour la France. (*Vifs applaudissements.*)

Discours de M. le professeur Dr G. S. Woodhead, délégué de l'Université de Cambridge.

YOUR ROYAL HIGHNESS,
LADIES, GENTLEMEN.

If I had the salve tongue of some of the previous speakers or the golden words of some others who have spoken, I feel that I might, possibly, give some adequate idea of the pleasure and satisfaction that is given to the British Members of this Congress to be, at your invitation, in your beautiful and hospitable city of Brussels.

I speak on behalf of myself and my colleagues when I say that we feel a special pleasure in being here where we remember that it was to Bruges in the 15th Century and to Antwerp in the 16th onwards that all the great merchants of the world and especially those from Germany, Venice and England, came to the great markets of these cities to buy and to sell and to improve the commerce of the world, and that now another great city of the Belgian States is the Centre of a congress which could only be called together when men of all nationalities welcome a meeting the aim of which is to advance the common good.

On looking back, indeed, and comparing the past with the present, we cannot but feel that such an international gathering, as you now welcome so warmly, could have met with a reception of a very different nature, probably because the aims of such a gathering would have been of a very different and less peaceful character.

We are glad to be here too in the home of so many brilliant workers in the scientific world. Men to whom, along with the great men of France, Germany and other scientific nations, we are proud to accord a

place of honour in our scientific roll and to whose international brotherhood we are proud to belong.

I may say on behalf of my colleagues too that we are especially glad to be here because we feel that Great Britain and Belgium have much in common even beyond the science and practice of hygiene. We are drawn together by sympathetic ties in that the monarchs under whom we live are both interessed not merely in the honour of their kingdoms but in the welfare of their subjects, their health and their prosperity; that those, in authority in the Governments of these two great nations are equally anxious to preserve the health of their peoples and that the peoples themselves are minded to work with their monarchs to obtain the best results possible.

Now, instead of meeting for war in this beautiful country of yours, we come together in the more peaceful interests of health, national and personal, and who will say that this is not a far higher and nobler end to serve?

My words are weak, but I can assure you that I have behind them the heartiest good wishes of my colleagues which no words could be sufficient to express and I can only conclude by saying on their behalf that: *la Grande-Bretagne vous salue! (Applaudissements.)*

Discours de M. Angelo Celli, délégué du Ministère de l'Instruction publique d'Italie.

MESSIEURS ET COLLÈGUES,

J'ai l'honneur de vous apporter les hommages respectueux du gouvernement et des hygiénistes italiens.

L'Italie est fière de pouvoir donner ici la preuve évidente de l'utilité de ces Congrès. Elle est fière d'apprendre vos progrès sanitaires et de vous dire qu'elle aussi a mis à profit le temps écoulé entre le premier Congrès et le Congrès actuel, dans cette belle métropole de l'hygiène moderne.

Chez vous, l'assistance publique est bien organisée depuis longtemps. Mais notre législation sanitaire ne date, vous le savez, que de 1888. Depuis lors, nous l'avons perfectionnée de plus en plus par des lois complémentaires. Nous continuerons à la perfectionner encore et toujours. Nous ne demandons pas mieux que de l'élever et de la maintenir à la hauteur de la science médicale, qui, aujourd'hui, fait le plus de progrès : l'hygiène.

Sous l'impulsion des nouveaux règlements sanitaires, nous avons accompli, dans les quinze dernières années, de nombreux travaux d'as-

sainissement de nos villes, grandes et petites. Rome, Turin, Milan, Naples, Palerme, etc., peuvent mettre leurs travaux d'assainissement en regard de ceux d'autres grandes villes d'Europe; de même nos petites communes rivalisent d'une vive émulation pour s'approvisionner d'eau potable.

Jusqu'à présent, pas moins de 1,400 communes ont pris cette mesure sanitaire, la plupart ayant eu recours à l'eau de source. Et maintenant, nous faisons appel aux entrepreneurs de toutes les nations qui veulent soumissionner pour l'exécution d'un travail de 125 millions, qu'aucun peuple, antique ou moderne, n'a jamais conçu; il s'agit d'un aqueduc pour la région de la Pouille, c'est-à-dire pour trois grandes provinces, 194 communes, 1,700,000 habitants.

D'autre part, nous tenons prêts 325 millions pour l'assainissement des campagnes paludéennes.

Nous avons fait aussi des lois d'hygiène sociale, concernant le travail des femmes et des enfants, les accidents du travail, l'office du travail, les maisons ouvrières, et nous en projetons d'autres sur le repos hebdomadaire et sur les maladies professionnelles.

Nous venons de donner à la prophylaxie de la syphilis et des maladies vénériennes, une direction plus conforme à l'hygiène, à la morale et à la dignité humaine.

Nous avons voté des lois spéciales, les premières du genre, dirigées contre les ennemies les plus terribles de nos campagnards, la malaria et la pellagra. Nous nous apprêtons à lutter, avec la dernière énergie, contre ces deux fléaux et ces deux hontes de notre pays.

En attendant nous avons porté à un haut degré de perfection l'enseignement universitaire de l'hygiène.

Déjà, dans quelques universités, on commence à l'enseigner aux étudiants en droit et aux élèves des écoles normales supérieures. Nous enseignons aussi l'hygiène à tous nos élèves ingénieurs et vétérinaires. Dans nos dix-sept universités, l'examen d'hygiène est obligatoire et pratique pour tous les élèves en médecine ou en pharmacie et nous avons même des cours de perfectionnement pour médecins, pharmaciens, vétérinaires et ingénieurs diplômés.

De façon qu'en peu d'années, pas moins de 3,000 soldats de cette nouvelle armée d'hygiénistes sont allés combattre, par toute l'Italie, pour le bien de l'humanité, la gloire de la civilisation et la grandeur de la patrie.

Nous faisons, de plus, une active propagande hygiénique dans les écoles et les milieux populaires.

Les effets de cette œuvre législative, administrative, éducative ont été merveilleux.

En peu d'années, certaines épidémies ont presque disparu sous nos yeux; la dysenterie et le typhus pétéchial par exemple; d'autres épidémies, telles que les maladies éruptives et la fièvre typhoïde, ont fléchi progressivement jusqu'au quart de leur ancienne fréquence; la tuberculose elle-même recule peu à peu. La mortalité générale était descendue, pendant les derniers vingt-cinq ans du siècle passé, de 30 à 23 p. m., subissant ainsi une décroissance proportionnelle plus considérable que dans les autres pays, la Hongrie et la Hollande exceptées. Dans les premières années du siècle nouveau, elle décroît encore davantage, et c'est une grande satisfaction pour nous, Italiens, de pouvoir dire que notre mortalité se rapproche de celle d'un pays aussi avancé que la Belgique.

De la sorte, Messieurs et collègues, nous épargnons annuellement deux cent mille existences et notre population augmente d'un million tous les cinq ans.

Parallèlement à ce grand progrès hygiénique se sont développées notre industrie, notre agriculture, notre économie sociale, et la conscience de nos ouvriers s'est heureusement éveillée non seulement dans les villes mais encore dans les campagnes.

Et maintenant notre vœu le plus ardent est d'avancer toujours dans la voie de l'hygiène sociale, sous l'égide de la paix et de la fraternité des peuples.

C'est pourquoi nous sommes venus admirer de près cette Belgique où de loin nous sommes habitués à regarder les temples de la justice et de la solidarité, les phares d'une civilisation nouvelle et supérieure.

Messieurs et collègues, il y a quatre ans que, dans la ville de la Haye, un Congrès de diplomates sanctionna le cri fatidique : Bas les armes ! Que ce Congrès scientifique, en cette ville de Bruxelles, puisse aujourd'hui proclamer solennellement :

Salus generis humani suprema lex esto !

(*Applaudissements.*)

Discours de M. le Dr Mishima Michiyoshi, délégué du gouvernement japonais.

Seiner Durchlaucht Prinz Albert
und hochansehnliche Versammlung !

Ich habe grosse Ehre hier als Vertreter unserer kaiserlichen japanesischen Mitgliedern ein Wort zu sagen. Es freut uns wie die hygienische und demographische Wissenschaft und Angelegenheiten Jahr für Jahr

für menschliches Glück viel zu leisten den grossen Fortschritt gemacht haben.

Unsere heimatliche Regierung betrachtet auch einen grossen Nutzen und gegen das Volk glücktuende Resultate von diesen Wissenschaften, und schickte bis jetzt jedesmal einige Beamten und Gelehrten als Mitglied an diesen Congress, um sich daran zu beteiligen.

Diesmal hat die Regierung ebenfalls drei Beambten geschickt, von denen einer derselben in ein paar Tagen ankommen wird.

Als hygienische Wissenschaft können wir mit Stolz vor sie die Nachricht bringen, dass wir in der Schulhygiene einen überschreitenden Fortschritt gemacht haben, wie z. B. in Japan existiren seit 1900 ungefähr 2,800 Schulärzte gegen 4,800 öffentliche Schulen und es wird noch die Schulhygiene als notwendiges Fach seit 1895 in der höheren Lehrerbildungsanstalt unterrichtet. Ausserdem hat man noch seit 1900 eine schulhygienische Abteilung in dem Unterrichtsministerium eingerichtet.

Nun schliesse ich mit einem Worte, einem feierlichen Wunsch für die Eröffnung dieses Kongresses.

Japan ist von hier über 50 Tage und über 10,000 Meilen von hier entfernt. Aber diese Entfernung verbinden die zwölf grossen japanesischen Dampfer monatlich zweimal ganz regelmässig. Und die Endstation derselben ist Anvers. So gestehen wir besonders grosse Freude, dass wir uns hier in Belgien an dem internationalen Congresse beteiligen können.

(*Applaudissements.*)

Discours de M. le Dr O.-N. Kiär, directeur du Bureau central de statistique, délégué du gouvernement norvégien.

ALTESSE ROYALE,
MESDAMES, MESSIEURS,

Au nom de mon gouvernement et de mes collègues norvégiens, j'ai l'honneur d'exprimer l'intérêt qu'inspire à notre pays ce Congrès.

La Norvège présente peut-être, sous certains rapports, des conditions hygiéniques relativement favorables.

Cependant il s'en faut de beaucoup que ces conditions aient été utilisées autant qu'elles le devaient. Il y a sous ce rapport des lacunes et même des abus auxquels il serait important de remédier. C'est pourquoi nous apprécions beaucoup l'occasion que cette assemblée d'illustres savants

venus de tous les pays de l'Europe et même de l'Amérique et d'autres parties du monde, nous offre de profiter de leurs études et expériences.

Et, Mesdames et Messieurs, c'est un noble et digne but qui a réuni ce Congrès International. Car de prévenir autant que possible la maladie, de soulager la souffrance, est-ce faire autre chose que de suivre l'exemple le plus beau et le plus salutaire qui ait été donné aux hommes : celui du bon Samaritain?

Et considérant la deuxième partie du Congrès, celle de la démographie, qu'est-ce autre chose que le domaine le plus humanitaire, de la statistique? Sous ce rapport je me permettrai de dire que le Congrès s'est réuni sous les meilleurs auspices en siégeant dans le pays des Quételet et des Heuschling, ces astres lumineux du firmament démographique, dont tous les statisticiens honorent l'un comme le père véritable de la statistique internationale et respectent l'autre comme un des premiers statisticiens de son temps.

Nous inspirant de ces nobles traditions, nous souhaitons la meilleure réussite des travaux humanitaires et scientifiques du Congrès.

(*Applaudissements.*)

Discours de M. le Dr professeur C.-H.-H. Spronck, membre extraordinaire du Conseil sanitaire central d'Utrecht, délégué des Pays-Bas.

MONSEIGNEUR,
MESSIEURS LES MINISTRES,
MESDAMES, MESSIEURS,

Au nom du Gouvernement des Pays-Bas, j'ai l'honneur de rendre hommage à son Altesse Royale, de saluer S. Exc. le Ministre des Affaires étrangères, Monsieur le Président et Monsieur le Maire de Bruxelles, les membres du Comité d'organisation, et de vous remercier des paroles de bienvenue que vous venez de nous adresser.

C'est avec un réel empressement que les délégués néerlandais se sont rendus à votre invitation, non seulement parce que les questions annoncées au programme contiennent des problèmes de haute importance et de grande actualité, que les savants qui les discuteront sont d'une compétence de premier ordre et que sans doute un succès brillant est assuré au Congrès de Bruxelles. Mais aussi et surtout parce que nous avons le désir de venir apporter l'expression de nos sympathies à nos voisins si bienveillants, si hospitaliers, de voir de plus près tout ce que

la Belgique a fait en ces dernières années pour l'hygiène et d'applaudir à tous ces progrès.

Nous faisons des vœux pour que les résultats du Congrès de Bruxelles dépassent les plus belles attentes. (*Applaudissements.*)

Discours de M. le Dr Ramirez de Arellano, délégué du gouvernement mexicain.

ALTESSE ROYALE,
MESDAMES, MESSIEURS,

Je regrette beaucoup de ne pouvoir bien parler le français pour vous faire connaître les sentiments de mon pays pour cette assemblée qui montre les efforts de l'humanité pour donner aux peuples le plus grand des trésors, c'est-à-dire la santé ; mais je puis vous assurer que ces sentiments sont les plus élevés.

J'ai l'honneur de vous adresser les souhaits de bonheur que vous envoie mon pays, la République Mexicaine. Je vous présente aussi les compliments du Conseil de salubrité et des Instituts médicaux de la ville de Mexico, et ceux de la délégation que je représente.

J'ai dit. (*Applaudissements.*)

Discours de M. le Dr F. Schmid, directeur du Bureau sanitaire fédéral, délégué de la Suisse.

MONSEIGNEUR,
MESDAMES, MESSIEURS,

Je me ferais presque un scrupule de prendre la parole au sein de cette illustre assemblée et d'abuser, ne fût-ce que pour quelques minutes, de vos précieux instants, si je n'avais à m'acquitter d'un devoir. Et tout d'abord que M. Beco me permette de le remercier des paroles bienveillantes qu'il a consacrées dans son discours d'ouverture, au pays que j'ai l'honneur de représenter ici. Le Ve Congrès international d'hygiène et de démographie, qui eut lieu à Genève en 1882, a exercé une influence incontestable sur le développement de l'hygiène publique dans notre pays. Mais les Congrès qui suivirent, et auxquels la Suisse a toujours été officiellement représentée, n'ont pas été non plus sans utilité pour nous. La législation sanitaire de la confédération et des cantons s'est souvent inspirée des idées qui ont été émises dans leur sein et des résultats de leurs discussions, plus particulièrement en ce qui concerne la prophy-

laxie des épidémies, l'hygiène industrielle, la police des denrées alimentaires, l'hygiène scolaire et l'hygiène urbaine. Aussi la Suisse n'a-t-elle pas voulu demeurer étrangère au Congrès actuel, alors surtout qu'il se réunit dans une ville dont les institutions hygiéniques peuvent être partout citées comme des modèles, et c'est au nom de la délégation suisse que j'ai l'honneur, très vivement ressenti par moi, d'apporter ici les salutations et les sympathies très vives de mon pays, en même temps que ses vœux les plus sincères pour la pleine et complète réussite du XIIIe Congrès international d'hygiène et de démographie.

(*Applaudissements.*)

La séance est levée à 11 $^1/_2$ heures et S. A. R. Mgr le Prince Albert, suivi de l'assemblée, se rend à l'Exposition pour en faire l'ouverture.

SÉANCE GÉNÉRALE DE CLOTURE

le 8 septembre 1903.

PRÉSIDENCE DE M. BECO, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 2 heures et 20 minutes.

Prennent place au bureau : MM. Beco, président; van der Bruggen, ministre de l'Agriculture, le Dr Brouardel, le Dr Putzeys, De Mot, le Dr Devaux et le Dr Voituron.

M. LE PRÉSIDENT. Messieurs, nous avons comme premier objet à l'ordre du jour le vote par l'assemblée générale des conclusions et des vœux que le bureau du Congrès, d'accord avec la Commission permanente internationale, a repris dans les résolutions adoptées par les sections.

Nous considérerons ces vœux et résolutions comme adoptés si, après la lecture qui va en être successivement faite, personne n'y fait opposition.

La parole est à M. le secrétaire général qui voudra bien les lire en suivant l'ordre des sections.

Vœux et conclusions.

M. PUTZEYS donne lecture des conclusions et vœux suivants :

Première section.

Bactériologie, microbiologie et parasitologie appliquées à l'hygiène.

1. Constitution d'une commission internationale chargée de préciser les méthodes destinées à la mensuration de l'activité des sérums.

2. Application généralisée, dans un but prophylactique, des injections préventives de sérum antidiphtérique.

3. Rédaction pour le prochain Congrès d'un rapport indiquant quelles ont été les variations de la morbidité et de la mortalité dans les différents pays pendant les dix premières années de la sérothérapie, de 1895 à 1905.

4. La tuberculose humaine est particulièrement transmise d'homme à homme; néanmoins, dans l'état actuel de nos connaissances, le Congrès estime qu'il y a lieu de prescrire des mesures contre la possibilité de l'infection de l'homme par les animaux.

M. le Président. Personne ne demandant la parole, je déclare ces résolutions adoptées à l'unanimité.

M. Putzeys donne lecture des conclusions et vœux suivants :

Deuxième section.

Hygiène alimentaire : sciences chimiques et vétérinaires appliquées à l'hygiène.

1. La viande est impropre à la consommation quand elle provient d'animaux atteints des maladies suivantes : charbon bactéridien; charbon bactérien; morve et farcin; rage et suspicion de rage (dans les cas de morsure par un animal enragé la viande pourra être consommée après stérilisation); tétanos; septicémie gangréneuse; pyoémie; trichinose; ladreries du bœuf et du porc (la viande ladrique pourra être consommée après emploi d'un procédé assurant la destruction des cysticerques); actinomycose généralisée; tuberculose dans les cas suivants : *a*) lorsque l'affection est généralisée, quel que soit l'état d'embonpoint de l'animal; *b*) lorsque l'animal est dans un état d'amaigrissement prononcé, quelle que soit l'étendue des lésions. La viande saisie pour tuberculose généralisée pourra, quand l'état d'embonpoint de l'animal sera satisfaisant, être livrée à la consommation après stérilisation; il en sera de même dans les cas douteux, eu égard à la nature et à l'étendue des lésions. Il y aura lieu de procéder à la saisie totale des organes viscéraux quand la tuberculose sera constatée dans un viscère; fièvre typhoïde du cheval; entérite diarrhéïque aiguë du veau; coryza gangréneux du bœuf; peste bovine; la viande provenant d'un animal atteint de peste bovine pourra être livrée à la consommation quand on ne constatera à l'autopsie que quelques lésions très limitées; gourme maligne; anasarque; psorospermoses, quand les lésions sont calcaires ou purulentes; albuminurie avec infiltration des muscles; hydroémie; mélanose généralisée; ictère; urémie; carcinomatose; maladies en général rendant la viande saigneuse, infiltrée

ou altérée d'une façon notable; intoxication quand la substance ingérée peut nuire à la santé de l'homme.

La viande provenant d'animaux atteints de rouget du porc ou de pleuropneumonie contagieuse de la bête bovine pourra être consommée si elle présente un aspect normal.

Les viandes insalubres doivent être détruites par des agents chimiques ou physiques; l'enfouissement ne doit être toléré que lorsque ces moyens ne peuvent être employés.

2. On ne doit considérer comme lait et vendre comme tel que le lait entier, c'est-à-dire un lait provenant de la traite complète et fourni par des vaches saines.

Les sous-produits de l'industrie laitière, tels que le lait écrémé, demi-écrémé, lait centrifugé, lait pauvre, ne doivent pas être utilisés pour l'alimentation des nouveau-nés, des malades et des vieillards.

Ces sous-produits représentent évidemment une valeur alimentaire qu'on ne peut négliger, mais on ne devrait pouvoir les mettre en vente que dans des boutiques spéciales ou après leur avoir donné un caractère distinctif particulier.

Les antiseptiques, les conservateurs, etc., quels qu'ils soient, doivent être interdits pour la conservation du lait.

Le Congrès exprime le vœu :

a) De voir les différents gouvernements organiser des services d'inspection des vacheries;

b) De voir fixer pour les différentes régions de chaque pays les limites minima de la teneur en caséine, sels, sucre et matières grasses que devra présenter le lait pour être livré à la consommation;

c) De voir mettre à l'ordre du jour du prochain Congrès de chimie appliquée l'unification des méthodes d'analyse du lait.

3. L'emploi des denrées de mauvaise qualité ou en cours d'avarie doit être absolument interdit dans la fabrication des conserves et réprimé, s'il y a lieu.

La stérilisation des conserves doit être complète.

Il n'est pas possible de préciser en une formule unique, applicable dans tous les cas, les conditions dans lesquelles elle doit s'effectuer. Ces conditions varient avec les appareils, les récipients, la nature des aliments, la forme des conserves, etc.

Les récipients dans lesquels sont contenues les conserves doivent être hermétiquement fermés.

La résistance des boîtes au bombement après une incubation d'une semaine à 38° suffit, en général, pour vérifier la stérilité des conserves.

Il n'y a pas lieu de tolérer l'emploi d'antiseptiques dans les conserves.

4. Un lait dont on ne connaît ni l'origine ni les conditions de la production doit être considéré comme dangereux pour l'alimentation publique, et il est nécessaire de le soumettre à l'action de la chaleur avant de le consommer.

Le chauffage, opéré dans des conditions spéciales, peut lui enlever son pouvoir pathogène éventuel sans nuire sensiblement à sa valeur alimentaire.

A. *Consommation publique :*

a) L'ébullition simple détruit sûrement les microbes tuberculeux, qui sont les plus résistants parmi les microbes pathogènes du lait, à condition de laisser refroidir le lait dans le récipient de chauffage et d'enlever la pellicule qui se trouve à la surface;

b) Les procédés de pasteurisation industrielle ou domestique peuvent assurer la destruction des germes tuberculeux dans le lait, mais ils ne le stérilisent pas. Il est nécessaire de consommer ce lait dans les vingt-quatre heures;

c) La stérilisation du lait, relativement rare en pratique, donne de bonnes garanties hygiéniques pour la consommation publique de cette boisson, lorsque les conditions relatives à l'état sanitaire des animaux producteurs et à leur alimentation ont été observées.

B. *Laiteries :*

a) La pasteurisation dans les laiteries qui travaillent le lait en commun est nécessaire et indispensable;

b) Plusieurs appareils permettent sans inconvénients graves de tuer les germes pathogènes du lait entier, du lait écrémé et de la crème par la pasteurisation à 85°. Toutefois, pour la crème, il serait désirable de soumettre la question à de nouvelles expériences relativement au mode opératoire et à la température à adopter. D'autre part, la fabrication du fromage dur avec du lait ainsi traité n'a pas donné jusqu'à présent de résultats satisfaisants.

Le Congrès exprime le vœu :

De voir poursuivre des expériences à l'aide d'appareils utilisés en laiterie dans le but de préciser les conditions techniques de la destruction des germes pathogènes par le chauffage à des températures voisines de 65°.

5. Le Congrès émet le vœu :

De voir les gouvernements recommander aux administrations des communes où se tiennent des foires ou marchés, de n'autoriser la traite des animaux exposés en vente, que sous la surveillance des inspecteurs du service vétérinaire.

6. Le Congrès estimant que l'alimentation est une arme puissante pour la lutte contre les maladies transmissibles, émet le vœu :

De voir seconder officiellement tout mouvement international ayant pour objectif l'étude et la vulgarisation de tous les moyens capables d'améliorer l'alimentation de l'homme et des animaux.

7. Le Congrès émet le vœu :

Que la commission instituée au Congrès de Vienne en 1887 pour l'étude des mesures internationales à prendre contre la falsification des denrées alimentaires prépare, pour le prochain Congrès, un nouveau rapport sur la législation en vigueur et la surveillance exercée dans les différents pays sur le commerce des dites denrées.

8. Le Congrès, pénétré de l'importance du rôle des micro-organismes dans l'hygiène générale et plus particulièrement dans l'hygiène alimentaire, émet le vœu :

De voir organiser l'enseignement des éléments de bactériologie dans les facultés des sciences au même titre que sont enseignées la physique, la chimie, la minéralogie, la botanique et la zoologie.

M. LE PRÉSIDENT. Personne ne demandant la parole, je déclare ces résolutions adoptées à l'unanimité.

M. PUTZEYS donne lecture des conclusions et vœux suivants :

Troisième section.

Technologie sanitaire : sciences de l'ingénieur et de l'architecte appliquées à l'hygiène.

1. Le principe de l'épuration biologique des eaux d'égout des villes et des eaux résiduaires industrielles a reçu, par l'introduction de divers procédés artificiels, une extension heureuse et féconde pour l'assainissement des villes et des cours d'eau.

Ces procédés constituent désormais une solution de plus du problème de l'épuration, dont les ingénieurs, les hygiénistes, les industriels, les municipalités, pourront tirer souvent un parti avantageux, soit qu'ils les

emploient seuls, ou qu'ils les associent à ceux déjà connus et appliqués.

Il est donc à désirer que les études d'application pratique en soient poursuivies.

2. Les systèmes d'égouts, unitaire, séparatif et mixte, peuvent être utilement employés selon les circonstances; ce n'est qu'après une étude comparée, après avoir soigneusement mis en balance, dans chaque cas particulier, les avantages et les inconvénients des systèmes, pour le cas particulier soumis à son examen, que l'ingénieur sanitaire pourra prétendre formuler des conclusions fondées.

3. Les alimentations au moyen d'eaux issues des terrains calcaires, doivent être l'objet d'une attention particulière en raison des imperfections possibles du filtrage dans les terrains fissurés. Une enquête minutieuse, au double point de vue hydrogéologique et chimico-biologique, s'impose donc avant tout captage. La distribution d'eau étant établie, des mesures de surveillance doivent être instituées et poursuivies, tant en ce qui concerne les eaux captées que leur bassin d'alimentation.

4. Le Congrès approuve les conclusions présentées par le Comité international de l'hygiène des rues et en recommande vivement l'application.

Il prie le Comité de continuer ses études en vue des Congrès ultérieurs.

M. LE PRÉSIDENT. Personne ne demandant la parole, je déclare ces résolutions adoptées à l'unanimité.

M. PUTZEYS donne lecture des conclusions et vœux suivants :

Quatrième section.

Hygiène industrielle et professionnelle.

1. *a*) Le dépôt de déjections dans les travaux souterrains des mines, sauf en des endroits déterminés, est interdit sous des peines sévères;

b) Il sera installé à la surface des water-closets convenables, d'un type admis par les autorités sanitaires;

c) Dans les travaux souterrains seront établis un certain nombre de récipients pour le dépôt des déjections. Leur entretien sera confié à un personnel spécial;

d) Tout ouvrier devra, avant son admission au travail souterrain, subir un examen médical au point de vue de l'ankylostomasie;

e) La déclaration aux autorités compétentes de tout cas d'ankylostomasie qui arriverait à la connaissance des chefs d'industrie est obligatoire;

f) Le Congrès estime qu'il y a lieu d'attirer l'attention des pouvoirs publics, des ingénieurs et des industriels sur les points suivants :

L'amélioration de la ventilation, l'écoulement régulier des eaux, le nettoyage du sol des mines et l'éloignement des boues du fond des travaux ;

Qu'aucune confiance absolue ne peut être accordée actuellement à aucun antiseptique ;

Que la distribution d'eau potable peut s'imposer dans certains pays ;

La création de dispensaires spéciaux pour l'examen de l'ankylostomasie.

Le Congrès attire tout spécialement l'attention sur la nécessité de développer l'instruction hygiénique des ouvriers mineurs, par voie de conférences, tracts, etc. Mais surtout dans les écoles des centres miniers, dans les programmes des écoles primaires, à l'instar de ce qui se pratique contre l'alcoolisme ; dans les écoles industrielles d'adultes, du soir ; dans les écoles spéciales de mineurs, organisées par les grandes exploitations charbonnières, figureront des notions plus élémentaires d'hygiène individuelle, parmi lesquelles un chapitre spécial serait consacré à l'ankylostomasie duodénale.

Le Congrès adopte aussi un vœu tendant à voir établir des bains-douches et des lavoirs-vestiaires dans tous les charbonnages, comme mesure d'hygiène générale, favorable toutefois contre l'ankylostomasie.

2. Le Congrès émet le vœu qu'une surveillance médicale régulière, placée sous le contrôle administratif, soit rendue obligatoire dans les industries où existent les principales intoxications saturnines et que la déclaration des cas d'intoxication soit obligatoire.

Considérant que le diagnostic précoce de l'intoxication saturnine est encore entouré de nombreuses difficultés, le XIII[e] Congrès émet le vœu que des recherches nouvelles soient faites dans cette voie et qu'une question relative à ces recherches soit portée à l'ordre du jour du prochain Congrès.

Comme mesure à imposer, le Congrès signale : « Les usines nouvelles seront conçues ou édifiées conformément à tous les progrès de l'hygiène industrielle.

« Les usines existantes qui laisseraient à désirer à cet égard subiront les modifications nécessaires pour qu'il soit satisfait à cette condition endéans des délais à déterminer dans chaque cas particulier. »

Le Congrès appelle, en outre, l'attention des pouvoirs publics sur le projet de réglementation élaboré par la 4[e] section en vue de l'assainissement de cette industrie.

3. Le Congrès estime que, par suite de l'insuffisance des données scientifiques actuelles, il n'est pas possible encore de fournir des bases numériques quant à l'organisation du travail, en ce qui concerne la fatigue.

Le Congrès émet le vœu qu'il soit porté au programme du prochain Congrès l'étude de la fatigue chez une ou plusieurs professions déterminées, étude qui serait faite au moyen des diverses méthodes actuellement imaginées, en particulier au moyen de l'exploration des attitudes pendant le travail et par l'observation médicale complète.

En vue de la réalisation du vœu précédent, il est extrêmement désirable que les gouvernements facilitent par tous les moyens et dans la plus large mesure possible, les études relatives à la fatigue professionnelle.

4. Le Congrès, considérant que le travail, tel qu'il est exécuté actuellement, dans les salles de filage du lin, au continu mouillé, constitue une opération insalubre, nuisible pour la santé : appelle l'attention des pouvoirs publics sur le projet de réglementation préparé par la quatrième section en vue de l'assainissement de cette industrie.

5. Il y a lieu d'encourager les recherches tendant à substituer un procédé inoffensif ou moins nocif au secrétage mercuriel.

Les couperies de poils exposant constamment à des intoxications, il y a lieu d'imposer un examen médical, individuel et périodique.

Les vapeurs nuisibles seront enlevées par une ventilation localisée dans l'opération du secrétage.

Les ouvriers revêtiront des vêtements de travail spéciaux pour tous les travaux où l'on manipule des produits toxiques.

On mettra à la disposition des ouvriers des vestiaires, des lavabos et des réfectoires.

La ventilation des ateliers sera particulièrement soignée.

6. Le Congrès émet le vœu :

1° Que le travail à domicile n'échappe pas à toute réglementation visant l'intérêt de l'hygiène;

2° Que l'on fasse figurer à l'ordre du jour de la division de démographie d'un prochain Congrès la question suivante : Peut-on différencier par des caractères positifs et apparents la petite industrie de la grande industrie?

Dans l'affirmative, quels sont ces caractères?

M. Putzeys. Je dois faire observer ici que la 4e section s'était bornée à demander que l'on fît figurer à l'ordre du jour d'un prochain Congrès la

question dont je viens de rappeler les termes. Seulement, la Commission permanente internationale a jugé qu'il était préférable de renvoyer cette question à l'étude de la division de démographie.

7. Considérant que les ingénieurs des mines sont chargés d'assurer la sécurité dans les travaux et celle des ouvriers, que la loi belge de 1899 leur confie en plus la santé des ouvriers, il y aurait lieu d'inscrire au programme des écoles techniques d'ingénieurs de la dernière année d'études un cours d'éléments d'hygiène générale et d'hygiène industrielle et professionnelle.

M. LE PRÉSIDENT. Personne ne demandant la parole sur ces conclusions, je les déclare adoptées.

M. PUTZEYS donne lecture des conclusions et vœux suivants :

Cinquième section.

Hygiène des transports en commun.

1. La compétence des médecins est incontestable dans l'organisation de la propagande hygiénique et spécialement dans la lutte contre les maladies transmissibles dans le personnel actif des chemins de fer.

Son rôle actif est primordial : il doit être appuyé à cet effet par les autorités administratives.

Aucun moyen ne doit être négligé pour la propagande ; elle se fera le plus efficacement au moyen de notices annexées aux carnets obligatoires d'instruction professionnelle, au moyen de conférences, tableaux, etc.

Pour que les instructions hygiéniques et de préservation soient en rapport avec les genres d'emplois, elles doivent s'appuyer sur des statistiques médicales aussi rapprochées que possible.

2. Il est hautement désirable que les mesures les plus efficaces soient prises en vue d'assurer la désinfection du matériel servant au transport des personnes, des animaux et des marchandises, et qu'il y aurait utilité pour atteindre ce résultat, d'instituer des expériences méthodiques sous le contrôle d'une commission internationale.

La section a adopté un projet de règlement que le Congrès recommande à l'attention des intéressés.

M. LE PRÉSIDENT. Personne ne demandant la parole, je déclare ces résolutions adoptées à l'unanimité.

M. PUTZEYS donne lecture des conclusions et vœux suivants :

Sixième section.

Hygiène administrative : prophylaxie des maladies transmissibles, habitations ouvrières, hygiène infantile.

1. Le Congrès est d'avis que l'alimentation des nourrissons doit faire l'objet de la sollicitude constante des pouvoirs publics et exprime les vœux :

1° Que les administrations publiques charitables cherchent, par tous les moyens possibles, à instituer des consultations pour nourrissons, dirigées par des médecins ;

2° Que pour les jeunes filles, depuis l'école moyenne jusqu'à l'école normale, et spécialement dans les écoles ménagères, il soit institué des leçons pratiques d'hygiène infantile, notamment en leur faisant suivre des consultations pour nourrissons ;

3° Que, dans toutes les communes, des notices sur l'allaitement et l'hygiène des nouveau-nés, en tête desquelles figure ce précepte que jamais l'allaitement artificiel ne vaut l'allaitement naturel, soient délivrées au moment du mariage et de la déclaration de naissance.

2. Le Congrès, considérant que l'école a pour but d'accroître la valeur sociale de l'individu par la culture raisonnée des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'enfant, on doit comprendre sous la dénomination d'inspection médicale et hygiénique des écoles tout ce qui concerne la santé des écoliers, non pas seulement au sens étroit de leur préservation contre les maladies transmissibles, mais au sens beaucoup plus large de leur culture physiologique intégrale et de l'adaptation de leur culture intellectuelle à la capacité physique de chacun d'eux ;

Emet le vœu que l'inspection médicale et hygiénique des écoles, par un personnel compétent, comporte :

1° La surveillance et la salubrité des locaux scolaires ;

2° La prophylaxie des maladies transmissibles ;

3° Le contrôle périodique et fréquent du fonctionnement normal des organes et de la croissance régulière de l'organisme physique et des facultés intellectuelles de l'enfant ;

4° La culture rationnelle de son organisme physique ;

5e L'adaptation, d'accord avec le pédagogue, de la culture des facultés intellectuelles à la capacité physique individuelle, ainsi que l'instruction et l'éducation sanitaires de l'enfant.

En application immédiate du vœu général, le Congrès, considérant que les sciences médicales ont mis en évidence la nécessité d'un régime scolaire spécial pour les enfants irréguliers,

Émet le vœu que l'enseignement spécial soit généralisé et puisse s'appliquer à tous les enfants auxquels il convient.

3. La prophylaxie antituberculeuse incombe plus particulièrement aux pouvoirs publics au moyen d'une application rigoureuse des lois et d'une réglementation concernant la salubrité des habitations; au moyen des mesures de police sanitaires prescrites par les lois; au moyen d'une législation sévère sur le surmenage et la durée du travail des ouvriers (à propos de laquelle il est très désirable qu'intervienne une entente internationale); au moyen, enfin, d'une extension des réglementations communales, cantonales ou régionales, s'inspirant des nécessités locales, professionnelles ou mutualistes;

En ce qui concerne l'assistance aux tuberculeux par les sanatoria, dispensaires, cures d'air, asiles, etc., l'Etat doit favoriser et aider dans la plus large mesure l'essor de l'initiative privée et des groupements sociaux (départements, provinces, communes, associations philanthropiques et ouvrières, mutualités, etc.), et leur permettre de répandre leurs bienfaits selon l'esprit social et les besoins propres à chaque nation;

Que l'Etat encourage, par tous les moyens dont il dispose, notamment les sociétés d'habitations à bon marché, les sociétés coopératives de consommation et les ligues contre l'alcoolisme.

M. Lust. Je désire avoir un éclaircissement sur le premier vœu qui me semble prêter un peu à confusion.

« La 6e section émet le vœu de voir les administrations publiques charitables..., etc. » Je pense qu'on a oublié la conjonction *et* et que le texte adopté par la Commission portait : « les administrations publiques et charitables ». Je crois me rappeler que l'esprit du vœu était de voir les administrations publiques fonder des consultations de nourrissons. Or, le vœu libellé de la façon dont il vient de nous être donné lecture ne parle que des administrations publiques charitables, c'est-à-dire les administrations de bienfaisance, tandis que l'esprit du vœu adopté en section était plutôt de voir les administrations communales fonder des consultations de nourrissons.

Pour parer à toute confusion, il suffirait, à mon avis, d'interposer entre

les mots « publiques » et « charitables » la conjonction « et » et de dire, par conséquent, « les administrations publiques et charitables ».

M. LE PRÉSIDENT. S'il s'agit de rectifier une erreur matérielle et de rétablir le vœu lu par M. le secrétaire général dans la forme où il a été adopté par la 6e section, nous devons faire droit à l'observation de M. Lust. Mais, s'il s'agit de modifier le sens d'une résolution prise par cette section, nous devons répondre par une fin de non-recevoir, en vertu même du règlement qui nous régit.

M. LUST. Je pense, monsieur le président, qu'il y a une simple erreur de plume.

M. LE PRÉSIDENT. Dans ce cas, on rectifiera et il sera satisfait à l'observation de M. Lust (1).

M. FRANKLIN. Dans le vœu relatif à la prophylaxie antituberculeuse, il y a quelques mots qui prêtent à équivoque. Je voudrais bien que M. le secrétaire général donnât une nouvelle lecture de ce vœu.

M. PUTZEYS. Je satisfais au désir exprimé par M. Franklin :

« La prophylaxie antituberculeuse incombe plus particulièrement aux pouvoirs publics au moyen d'une application rigoureuse des lois et d'une réglementation concernant la salubrité des habitations; au moyen des mesures de police sanitaire prescrites par les lois; au moyen d'une législation sévère sur le surmenage et la durée du travail des ouvriers (à propos de laquelle il est très désirable qu'intervienne une entente internationale)...

M. FRANKLIN. C'est à cette dernière phrase que je fais allusion. Il y a beaucoup de pays qui sont opposés à une entente internationale. C'est pourquoi les délégués anglais qui prenaient part aux travaux de la 6e section ont exprimé le désir que le membre de phrase où il est question d'entente internationale soit omis. Je désire que l'assemblée générale se prononce sur ce point.

M. BROUARDEL. Je me rappelle parfaitement ce à quoi M. Franklin fait allusion. Des membres anglais ont demandé que le membre de phrase où il est question d'une entente internationale fût supprimé; mais je ferai remarquer que la section a décidé que ce membre de phrase devait être maintenu.

---

(1) Après examen, il a été reconnu que le vœu avait été formulé comme suit : « Que les administrations publiques *ou* charitables... »

M. Franklin. Parfaitement, mais je fais appel à l'assemblée générale. J'estime que la question qui est soulevée n'est pas une question d'hygiène, mais une question de politique internationale.

M. le président. M. le secrétaire général a donné lecture de la résolution telle qu'elle a été votée par la sixième section. Cette résolution a été soumise à la Commission permanente qui l'a également adoptée. L'honorable M. Franklin trouve maintenant que cette résolution devrait être amendée dans le sens qu'il indique. Je pense que cet amendement n'est plus susceptible d'être adopté puisqu'il ne l'a été ni par la section elle-même, ni par la Commission permanente. Nous sommes bien obligés d'enregistrer la résolution telle qu'elle a été soumise à la Commission permanente et adoptée par celle-ci. Cependant les observations présentées par M. Franklin seront consignées au procès-verbal. Dans ces conditions il se déclarera sans doute satisfait.

M. Franklin. J'ai présenté l'observation que j'ai faite au nom des délégués anglais, qui ont jugé à propos d'avoir entre eux une conférence à ce sujet vendredi matin. J'ai cru que nous pouvions soumettre à l'assemblée générale la question de savoir si la conclusion devait être maintenue telle qu'elle avait été adoptée, parce que, je le répète, une entente internationale est plutôt une question de politique qu'une question d'hygiène.

M. Brouardel. La résolution dont il s'agit a été prise par la 6e section à la suite d'une discussion qui n'a pas duré moins de huit heures. Finalement, elle a été votée à l'unanimité. Dans ces conditions, il me semble bien difficile de revenir sur une décision qui a été prise après une discussion si sérieuse et si approfondie. Cependant, je trouve très naturel que les délégués anglais indiquent, dans une phrase, qu'ils font leurs réserves sur telle ou telle partie de la résolution votée. Ces réserves seraient consignées dans le procès-verbal de cette séance. En tout cas, il me paraît impossible, étant donné que la résolution a été votée par 100 ou 120 personnes, que nous la modifiions dans cette séance dont sont absentes un grand nombre de ces personnes.

Je demande donc à M. Franklin de bien vouloir libeller la réserve qu'il désire acter. Je suis sûr que l'assemblée sera unanime à admettre que cette réserve soit insérée dans le procès-verbal de cette séance. (*Marques d'assentiment.*)

M. Franklin. Je veux faire observer que les délégués du gouvernement anglais n'ont pas le droit de voter dans un sens ou dans l'autre. Le Bureau le sait et je crois bon de le dire.

M. Brouardel. Je ne sais pas dans quelles conditions vous avez été investi des fonctions de délégué. Je ne sais qu'une chose, c'est que vous étiez deux délégués de la Grande-Bretagne. Vous pouvez certainement faire vos réserves, mais ce n'est pas une raison pour que nous fassions abstraction de la décision des 118 autres membres de la 6e section !

M. Smith. M. Franklin a le droit de dire qu'il y a des délégués anglais qui n'approuvent pas le vœu dont il s'agit, mais il n'a pas le droit de dire qu'il est rejeté par toute la délégation anglaise. En effet, il y a des délégués anglais qui approuvent avec enthousiasme le vœu tel qu'il est libellé. Ils l'ont montré dans les Congrès antérieurs. (*Rires et applaudissements.*)

4. Le Congrès, informé de la très prochaine réunion d'une conférence internationale relative à la revision des règlements concernant la prophylaxie de la peste, demande que les propositions formulées sur cette question par la 6e section soient signalées à son attention [1].

---

[1] Ces propositions sont ainsi conçues :

Prenant en considération :

D'une part, les données récentes actuellement incontestées sur le rôle des rats comme agents propagateurs de la peste par les navires, alors même que ceux-ci ne présentent aucun cas de peste humaine à bord ou qu'ils ne proviennent pas directement de ports contaminés ;

D'autre part, la sécurité que procure l'inoculation préventive du sérum antipesteux aux équipages et aux passagers qui ont pu se trouver en contact avec des malades;

— La Section émet l'avis que les mesures quarantenaires actuellement appliquées soit modifiées ainsi qu'il suit :

1° Limitation, dans le sens du libéralisme le plus large, de l'internement dans les lazarets, et son remplacement, toutes les fois que les autorités sanitaires jugeront la chose possible, par une simple *surveillance de dix jours* au port de débarquement, cette surveillance pouvant être réduite à *cinq jours* pour les passagers qui consentent à subir l'inoculation préventive du sérum antipesteux, alors même que ces passagers proviennent d'un navire ayant eu des cas de peste en cours de traversée ;

2° Limitation, pour les navires et les marchandises, de la durée des quarantaines au temps strictement nécessaire à la *destruction des rats et*

5. Le Congrès estime qu'il y a lieu, pour les pouvoirs publics :

1° De favoriser la construction d'habitations salubres à bon marché et leur acquisition par les classes ouvrières, principalement par des faveurs fiscales et toutes les dispositions propres à créer ou à développer le crédit immobilier;

2° De prendre des mesures de nature à améliorer les conditions du logement des classes nécessiteuses. Il est désirable notamment de voir les administrations locales et les établissements hospitaliers provoquer,

---

des insectes et à la *désinfection complète* de toutes les parties du navire et de sa cargaison;

3° Organisation, dans tous les ports ouverts au commerce international, de la destruction méthodique des rats, tant à terre que sur les navires, et de services de désinfection sévèrement et scientifiquement contrôlés, de telle manière que l'efficacité des mesures prises pour détruire les rats, les insectes et les bacilles pesteux, puisse être officiellement garantie;

4° Obligation pour tous les navires qui font escale dans les ports méditerranéens du Levant ou dans ceux de la mer Rouge, du golfe Persique, de l'Inde, de l'Indo-Chine ou d'autres pays suspects ou contaminés, d'être approvisionnés d'une quantité suffisante de sérum antipesteux pour vacciner les passagers et tout l'équipage si un cas de peste venait à se déclarer en cours de route;

5° Dans le but d'obtenir progressivement la réduction de la durée et même si possible la suppression totale des quarantaines, inciter les compagnies de navigation et les armateurs à réaliser la destruction complète des rats et des insectes à bord de leurs navires, après chaque déchargement complet des cales à marchandises, sous le contrôle de l'administration sanitaire;

6° Inviter enfin les gouvernements intéressés à instituer des médecins sanitaires spécialement instruits en vue de la mission qu'ils ont à remplir, *commissionnés par le pouvoir central* et *indépendants* des comgagnies de navigation.

Le Congrès émet, en outre, le vœu que la Conférence sanitaire internationale, qui doit se réunir à Paris au mois d'octobre 1903, soit appelée à délibérer sur les *desiderata* énoncés ci-dessus, en vue de l'élaboration d'un règlement plus conforme aux données de la science moderne et aux besoins du commerce international en ce qui concerne la défense contre la peste.

même par voie directe, là où les circonstances le requièrent, la construction de maisons à bon marché;

3° D'obliger les administrations locales à prendre les prescriptions réglementaires suffisantes en tout ce qui touche la salubrité des habitations;

4° D'organiser une inspection sanitaire des habitations, indépendante des autorités locales.

Réserve faite, en ce qui concerne l'application du principe ci-dessus dans les divers pays, de la mesure et de la forme dans laquelle pourrait se manifester l'intervention directe ou indirecte des pouvoirs publics et des établisssements d'utilité publique, eu égard aux mœurs, au génie propre des différents pays et à leur situation économique ou sociale.

Le Congrès adopte également le vœu suivant :

Rendre plus salubres les habitations occupées maintenant par les pauvres est une question de toute première importance, plus importante même que l'établissement de nouveaux locaux.

L'État a le devoir de décréter et de mettre en vigueur des lois et des règlements à cet effet. Mais le Congrès reconnaît que ceci présente de grandes difficultés, si l'on n'obtient la coopération active et régulièrement organisée du public. Nous émettons le vœu de voir se fonder des sociétés dirigées par des personnes influentes, ayant pour but l'amélioration de l'état sanitaire des locaux existants.

6. La désinfection des habitations ne doit être faite que par des procédés ou à l'aide d'appareils autorisés à la suite d'expériences très précises de vérification.

La pratique de la désinfection des habitations en cas de maladies transmissibles doit être soumise à un contrôle administratif et technique dont il est urgent d'établir les conditions avec précision.

La sixième section prie le Comité international permanent de porter à l'ordre du jour du prochain Congrès la question du contrôle de la désinfection.

La désinfection doit être pratiquée par des agents compétents et expérimentés instruits dans des écoles spéciales. Il est désirable que la désinfection soit gratuite.

M. LE PRÉSIDENT. Personne ne demandant plus la parole, je déclare adoptées les résolutions de la sixième section.

M. Putzeys donne lecture des conclusions et vœux suivants :

Septième section.

Hygiène coloniale.

1. L'alimentation de l'Européen dans les pays chauds doit être réparatrice, variée, de digestion facile, en tenant compte des habitudes individuelles, mais en évitant soigneusement tout excès. La sobriété est une des conditions de la santé aux colonies.

Les indigènes ne peuvent fournir de travail régulier que s'ils reçoivent une ration de travail en rapport avec la dépense de leur organisme.

Cette ration doit être non seulement riche et de bonne qualité, mais composée en tenant compte autant que possible des usages alimentaires des sujets auxquels elle est destinée.

Les boissons alcooliques sont mal supportées dans les pays chauds et tout abus qu'on en fait conduit vite à une intoxication qui paralyse les forces de résistance de l'organisme.

Il y a lieu de ne pas exagérer l'alimentation carnée.

2. Le Congrès, convaincu de l'importance pratique du rôle des moustiques dans l'étiologie du paludisme, insiste auprès de tous les gouvernements des pays paludiques pour que :

1° Les officiers, administrateurs et employés, avant d'entrer au service de ces pays, fassent preuve de connaissances pratiques quant à cette notion et à ses applications;

2° Dans tous ces pays, les établissements d'instruction, qu'ils dépendent du gouvernement ou des missions, ou qu'ils soient de toute autre nature, soient invités à inscrire dans leurs programmes d'enseignement les notions relatives à la propagation du paludisme et les applications pratiques qui en découlent;

3° Les officiers, administrateurs et employés, ignorant ces connaissances ou se refusant systématiquement à les appliquer, soient considérés comme impropres au service dans les pays paludiques.

3. Le Congrès reconnaît que les moyens prophylactiques contre la malaria sont :

L'immunisation artificielle médicamenteuse par les sels de quinine;

La désinfection spécifique du sang des malariques par le sel de quinine;

La protection mécanique des habitations et des parties découvertes du corps;

L'isolement des malades;

La destruction des moustiques;

Les travaux d'assainissement, hydrauliques et agricoles.

Parmi les moyens susdits, on doit choisir ou même combiner ceux qui s'adaptent à la localité et à la population qu'il s'agit d'assainir.

4. Il est désirable que des sanatoria situés en des régions salubres, soit en altitude, soit en climat marin, soient installés dans des colonies tropicales au voisinage des grandes agglomérations humaines exposées à la malaria et où seraient traités, pendant un terme prolongé, les Européens impaludés.

L'emplacement des sanatoria devra être choisi avec discernement, de manière que la constitution du sol et la topographie du lieu permettent l'écoulement facile des eaux et assurent la ventilation de l'établissement, afin que soient réalisées les conditions défavorables à l'implantation ou au développement du paludisme. Cette institution, très nécessaire pour le succès de la colonisation, constituera, en définitive, une opération économique en rendant le rapatriement moins souvent nécessaire.

5. En ce qui concerne la maladie du sommeil, le Congrès estime qu'il y a lieu :

1° d'isoler, autant que possible, les individus atteints de la maladie du sommeil;

2° de ne pas permettre leur transport (chemins de fer, bateaux);

3° de ne pas rapatrier les malades.

6. En l'absence de connaissances positives suffisantes sur l'origine des différents cas de béri-béri, il y a lieu de provoquer une étude plus complète de cette affection. En attendant le résultat définitif de ces recherches, il convient d'appliquer strictement aux populations de couleur les règles de l'hygiène générale, telles qu'elles résultent de l'expérience des médecins coloniaux, spécialement en ce qui concerne l'alimentation et le logement.

7. En raison des difficultés éprouvées par les vaccinateurs dans les pays chauds pour se procurer des animaux vaccinifères, il y a lieu de recommander l'emploi des lapins.

Dans certains cas exceptionnels, tels que l'impossibilité de se procurer

des vaccinifères animaux ou l'échec répété des inoculations animales, on peut, en cas d'urgence, être autorisé à recourir à la vaccination de bras à bras, avec toutes les précautions de rigueur.

8. Les épidémies de variole du pèlerinage musulman, souvent plus graves que celles de la peste, doivent attirer l'attention des gouvernements et les inviter à prendre des mesures appropriées pour les rendre impossibles.

Les sentiments religieux des populations indigènes doivent être pris en considération dans le choix des animaux vaccinifères.

9. L'emploi du virus varioleux, après plusieurs passages sur le singe et inoculation consécutive à un animal vaccinifère, tel que le lapin, mérite d'être expérimenté dans un laboratoire approprié.

10. Il est essentiel que les gouvernements des nations possédant des colonies favorisent la création et le développement des écoles de médecine coloniale en Europe, où seront enseignées la clinique, la pathologie, la bactériologie, la parasitologie, l'hygiène, l'épidémiologie, la géographie médicale, la bromatologie, la matière médicale, la police sanitaire internationale et l'hygiène navale. Les médecins coloniaux et les médecins de la marine marchande seront appelés à suivre les cours de ces écoles.

Ces écoles devront être pourvues de laboratoires convenablement dotés, et, d'une manière générale, de tous les moyens d'instruction réellement pratique, en particulier des instruments de recherches bactériologiques; du matériel sanitaire d'hôpitaux largement pourvus de malades coloniaux; il y a intérêt dans ce but à placer les écoles au voisinage des principaux ports et des instituts coloniaux où sont enseignées les langues indigènes.

Il est nécessaire qu'un personnel secondaire reçoive dans les écoles coloniales l'enseignement technique qui leur est indispensable.

Il y a lieu également d'étendre, dans une large mesure, aux officiers de la marine marchande, l'enseignement de l'hygiène navale et de la police sanitaire maritime.

Il est désirable que les écoles de médecine, destinées, dans les colonies, à la formation d'auxiliaires indigènes, reçoivent une grande extension.

M. LE PRÉSIDENT. Personne ne demandant la parole, je déclare ces résolutions adoptées à l'unanimité.

M. Putzeys donne lecture des conclusions et vœux suivants :

DÉMOGRAPHIE.

1. Considérant que la question de la mortalité infantile est d'une grande importance pour le bien-être des peuples et l'état social des nations ;

Considérant que la statistique n'est pas en état d'améliorer par elle-même les bases de la statistique des mort-nés ;

Le Congrès émet le vœu de voir tous les gouvernements reviser les ordonnances administratives de l'enregistrement des naissances, afin que toutes les naissances (y compris les naissances prématurées et mort-nés) soient enregistrées avec les circonstances accessoires. Il serait du devoir des statisticiens, d'accord avec les médecins, de dépouiller les listes de ces naissances pour obtenir des cadres uniformes des naissances prématurées et des mort-nés.

2. Application effective et générale de la loi en vigueur prescrivant la vérification des décès par un médecin délégué de l'autorité communale ; promulgation d'une disposition légale semblable dans les pays où elle n'existe pas ;

3. Introduction d'une disposition légale prescrivant aux médecins de déclarer à leur gouvernement la cause des décès survenus dans leur clientèle ;

4. En attendant semblable mesure législative, mise en vigueur d'une déclaration anonyme des causes de décès, en s'inspirant, dans ses grandes lignes, du système suisse.

5. L'analyse statistique du relevé démographique procède par décomposition en groupes homogènes. Pour découvrir ces groupes, il est nécessaire que l'observation fournisse de multiples détails.

Dans la rédaction des actes de l'état civil et dans l'organisation du dépouillement statistique de ces données, il est désirable de voir multiplier les informations de nature à faciliter la formation de groupes homogènes. Ces actes de l'état civil peuvent, entre autres, fournir les éléments de deux rapports importants : l'un applicable à la fécondité totale des mariages, déterminée au moment de leur dissolution ; l'autre

applicable à la fécondité annuelle et déterminée à la naissance d'un nouvel enfant.

6. Le Congrès, reconnaissant que parmi les causes principales de l'aliénation mentale sont : l'hérédité et l'alcoolisme, estime que des efforts de propagande active doivent être faits pour faire connaître que les unions avec alcooliques ou héréditaires nerveux engendrent fréquemment une descendance d'aliénés;

7. Le Congrès émet le vœu que les pouvoirs publics perfectionnent l'organisation de la psychiâtrie et celle des asiles de manière à créer un corps spécial de médecins des maladies mentales, dont les attestations puissent réaliser, au point de vue de la protection due à la liberté individuelle, des garanties destinées à suppléer, dans une large mesure, aux formalités légales et administratives;

8. Le Congrès émet le vœu de voir dresser dans tous les pays une statistique périodique des aliénés internés dans les asiles ou non internés. Il estime que cette statistique doit être faite, même si l'on n'y comprend que les aliénés signalés à l'autorité publique.

9. Le seul moyen pour les gouvernements d'acquérir enfin une connaissance très précise du danger de l'alcoolisme et de comprendre la nécessité de mesures énergiques, est de provoquer et d'organiser un vaste referendum statistique où seraient analysées, minutieusement, les pertes subies du fait de l'alcoolisme. La division de démographie demande que la forme de cette statistique soit étudiée dans la prochaine session.

10. Le Congrès émet le vœu que la onzième question : Migrations intérieures; Dépopulation des campagnes; Accroissement des villes; Avantages et inconvénients; Causes et mesures à prendre; soit complétée de la manière suivante : Définition de l'agglomération urbaine (unité statistique distincte de l'unité administrative); Définition de l'agglomération rurale; Définition de l'agglomération industrielle. L'attention sera appelée sur les observations qui ont été échangées dans la présente session au sujet de cette question et sur les discussions relatives à la huitième question, également reportée au prochain Congrès.

11. Le Congrès estime que la partie pratique des coefficients démographiques serait accrue si on pouvait les établir spécialement pour les pauvres. Le moyen le plus parfait de dresser une statistique des pauvres consiste à déterminer *a posteriori* le nombre des pauvres par un recensement général des ressources de chaque famille d'un pays, d'une province ou d'une ville.

Ce moyen étant d'un emploi difficile, on devra, dans le plus grand nombre des cas, employer un mode de classement, *a priori*, en considérant comme pauvres les habitants qui doivent demander des secours à l'assistance publique ou à la charité privée.

Bien qu'il n'y ait pas identité absolue entre les termes « indigents » et « assistés », le Congrès est d'avis qu'une statistique des individus secourus par les institutions charitables, pourrait apporter à la démographie des renseignements extrêmement utiles.

12. Le Congrès émet le vœu de voir se créer une bibliographie internationale de l'hygiène et de la démographie.

M. le président. Personne ne demandant la parole, je déclare ces résolutions adoptées à l'unanimité.

Communications.

M. le président. Messieurs, permettez-moi de vous faire tout d'abord et très rapidement quelques communications.

M. de Montricher, délégué de la ville de Marseille, a prié le bureau de vous faire savoir qu'au printemps de 1905, se tiendra à Marseille un Congrès d'hygiène et de salubrité publique, dû à l'initiative de la ville et placé sous l'égide du gouvernement et des corps élus.

Bien que ce Congrès doive avoir un caractère national, ses organisateurs recevront avec reconnaissance, disent-ils dans leur lettre, tous les concours utiles venant du dehors.

On m'a demandé également de vous annoncer qu'au mois de septembre 1904 aura lieu, à Genève, sous la présidence de M. Mosso, le deuxième Congrès de l'éducation physique. Ce Congrès sera divisé en six sections.

Enfin, en 1905, se tiendra à Liége une grande exposition internationale, qui comprendra un groupe important concernant l'hygiène. Les organisateurs de cette exposition comptent sur une large participation des pays étrangers. La communication me paraît d'autant plus opportune qu'un grand nombre des personnalités ici présentes seront tout naturellement appelées par leurs gouvernements à participer à l'organisation de ce groupe et probablement à faire partie des jurys qui seront constitués en ce qui concerne l'hygiène.

Puisque vous voulez bien m'entendre, je voudrais, avant de prier M. le Ministre de l'agriculture de prendre la parole pour prononcer la

clôture du Congrès, vous dire un mot au nom du bureau général du Congrès.

Nous avons reçu, Messieurs, au cours de cette séance, comme pendant tous les jours de session, des remerciements et des compliments véritablement très flatteurs, et qui sont pour nous la meilleure des récompenses. Je vous en exprime notre profonde gratitude. Mais j'éprouve en même temps un certain sentiment de confusion et au moment arrivé de la séparation, je tiendrais à apaiser en quelque sorte ma conscience. Il s'agit de régler une vraie question de justice distributive.

Oui, Messieurs, le président et le secrétaire général, dont on a tant de fois cité les noms, ne sont pas sans quelque mérite, mais ils avaient derrière eux toute une armée de collaborateurs dévoués, d'hommes toujours à la besogne, autant et plus que nous peut-être, qui ont été les ouvriers de tous les jours, de tous les instants pendant plusieurs mois.

Je ne parle pas des Présidents des bureaux de sections, des traducteurs, des secrétaires, ni des rapporteurs qui ont préparé les travaux du Congrès. Vous les connaissez; ils ont rendu à notre œuvre d'éminents services. Je vise particulièrement ici les préparateurs des innombrables détails qui font partie de l'organisation matérielle d'un Congrès de seize cents personnes et qui en assurent l'ordre et le succès. Ceux-là, toujours sur la brèche, travaillant dans l'ombre et modestement, n'entendant jamais le moindre compliment, ni à l'ouverture du Congrès, ni de toute sa durée, ont droit également à des félicitations. Je me fais un devoir de les leur adresser et de déclarer publiquement, que le secret de notre succès, — puisque vous voulez bien déclarer unanimement que c'est un succès, — est dû pour une grande part à leur bonne volonté et à leur zèle infatigable.

Entre eux et nous, depuis le commencement jusqu'à la fin, régnait un courant de cordialité qui faisait notre force et notre confiance. (*Applaudissements.*)

Voilà, je le répète, le secret de notre succès.

Je n'oserais entreprendre de les nommer tous. Je craindrais d'en oublier. Laissez-moi pourtant citer M. le Dr Voituron, notre vaillant secrétaire. (*Applaudissements.*) Je voudrais aussi mentionner les organisateurs de notre exposition, notamment MM. Derneville, Hellemans, Vaes, Van Hulst, de cette superbe petite exposition, qui est un véritable bijou, et qui, hélas! va déjà disparaître, puisque son sort est attaché au Congrès lui-même et que sa durée est limitée à celle de nos travaux. Les hommes de dévouement qui s'en sont occupés, soit en l'installant, soit en y participant, ont réalisé, en un court espace de temps, une œuvre réellement remarquable.

J'aurais également à signaler ceux qui ont eu en mains le service des fêtes, des réceptions, des excursions, de la distribution des rapports, des correspondances et des documents, spécialement MM. J., H. et L. Beckers, Brughmans, Fumière, et enfin tout le groupe des commissaires qui n'ont cessé d'apporter la plus grande affabilité dans leur mission délicate.

Notre mérite n'a consisté qu'à faire valoir le travail de tous ces collaborateurs, à les encourager et à leur dire : travaillons, faisons réussir notre Congrès; ce travail nous honorera et nous récompensera. (*Vifs applaudissements.*)

Un dernier mot. En dehors du Congrès proprement dit, nous avons trouvé des collaborateurs puissants et dévoués dans cette association qu'on nomme la Presse, association d'hommes éclairés, qui se sont mis au service du Congrès, au point de vue de la vulgarisation, avec une bonté, une cordialité et un talent dont nous leur sommes tous reconnaissants. (*Nouveaux applaudissements.*) Je parle certainement au nom de vous tous, en les remerciant chaleureusement, car que ferions-nous sans la presse? Pendant toute la durée des séances, les membres de la presse ont suivi nos travaux avec une vive attention. Ils seront maintenant des auxiliaires puissants pour continuer l'œuvre de vulgarisation que nous avons entreprise, car ce Congrès est par-dessus tout une œuvre de vulgarisation.

Je prie donc ces messieurs de recevoir ici l'expression de notre profonde gratitude et de croire que nous les avons toujours considérés comme nos collaborateurs les plus précieux pour le bien et la réputation de notre œuvre. (*Nouveaux applaudissements.*)

Messieurs, avant de continuer notre ordre du jour, j'ai à vous communiquer le télégramme suivant qui m'est adressé en réponse à celui envoyé hier soir à Sa Majesté le Roi pendant le banquet (*toute l'assemblée se lève*) :

« Le Roi est fort sensible au télégramme qu'ont bien voulu lui adresser les membres du Congrès international d'hygiène et de démographie. Sa Majesté a suivi avec le plus vif intérêt les travaux du Congrès, au succès desquels Elle est heureuse d'applaudir. » (*Vifs applaudissements.*)

Désignation du siège du prochain Congrès.

M. LE PRÉSIDENT. Messieurs, comme deuxième objet à notre ordre du jour, nous avons à désigner le siège du prochain Congrès international et à fixer l'année où ce Congrès aura lieu. La Commission permanente internationale vous propose de choisir Berlin comme siège du prochain Congrès et d'en fixer la date à l'année 1907. (*Applaudissements.*)

M. le Dr Köhler, président de l'Office sanitaire allemand, chef de la délégation allemande.

Hochansehnliche Versammlung! Nachdem Sie durch Ihren soeben gefassten Beschluss die Absicht bekundet haben, den nächsten internationalen Congress für Hygiene und Demographie im deutschen Landen abzuhalten, gestatte ich mir, Ihnen dafür den wärmsten Dank auszusprechen und namens der verbündeten deutschen Regierungen zu versichern, dass Sie uns herzlich wilkommen sein werden. Schon lange haben wir Deutsche gewünscht, diesen illustren Congress bei uns zu beherbergen, um Ihnen zu zeigen, was wir auf den von Ihnen vertretenen Gebieten geleistet haben, und um unsere Dankbarkeit für die gastliche Aufnahme zu bezeugen, die wir so oft in anderen Ländern genossen haben. Wir Deutsche werden uns bemühen, den Aufenthalt Ihnen bei uns so angenehm wie möglich zu machen und Ihre Arbeiten nach allen Richtungen hin zu erleichtern.

Diesen Augenblick möchte ich nicht vorübergehen lassen, ohne Ihnen namens meiner Landsleute zu sagen, was jetzt am Schluss des Congresses unsere Herzen erfüllt. Belgien ist von Alters her ein Land internationaler Beziehungen; wir Deutsche sind aber ganz besonders gern nach Brüssel gekommen, — mag es nun die Stammesverwandtschaft des Volkes sein, welche uns anzieht, mag es die geographische Lage, mögen es die historischen Erinnerungen sein, welche uns fesseln. Wir Alle, die wir von Osten herkamen, sind vorbeigefahren an der Terra Pipini (Pepinster) und an Herstal, der Heimat jenes gewaltigen Geschlechts der Karolinger, dessen berühmtesten Spross Karl den Grossen bezeichnender Weise gleichmässig die Belgier, die Franzosen und die Deutschen, als einen der Ihren in Anspruch nehmen. Auch weiterhin im Mittelalter, war Belgien als Hauptumschlagspunkt der damaligen Welt (Europa) und als Sitz hochentwickelter Industrien, deren Umfang die Reste Ihrer alten Städte uns ahnen lassen, ein internationaler Mittelpunkt. Freilich blieben ihm auch schwere Heimsuchungen nicht erspart. Die Kehrseite der Medaille zeigte sich in zerstörenden, mörderischen Kriegen und inneren Zerrüttungen, von denen Belgien häufig und in grossem Umfange heimgesucht wurde. Aber geblieben sind die herrlichen Denkmäler der Kunst, namentlich der Architektur und der Malerei, welche Angehörige aller Nationen noch heute bei Ihnen bewundern, von denen wir alle jetzt noch lernen: wahrlich internationaler Beziehungen edelster Art! Und wie hat dies herrliche, zähe, fleissige und ausdauernde Volk der Belgier seinen Niedergang überwunden! wie hat es sich wieder emporgearbeitet!

Das ganze Land ist ein blühender Garten, Handel und Industrie sind im Schwunge, wie ehemals, wenn auch in anderer Weise.

Speziell für die Hygiene ist Belgien ein klassischer Boden. Zu einer Zeit, wo im grössten Teile Europas die Hygiene dem Namen nach kaum bekannt war, wo man sich noch mit der Medizinalpolizei begnügte, während die Hygiene dem Menschen als solchen helfen will, hatte Belgien bereits seinen ersten hygienischen Congress im Jahre 1851 und gleich darauf 1852 den ersten internationalen Hygiene-Congress. Der letztere verdient wohl aus der Vergessenheit hervorgezogen zu werden, der er anheimzufallen drohte weil fast keiner seiner Teilnehmer mehr am Leben ist. Jetzt sind wir am Ende des dritten internationalen Hygiene-Congresses, den Belgien bei sich aufgenommen hat, und scheiden dankerfüllt von Brüssel.

Wir möchten unseren ehrfurchtsvollsten Dank aussprechen Seiner Majestät dem Könige Leopold II, welcher durch Uebernahme des Protektorates der Veranstaltung einen besonderen Glanz verliehen und auch noch weiterhin durch das eben verlesene Telegramm seine Teilnahme bekundet hat. Wir danken Seiner Königlichen Hoheit dem Prinzen Albert, der als Ehrenpräsident des Congresses nicht nur der ersten Sitzung beigewohnt und huldvolle Worte an uns gerichtet, sondern auch den Congress durch einen Empfang ausgezeichnet hat und dabei zahlreichen Congressmitgliedern persönlich näher getreten ist. Wir danken den hohen Staatsbehörden dieses Landes, weil sie den Congress unter ihren Schutz genommen, ihm Förderung haben angedeihen lassen und wiederholt durch die Anwesenheit der Herren Minister bekundet haben, dass sie an unseren Beratungen Anteil nehmen. Dank gebührt weiterhin den Städten Brüssel und Antwerpen für die glänzende Aufnahme, die sie dem Congresse in ihren Mauern bereitet haben. Dank sei dargebracht allen den vielen Männern, welche als Berichterstatter der Sektionen oder sonst durch ihre Arbeit den Congress gefördert haben. Unmöglich kann ich aber schliessen, ohne besonders zweier Herren zu gedenken, die in aussergewöhnlichem Masse dem Congresse bereits seit Jahr und Tag sich gewidmet haben. Sie haben nicht nur ausserordentlich sorgsam und von langer Hand her die Verhandlungen vorbereitet und, als nun die Tage des Congresses selbst herankamen, mit sicherer Hand das Schifflein durch alle Fährlichkeiten hindurchgesteuert, sie haben vor allen Dingen während des Congresses unermüdlich für Jeden von uns — und es waren nicht wenige, die mit Wünschen an sie herantraten stets — ein offenes Ohr, ein freundliches Wort und ein warmes Herz gehabt; sie sind bemüht gewesen, Jedem, so weit es in ihren Kräften stand, gerecht zu werden. Dadurch haben aber auch die



The British Library LENDING DIVISION

GIFT & EXCHANGE SECTION

Boston Spa, Wetherby, West Yorks LS23 7BQ, England

5 Offering Library

UNIVERSITY COLLEGE,
GOWER ST.,
LONDON, WC1E 6BT.

Form 27

2 Class No.

1 Author, title, etc. (If in foreign language please type or write in block letters.)

3 Leave blank.

Section I–II

Mus Series II & 3.

Vol. 7.

4 Please send to:

Herren Präsident Beco und Generalsekretär Dr. Putzeys sich einen Platz in unseren Herzen gesichert; wir scheiden von ihnen mit den Gefühlen aufrichtiger, wärmster Dankbarkeit.

Meine Damen und Herren! Die Sonne dieses Congresses ist im Begriff zu sinken, ihre goldenen Strahlen werden nachleuchten, unauslöschlich wird aber die Erinnerung an die schönen Tage bleiben, welche wir in Brüssel verleben durften. Indem ich Abschied nehme, lade ich Sie alle herzlich ein, wiederum zusammenzukommen im deutschen Landen, und schliesse mit dem Rufe : Auf Wiedersehen in Berlin!

M. Fuster présente la traduction suivante du discours de M. Köhler.

Mesdames, Messieurs,

M. Köhler, président de l'Office impérial d'hygiène, prenant texte de l'invitation que M. le président Beco vient de nous transmettre au nom de l'Allemagne pour tenir le prochain Congrès à Berlin, tient à vous apporter, au nom de toute la délégation allemande, son salut le plus cordial et l'invitation la plus chaleureuse.

L'Allemagne espère vous rendre d'une façon également affectueuse l'hospitalité si cordiale et si touchante dont nous avons joui à Bruxelles.

Au nom du gouvernement allemand, M. Köhler a le droit de dire que toute l'Allemagne fera tous ses efforts, avec espoir de succès, pour rendre aux Belges, aux Français et aux représentants des autres nations l'hospitalité que les Allemands ont reçue ici. Or, M. Köhler ne peut faire cette invitation sans dire spécialement à la Belgique les sentiments que ressentent tous les Allemands en quittant Bruxelles et le sol de ce pays. La Belgique n'est-elle pas par excellence le pays des relations internationales? Peut-être les Allemands ont-ils tout particulièrement le droit de le dire en ce qui concerne leur race. Est-ce parenté, est-ce simplement proximité géographique, sont-ce des souvenirs historiques communs?

Il ne le sait, mais en tout cas, il ne peut passer sur le sol de la Belgique en chemin de fer sans se sentir lié à ce pays et il rappelle des souvenirs historiques : Charlemagne, qui fut le trait d'union entre les trois groupes; Pepinster, où il passa en chemin de fer, qui fut le berceau des Carolingiens; en un mot, toute la Belgique lui paraît être le berceau de la civilisation occidentale dont nous sommes tous les fils. Puis cette Belgique a donné l'exemple de l'émulation pacifique sur le terrain industriel, social, politique, artistique. Ses villes, ses fameuses belles

villes, dont les citoyens savent faire tous leurs devoirs, ont été le berceau de nos industries occidentales. Malheureusement, des guerres les ont ravagées aussi et certaines d'entre elles ont été en décadence, mais l'art a survécu en Belgique, et l'art constitue un autre moyen de rapprocher les cœurs et les esprits dans une véritable émulation internationale.

Enfin, la Belgique a tenu à être quelque chose de plus et peut-être de mieux au point de vue de l'humanité; elle a été le berceau des Congrès internationaux d'hygiène. Au temps où nous ne connaissions qu'une police médicale, la Belgique a dit : « Il y a quelque chose de plus à faire, il y a l'hygiène sociale à organiser et nous allons bâtir cet édifice nouveau. »

Trop de morts, hélas! ont sillonné le chemin des Congrès internationaux depuis cinquante ans! Mais nous garderons un souvenir respectueux de tous ceux qui ont disparu. Pour le moment, nous travaillons et nous travaillerons en gardant devant les yeux la Belgique comme le symbole de nos congrès.

M. Köhler demande la permission d'y insister un instant.

Ce Congrès lui paraît au moins digne des précédents et il tient à dire à qui nous le devons; sans doute, il peut le dire au nom du Congrès tout entier.

Nous le devons tout d'abord à S. M. le Roi, qui a témoigné à l'égard du Congrès le plus grand intérêt; le télégramme dont on vient de donner lecture est une nouvelle preuve qu'Il a suivi les travaux avec la plus grande attention. C'est grâce à son haut patronage que notre session a pu se tenir si brillamment. Au Prince Albert aussi vont les remerciements des congressistes, remerciements plus personnels encore, car c'est sa personnalité même qui a été en cause. C'est lui qui a inauguré le Congrès avec cette affabilité charmante que nous tous avons pu remarquer à l'occasion de la réception au Palais. Aux fonctionnaires des divers départements ministériels, M. Köhler adresse également de vifs remerciements, car c'est à eux que nous devons d'avoir pu siéger dans les diverses salles avec toutes les facilités désirables.

Aux rapporteurs, à tous les collaborateurs, même les plus modestes dans leurs attributions, M. Köhler adresse l'expression de sa profonde reconnaissance.

Mais il y a deux hommes en particulier auxquels vont ses plus chaleureux remerciements, deux hommes qui, depuis des années, travaillent, vouant tout leur temps et leurs peines au succès de ce Congrès, MM. Beco et Putzeys, qui ont été avant et pendant les séances de notre Congrès la cordialité même, prêtant l'oreille à toutes nos observations et ne démen-

tant jamais la réputation d'affabilité que depuis des années ils avaient su se créer. (*Longs applaudissements.*)

Messieurs, l'astre du Congrès se couche, comme disait M. Köhler, nous entrons dans un crépuscule dont sortiront sans doute plus tard de nouvelles lumières, mais M. Köhler ne croit pas que nous en soyons à nous dire adieu, et c'est en disant : Au revoir à Berlin, qu'il termine son discours. (*Applaudissements prolongés.*)

M. Brouardel, président de la Commission permanente internationale.

Mesdames, Messieurs,

Après les admirables remercîments qui vous ont été adressés en allemand par M. Köhler et après l'éloquente traduction qui en a été faite par M. Fuster, il me reste peu de chose à ajouter et je puis me borner à dire que je partage complètement les sentiments qui viennent d'être exprimés.

Ici nous avons eu tous les bonheurs et nous avons à remercier toutes les personnes qui représentent, à un titre quelconque, les autorités en Belgique.

Depuis Sa Majesté le Roi et MM. les ministres jusqu'à MM. les membres des différentes administrations et M. le bourgmestre de Bruxelles, tout le monde nous a comblés d'amitié avec une simplicité, une affection, je dirai une simplicité affectueuse qui nous a tous profondément touchés.

Grâce à M. le président et à M. le secrétaire général, dont je ne prononcerai plus les noms pour ne pas blesser leur modestie (*sourires*), nous avons pu tenir en quelques jours plus de cent séances dans les différentes sections. Le travail a été organisé si bien que chaque rapport, chaque rapporteur, chaque discussion est arrivé à l'heure indiquée. Eh bien, c'est la première fois que je vois si parfaitement réalisée cette merveille dans la précision et j'en remercie profondément les organisateurs du Congrès qui, pendant des mois, nous ont facilité et préparé notre travail. Je puis dire aussi, d'après mon expérience personnelle, car c'est le treizième Congrès auquel j'assiste, que jamais je n'ai vu aussi grande l'assiduité des membres dans les diverses réunions.

Nous étions toujours au complet dans toutes les sections et s'il en était ainsi, c'est que chacun savait où il trouverait les questions qui l'intéressaient et celles pour lesquelles il était plus particulièrement venu au Congrès.

Or, c'est toujours à MM. les organisateurs que nous devons ce succès qui sera durable.

Nous avons entendu tout à l'heure la lecture des vœux émis dans les

sections; mais cette lecture ne peut donner qu'une impression très incomplète du travail accompli. Si le XVIII[e] siècle s'est terminé par le nom de Jenner et le XIX[e] par celui de Pasteur, je suis convaincu que nous entrerons, au point de vue de l'effort fait en faveur de la classe ouvrière, dans une nouvelle ère et que le siècle qui commence marquera profondément dans l'histoire de l'humanité, grâce à l'hygiène, grâce à l'extension des sentiments humanitaires.

Nous ne devons pas oublier non plus que c'est à Bruxelles que ces Congrès ont pris naissance et que c'est ici qu'ont été jetés les premiers rudiments au point de vue de l'organisation des assises futures. Nous devons nous souvenir aussi, même lorsqu'il s'agit de congrès ne siégeant pas à Bruxelles, que leurs parrains étaient des Belges.

C'est dans ces sentiments que je vous prie d'accepter les remerciements sincères, remerciements que j'adresse aux membres du gouvernement, aux président et membres du Comité organisateur, ainsi qu'à M. le Bourgmestre de Bruxelles. (*Applaudissements.*)

M. le D[r] E. WILDE, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire, délégué de la République Argentine à Bruxelles.

MESDAMES, MESSIEURS,

Je n'avais pas l'intention de prendre la parole à cette séance; mais je me vois bien forcé de céder à l'aimable invitation de l'honorable président.

Je suis vraiment heureux d'avoir assisté à ce Congrès que je qualifie de colossal, et je puis bien l'appeler ainsi, puisque c'est un des plus grands congrès qui se soient réunis à notre époque.

Il a parfaitement réussi, et pourquoi? D'abord parce qu'il a bien débuté et que, quand on entre de pied droit dans la bonne voie, on s'en trouve toujours bien.

A la séance d'ouverture, nous avons entendu d'abord les charmantes paroles de M. le baron de Favereau, qui a parlé en véritable médecin et qui nous a donné l'assurance que nous jouirions en Belgique d'une cordiale hospitalité.

Ensuite, S. A. R. le prince Albert, tout en nous annonçant quelques mots seulement sans prétention de discours, nous a régalés d'une dissertation magistrale. Avec un tact et une distinction infinis, il nous a dit tout ce qu'il y avait à dire à cette réunion, que S. M. le Roi avait honorée de son haut patronage.

Puis, l'honorable président nous a fait entendre un discours qui con-

stitue un véritable monument. Sans être médecin ni avocat, l'honorable M. Beco nous a parlé comme s'il connaissait à fond toute la science médicale, et il l'a fait dans un langage digne d'un avocat de talent. On pourrait dire vraiment que ce discours, à lui seul, était suffisant pour assurer au Congrès un plein succès.

L'exposé lumineux et sobre de M. Putzeys nous a clairement fait voir le but et l'arrangement des travaux du Congrès.

Si j'ai qualifié tantôt notre Congrès de colossal, c'est que, tant par la quantité que par la qualité de ses membres et des délégués des divers gouvernements, il revêt une importance capitale.

Il est encore colossal par la quantité des questions qui ont été soumises et par la manière dont ces questions ont été traitées et résolues.

Si nos travaux ont été couronnés d'un plein succès, le mérite en revient au véritable intérêt que présentent les questions qui ont été soumises au Congrès, à la qualité des membres et surtout à la bonne direction que les présidents des sections ont su imprimer à nos discussions. Celles-ci se sont déroulées sans le moindre inconvénient : toutes les questions soumises au Congrès ont été discutées en paix et résolues, je puis le dire, d'une manière fraternelle.

Je félicite la Belgique du succès remporté; l'honneur en revient à Sa Majesté le Roi et à Son Altesse Royale dont le haut patronage a été pour nous tous un précieux encouragement, aux organisateurs du Congrès, MM. Beco et Putzeys, à leurs vaillants collaborateurs et enfin à ces distingués savants qui sont accourus si nombreux à Bruxelles.

En terminant, je m'associe de tout cœur à l'idée de voir réunir le prochain Congrès à Berlin et lui souhaite dès maintenant une réussite pareille à celle qui a couronné vos travaux. (*Applaudissements.*)

M. Harrington, délégué des États-Unis d'Amérique.

As a delegate of the Government of the United States, in the name of that Government and on behalf of my co-delegates and other compatriots who have been in attendance at this Congress, I beg to offer to the president and secretary-general most hearty congratulations on the success with which their arduous work of organisation and management of the Congress has been crowned.

We desire to record our keen appreciation of the consideration that has been shown us troughout by the officers of the several sections, and to express our sincere and warmest thanks for the generous hospitality that has been lavished upon us on every hand.

These international Congresses of hygiene and demography have now

been held impracticably all of the capitals of Europe, but never as yet across the Atlantic. It is with a sense of profoundest gratification that I am able to announce that our delegation has been authorised to extend a provisional invitation to hold a Congress at Washington in 1909 and that the invitation, which is, of course, subject to future legislation to render it effective, has been received favorable by the permanent Committee.

In the event of final acceptance, I can assure you that the welcome which you will receive in America will be of the very heartiest kind, and that, although the distance is great, no one who attends will ever feel a pang of regret at having been a participant.

We look forward, therefore, to the time when we may act as your hosts and try to discharge our debt of gratitude. (*Applaudissements.*)

M. Nuttall, délégué de l'Université de Cambridge. I have the honour to express on behalf of the delegates of Great Britain our very sincere appreciation of the kind reception we have enjoyed.

We take back a delightful souvenir of Brussels, where we have formed ties which will last.

The Congress has been such an obvious success that it seems superfluous to dwell thereon, but we say all thanks to those who have made it a success, namely to H. R. H. Prince Albert, the officers of the Congress and the people of Belgium.

En conclusion, je vous remercie tous de tout cœur au nom de tous les Anglais qui ont pris part au Congrès. (*Applaudissements.*)

M. Patrikios, délégué du gouvernement hellénique.

Mesdames, Messieurs,

J'accomplis un véritable devoir en exprimant, au nom du gouvernement hellénique, nos remerciements les plus sincères et les plus chaleureux au gouvernement belge, au comité organisateur et exécutif du Congrès ainsi qu'à l'administration de la ville de Bruxelles, pour tous les soins qui nous ont été prodigués et tout l'honneur qui nous a été fait. (*Applaudissements.*)

M. Santoliquido, délégué du gouvernement italien.

Permettez-moi de m'associer, à mon tour, aux maîtres éminents dont la parole autorisée vient de rendre un si légitime et un si éclatant hommage à la réussite de ce Congrès.

Grâce à eux, grâce à votre persévérant labeur, l'hygiène publique internationale à laquelle nous avons, du plus humble au plus illustre d'entre nous, passionnément consacré notre intelligence et nos forces, vient de faire un pas nouveau dans la voie du progrès. Le but proposé à nos communs efforts apparaît plus proche. Et déjà nous pouvons, avec un légitime orgueil, entrevoir l'aurore du jour où la science aura définitivement assuré la santé physique de la race humaine, régénérée par l'hygiène, qui prend désormais la première place parmi les sciences sociales.

Justitia regnorum fondamentum, a dit le latin.

Mais si la justice est le fondement moral de l'ordre social, l'hygiène en est le fondement physique et la condition essentielle, puisque c'est d'elle que procède tout progrès.

Les effets bienfaisants qui découlent de l'application sage, rigoureuse et intelligente de ses principes ne frappent-ils pas nos yeux chaque jour, dans cette florissante et fortunée Belgique, qui ne cesse d'exciter notre admiration, comme dans sa splendide capitale, que nous nous sommes accoutumés de regarder comme la plus laborieuse, la plus savante et la plus aimable ville d'Europe?

Bruxelles, Messieurs, a été le berceau des Congrès internationaux d'hygiène. Bruxelles devait en fêter aussi le cinquantenaire.

Et ce n'est pas tout. Bruxelles va devenir le berceau d'une grande institution appelée à rendre à l'humanité les plus grands services.

Ainsi qu'on l'a fait pour les maladies exotiques, il est de la dernière importance que l'on s'organise, par une entente internationale, pour lutter efficacement contre toutes les maladies transmissibles autochtones.

L'idée lancée par le délégué du gouvernement français, Henri Monod, à l'ouverture de ce Congrès, a été tout de suite saisie par plusieurs représentants officiels et un projet de création d'un bureau international d'hygiène est déjà en bonne voie. (*Applaudissements.*)

M. Angel Gaviño, délégué du gouvernement Mexicain.

Mesdames, Messieurs,

Depuis que les Congrès d'hygiène et de démographie se tiennent en Europe, la république mexicaine a toujours eu l'honneur d'y envoyer des délégués, — au nombre desquels j'ai déjà été trois fois, — pour constater les progrès de la science et en profiter.

Nous avons de grands travaux à exécuter en vue de l'assainissement

des villes de la vallée du Mexico. Nous avons institué un conseil de salubrité, grâce auquel nous avons pu vaincre la peste bubonique au bout de trois mois, après l'avoir subie pendant de si longues années.

Nous avons créé des instituts de pathologie et de bactériologie, et nous faisons tous nos efforts pour la réalisation de tous les travaux que l'hygiène commande. Jusqu'ici nous ne pouvons nous vanter d'avoir accompli des choses bien remarquables, mais il nous est permis cependant de signaler les petits résultats de nos grands efforts et de vous dire que nous tâcherons de tirer de vos discussions le plus grand profit possible. (*Applaudissements.*)

Laissez-moi vous dire également que nous sommes charmés de l'accueil bienveillant qui nous a été réservé à Bruxelles.

Nous vous en remercions de tout cœur et, en terminant, je vous adresse le salut de la république mexicaine à vous tous et aussi à Sa Majesté le Roi des Belges et à Son Altesse Royale le Prince Albert, qui ont bien voulu patronner votre œuvre. (*Applaudissements.*)

M. Spronck, délégué du gouvernement néerlandais.

Mesdames, Messieurs,

Tout le monde est d'accord que le Congrès de Bruxelles est un succès brillant, tant pour l'hygiène et la science que pour la Belgique et sa belle capitale.

Cette réussite complète est due non seulement au concours de ceux qui nous ont apporté les fruits de leurs études et de leurs observations, mais surtout au haut patronage de S. M. le Roi, à la protection du gouvernement belge, à la bienveillance de MM. les bourgmestres et échevins de Bruxelles et d'Anvers, au zèle des membres du Comité d'organisation et particulièrement à l'activité, l'intelligence et la compétence de MM. les président et secrétaire général. (*Applaudissements.*)

A nom du gouvernement des Pays-Bas et de la délégation néerlandaise, j'ai l'honneur de féliciter vivement nos voisins et amis de la brillante réussite de ce Congrès et de remercier sincèrement la Belgique et en particulier les villes de Bruxelles et d'Anvers de leur bon accueil et de leur charmante hospitalité.

Le Congrès de Bruxelles a été, pour les délégués néerlandais, fertile en enseignements et en souvenirs inoubliables. Du fond du cœur, merci! (*Vifs applaudissements.*)

M. le Dr DE RAPTCHEWSKY, délégué du gouvernement russe.

MESDAMES, MESSIEURS,

Au nom du gouvernement impérial de Russie, au nom d'institutions dont les représentants sont venus au XIIIe Congrès d'hygiène et de démographie à Bruxelles et au nom de mes collègues russes qui participent à ce Congrès, j'ai l'honneur d'adresser nos remerciements respectueux à Sa Majesté le Roi, qui a daigné recevoir ce Congrès sous son haut patronage et à Son Altesse Royale, le prince Albert, notre président d'honneur.

J'ai l'honneur de présenter au Comité d'organisation du Congrès nos remerciements cordiaux pour le travail qu'il a accompli, pour l'organisation modèle et la marche excellente du Congrès, ainsi que pour l'amabilité parfaite et l'hospitalité cordiale dont nous avons joui pendant notre séjour à Bruxelles.

Je vous prie d'être sûrs que les jours du XIIIe Congrès d'hygiène et de démographie à Bruxelles ne s'effaceront jamais de notre mémoire et de nos cœurs; nous y garderons de vous, pour toujours, un souvenir plein de sympathie.

J'ai l'honneur d'adresser nos souhaits respectueux et sincères de bonheur à Sa Majesté le Roi, à Sa Maison, à votre pays, à votre peuple et à vous tous, Messieurs. (*Applaudissements.*)

M. le baron VAN DER BRUGGEN, ministre de l'agriculture de Belgique.

MESDAMES, MESSIEURS,

Ce Congrès touche à son terme et les membres qui le composent auront bientôt le vif regret de se séparer. Il est d'usage de jeter à ce moment un coup d'œil sur la route parcourue et de revoir rapidement l'œuvre accomplie.

Retenu hors du pays, je n'ai pu m'associer, comme je l'eusse vivement désiré, aux travaux de ce Congrès; mais cette circonstance, que j'ai déplorée, a du moins cet avantage de me laisser une entière liberté pour dire tout le bien que j'en pense, puisque je n'en ai été que le témoin. Mon rôle est celui du chœur dans les tragédies antiques : il ne prenait pas part à l'action et se contentait d'apprécier ce qu'il voyait sur la scène.

Je l'affirme sans hésiter : le succès de ce Congrès non seulement a répondu aux espérances des organisateurs, mais les a de beaucoup dépassées. Il constitue un événement.

En mon nom personnel, comme au nom de l'honorable bourgmestre de Bruxelles, qui veut bien me donner sa délégation à cet effet, j'adresse mes remerciements et mes félicitations à ceux qui furent les artisans de ce succès. Je parle surtout au nom du gouvernement, dont le concours et la bonne volonté vous ont été acquis d'une façon absolue, vous avez bien voulu le reconnaître. Il a été heureux de pouvoir s'acquitter de ce devoir et s'efforcera de mettre à profit, dans la mesure possible, vos études intéressantes et les résolutions que vous avez prises.

Nous devons tout d'abord un hommage de respectueuse gratitude à la famille royale, dont le patronage a été si précieux pour le Congrès. (*Applaudissements.*)

J'adresse aussi l'expression de ma reconnaissance aux gouvernements étrangers. Je les remercie d'avoir bien voulu adhérer au principe de ce Congrès et je les félicite du choix qu'ils ont fait de leurs délégués qui ont concouru d'une façon aussi efficace à la grande œuvre entreprise.

J'ai à remercier encore les adhérents, et vous me permettrez d'ajouter les adhérentes, d'être venus aussi nombreux. Je les félicite d'avoir compté dans leurs rangs tant de personnalités éminentes, tant d'hommes qui ont déjà illustré leur nom, en servant la science et l'humanité. (*Applaudissements.*)

Merci également aux rapporteurs d'avoir bien voulu accepter la tâche laborieuse et ingrate qu'on leur proposait. Ils ont apporté à ce Congrès des travaux et des communications dont un grand nombre resteront comme des contributions précieuses à l'étude de questions de toute première importance.

Merci aux présidents, tant étrangers que belges, qui ont dirigé à tour de rôle les travaux des sections. Ils se sont acquittés avec tact et talent de ces fonctions délicates et toutes de dévouement.

Merci à la presse et à l'opinion publique dont elle est l'écho. Il faut remercier le grand public de la sympathie qu'il a marquée à vos travaux ; il faut le féliciter d'en avoir compris la haute portée sociale et morale.

Enfin, j'ai des remerciements à adresser au bureau ; mais ici je me sens quelque peu embarrassé ; il est difficile et délicat de faire l'éloge de ceux qui vous tiennent de près. Or, une collaboration déjà longue a créé, entre votre honorable président et celui qui vous parle, des liens très intimes de sympathie et d'affection. Je sais qu'il m'en voudra quelque peu si je fais son éloge. (*Sourires.*) Mais je crains encore beaucoup plus que vous me taxiez d'ingratitude si je taisais son nom. (*Vifs applaudissements.*)

Depuis de longs mois, j'ose le dire depuis des années, je suis témoin presque chaque jour du labeur opiniâtre que l'honorable M. Beco a consacré à préparer tous les détails du Congrès avec une perspicacité et une

persévérance qui n'ont rien laissé à l'imprévu. Aussi le succès sur lequel sa modestie n'osait pas compter à ce point est-il pour votre président la meilleure et la plus méritée de toutes les récompenses. (*Longs applaudissements.*)

Et puisque je me suis attiré son mécontentement, je vais tâcher de racheter un peu la chose en disant qu'il n'a pas été seul, qu'il a eu à ses côtés, d'abord son dévoué secrétaire général, puis tous ceux qui se sont occupés des différents services du Congrès et de l'exposition d'hygiène. (*Applaudissements.*) A tous, nos remerciements, car je tiens à le répéter, le Congrès a été une œuvre collective et son succès est votre succès à tous. Il a fallu, pour cette tâche difficile et importante, la bonne volonté et la collaboration de chacun des membres et vous pouvez vous dire, en sortant d'ici, que tous, vous avez pris votre part dans l'accomplissement d'un important devoir social.

Mais la mission du Congrès n'est pas terminée, à preuve que vous venez de vous donner rendez-vous en 1907 à Berlin. Pour que ces quatre années soient marquées par de nouveaux progrès il vous faut, Messieurs, éviter deux écueils : un optimisme égoïste, qui préfère ne pas voir les maux de la société pour ne pas avoir à les combattre; un fatalisme déprimant, presque farouche, qui reconnaît le mal, qui en souffre, mais ne songe pas à réagir.

Il faut, au contraire, que nous réagissions, et ici je m'adresse surtout aux hommes de science, et je leur dis : Vous continuerez à scruter ces problèmes qui, souvent, pour des esprits superficiels, n'ont ni importance ni intérêt, mais auxquels vous trouverez des solutions utiles à l'humanité. Il faut que tous les domaines soient explorés; pour cela, il vous faudra, je ne le nie pas, beaucoup d'abnégation, un labeur opiniâtre, une persévérance incessante et un grand esprit de désintéressement.

Mais aussi, quelles compensations! Celui qui gravit les sommets en général escarpés et arides de la science, voit au bout de ses efforts se dérouler des horizons nouveaux, insoupçonnés de la plupart des hommes. Pour lui, le cycle des connaissances humaines va s'élargissant sans cesse et révèle des harmonies sublimes et admirables. Là où d'autres ne voient que des faits isolés, sans signification, le penseur, l'homme d'études cherche et trouve des liens, des rapports et des lois qui enchaînent ces phénomènes et les expliquent les uns par les autres.

Votre tâche, Messieurs, sera de persévérer dans cette voie, où vous trouverez les joies de l'intelligence. C'est, en effet, une joie élevée et délicate, décrite il y a déjà vingt siècles par le poète, que de remonter aux origines, de percevoir le pourquoi des choses, et de discerner dans les faits et à travers les faits, les causes qui les régissent. Il y a là une satis-

faction intime, profonde, par laquelle l'homme se grandit et recule les bornes de son empire. (*Vifs applaudissements.*)

Mais à côté de ces joies de l'intelligence, vous aurez celles du cœur. En est-il une plus pure que de pouvoir se dire que l'on se consacre au bonheur de l'humanité et, d'après l'expression si forte de l'honorable président de votre Comité permanent, que l'on s'emploie à faire reculer d'un pas la maladie, la misère et la mort.

On devra peut-être à vos travaux des découvertes qui sèchent des larmes, qui allègent des souffrances, qui conservent même des existences. Vous pouvez vous appliquer cette parole si grande et si noble que nous a léguée l'antiquité : « Je suis homme et rien de ce qui intéresse l'humanité ne me laisse indifférent. » Cet idéal, Messieurs, est bien digne de vous. (*Vifs applaudissements.*)

Si vous considérez la carte de l'Europe, vous trouvez que la Belgique n'y occupe qu'un espace fort restreint; mais ce n'est, Dieu merci ! pas à l'étendue du territoire que se mesure la part prise par une nation au grand mouvement de civilisation et de progrès des arts et de la science.

Cette part, nous la voulons, pour notre patrie, aussi large que possible. C'est vous dire que la Belgique a compris et vivement senti l'honneur qui lui est échu de voir siéger dans sa capitale ce Congrès auquel ont pris part tant de personnalités éminentes. Il s'est créé ainsi des liens qui ne se peuvent oublier et il nous semblera — laissez-nous cette illusion — que lorsque quelqu'un d'entre vous illustrera son nom par une découverte utile à l'humanité, il rejaillira sur nous une part de cet honneur, puisque ce savant aura été notre hôte et qu'il a conquis ici en quelque sorte droit de cité.

Au moment où vous allez vous séparer, Messieurs, et où beaucoup d'entre vous vont quitter le pays, je souhaite qu'au cours d'une carrière scientifique féconde et longue, vous conserviez, comme nous le ferons, un souvenir heureux des jours passés ici et du travail qui s'y est fait en commun.

Je ne crois pouvoir mieux clôturer cette session qu'en exprimant ce vœu : Que le Congrès de 1907 soit digne de celui-ci. (*Longues acclamations.*)

— La séance est levée à 4 h. 15 m.

LE BANQUET

La grande salle de l'*Hôtel Métropole*, remarquable par la beauté de ses proportions et l'harmonie à la fois riche et discrète de sa décoration, avait été choisie par la commission d'organisation du banquet.

Le lundi 7 septembre, trois cent soixante-cinq convives s'y trouvaient réunis. Des guirlandes de roses et de feuillage couraient le long des tables, sur lesquelles se dressaient, de distance en distance, de superbes bouquets. Le coup d'œil était ravissant. L'orchestre communal, dirigé par M. Fritz Sennewald et placé dans le hall voisin, joua, pendant la première partie de la fête, les plus beaux morceaux de son répertoire et contribua à en augmenter l'agrément.

La table d'honneur était présidée par M. Beco, secrétaire général du Ministère de l'agriculture, président du Congrès, ayant à sa droite M. Francotte, ministre de l'industrie et du travail; M. Brouardel, M. Putzeys, secrétaire général du Congrès; M. Harrington, M. le colonel-médecin Sforza; M. Sauveur, M. A.-J. Martin, M. Vleminckx, M. Leurs, M. Depaire, M. Shu Kia Siang, M. le médecin-général Schjerning, etc. A la gauche de M. Beco se trouvaient M. De Mot, bourgmestre de la ville de Bruxelles; M. Kœhler, M. Bruno Chaves, M. le général baron Wahis, M. Devaux, vice-président du Congrès; M. Cortezo y Prieto, M. Thomson, M. de Vargha, M. le lieutenant général Docteur, M. Hiorth, M. Kuborn, M. Fonck, M. Carton de Wiart, M. le médecin-général de Raptchewski, M. Casse, M. Kirchner, M. Freyberg, M. Voituron, etc.

Au dessert, une vibrante sonnerie de clairons retentit, et M. Beco porte le toast au Roi, que les convives écoutent debout :

Messieurs,

« J'ai l'honneur de proposer le toast à S. M. le Roi, le haut protecteur du Congrès. (*Applaudissements.*)

A l'ouverture solennelle de vos travaux, ma première et ma plus chère pensée fut de saluer, dans un profond sentiment de gratitude, ce souverain éclairé.

L'assemblée voulut bien s'associer, par ses applaudissements, à ce res-

pectueux hommage et, à plus d'une reprise, au cours de notre session, les mêmes manifestations éclatèrent.

En ce banquet de clôture, acclamons encore le Roi. (*Longs applaudissements.*)

Je vous y convie tous, Messieurs, sans distinction de pays, non seulement parce que, dans nos assemblées, le salut au Roi est un devoir qui nous tient au cœur, mais parce qu'ainsi qu'on l'a dit dans une autre circonstance mémorable, Léopold II est un agent de la civilisation et de la paix du monde.

Acclamons-le, Messieurs, parce que, dans une réunion où sont si brillamment représentées la science et l'humanité, les idées les plus élevées de solidarité, venant naturellement s'ajouter aux élans du patriotisme, il convient d'honorer ceux qui en sont les champions les plus autorisés. (*Applaudissements.*)

Permettez-moi d'associer à la santé du Roi celle de la famille royale et spécialement de S. A. R. le prince Albert, le président d'honneur du Congrès.

Au Roi, au prince Albert, à la famille royale! (*Applaudissements*; cris de : *Vive le Roi!*)

M. Francotte, Ministre de l'industrie et du travail se lève ensuite et prononce le discours suivant :

L'heure est passée de vous souhaiter la bienvenue. Si j'en crois vos attestations, la bienvenue a été ce que nous désirions qu'elle fût : empressée et cordiale (*Applaudissements*), et je m'assure que jusqu'au dernier moment, mes compatriotes resteront attentifs au devoir d'hospitalité si doux à remplir. (*Très bien. Applaudissements.*)

J'entends dire de toutes parts que le Congrès est un succès (*très bien*), qu'il est agréable à tous ceux qui y prennent part, tout à la fois et qu'il sera fécond. Permettez-moi d'en reporter l'honneur à votre président et à votre secrétaire général. (*Applaudissements. Vive Beco! Vive Putzeys!*)

M. Beco et M. Putzeys sont à vous : il vous appartient de les louer comme il convient. Le Gouvernement tient cependant à donner à ces deux travailleurs d'élite un témoignage de sympathie et d'estime : je sais bien que je salue en M. Beco une des grandes forces administratives de mon pays, en M. Putzeys un des maîtres les plus justement estimés de l'enseignement de l'État. (*Bravos prolongés.*)

Si, dans la séance d'ouverture, le Gouvernement s'est acquitté de ses devoirs de courtoisie, il vous doit, Messieurs, à l'heure présente, des remerciements et des promesses.

La Belgique est un petit pays : nous ne l'en aimons que davantage.

Nous aimons à montrer la beauté de ses payages, la fécondité de ses campagnes, la vaillance de ses habitants. Il nous est plus doux de voir les nations lui donner leur confiance, accorder crédit à sa prudence et à son activité. (*Applaudissements.*)

Lorsque les grands Congrès choisissent notre capitale pour venir y débattre les plus hautes questions, lorsque les groupes permanents nés des Congrès fixent leur siège dans notre pays, je me prends à penser que jamais protection plus forte ne nous fut assurée. (*Marques d'approbation.*)

La terre sera sacrée, sans doute, où les peuples oubliant leurs dissentiments historiques et le conflit des intérêts particuliers, sont venus agiter, et bientôt résoudront les grands problèmes qui recèlent le salut de l'humanité.

Le Gouvernement est reconnaissant envers les nations qui se sont fait représenter au XIII[e] Congrès d'hygiène et de démographie : Messieurs les délégués voudront bien se faire les interprètes de ces sentiments.

Ils accepteront pour eux-mêmes, comme les accepteront les autres membres du Congrès, les remerciements que je leur adresse à tous personnellement.

Nous leur devrons un accroissement de richesse : le capital humain, sans lequel toute prospérité ne tarde pas à disparaître ; les hommes forts et les intelligences saines.

Le Gouvernement, Messieurs, ne laissera pas protester la dette qu'il a contractée envers vous. Il saura s'instruire de vos travaux et donner aux vœux du Congrès les sanctions que ces vœux appellent. Il ne dépendra pas de lui qu'ils ne deviennent une réalité.

La Belgique fêtera en 1905 le 75[e] anniversaire de son indépendance. L'exposition universelle de Liége, ouverte à cette occasion, montrera, je l'espère, dans sa section d'hygiène, les progrès obtenus grâce à vous.

Je lève mon verre en l'honneur des nations étrangères que je salue en la personne de tous les délégués *(Applaudissements prolongés.)*

Je bois à tous les membres du Congrès, leur souhaitant la meilleure de toutes les hygiènes : le Bonheur.

Que le Bonheur les accompagne ! qu'il amène à leurs foyers et qu'il y garde toutes les affections, tous les succès et toutes les joies. *(Applaudissements répétés.* Cris : *Vive le Ministre !)*

Répondant au discours si vibrant et si affectueux de l'honorable ministre de l'industrie et du travail, M. le D[r] Brouardel, délégué français, s'exprime en termes éloquents. Nous ne pouvons, malheureusement, que résumer très imparfaitement ses paroles :

« Nous venons d'entendre, dit l'éminent délégué, un toast des plus aimables pour les étrangers; vous me permettrez d'y répondre au nom de vous tous. (*Très bien!*)

« M. le Ministre a dit que le Congrès est un succès, et c'est exact. J'ajouterai qu'il constitue même un grand succès. M. le Ministre a dit aussi que la Belgique est un petit pays. Cette fois, Messieurs, je ne suis plus d'accord avec lui. La Belgique est une des nations les plus grandes du monde, car c'est une de celles qui se distinguent le plus par son activité et par l'intelligence qu'elle déploie dans toutes les sphères du génie humain. Il n'est pas un progrès que nous n'ayons vu réaliser en Belgique, alors que d'autres nations hésitaient et tâtonnaient encore. (*Applaudissements.*) Quand on fait appel au dévouement à l'humanité, c'est également en Belgique que l'on trouve le plus d'écho. Eh bien! Messieurs, quand un pays est aussi grand et noble par le cœur, je dis que c'est un grand pays. (*Salve d'applaudissements.*) Je l'ai déjà dit, mais j'aime à le répéter, tant je m'en réjouis, ce Congrès est un succès complet, succès sans précédent, car je n'ai pas souvenance qu'aucun autre se distinguât autant par son organisation parfaite et l'assiduité de ses membres aux séances des sections; je n'en ai pas connu non plus où les discussions eussent plus de portée et plus d'autorité.

« Je crois être l'interprète de vous tous, Messieurs, en adressant des remerciements à tous ceux qui ont favorisé et encouragé les efforts des hygiénistes, et en toute première place à notre président d'honneur, S. A. R. Mgr le prince Albert. (*Salve d'applaudissements.*) Mais mon ingratitude serait grande, si je négligeais de rendre hommage à l'appui que nous a prêté le gouvernement et, principalement, S. Exc. M. le ministr de l'industrie et du travail, qui nous a donné, en cette circonstance, tant de marques de haute bienveillance et de profonde sympathie. (*Applaudissements.*)

« J'ajoute, enfin, que si nous avons pu ainsi capter l'aide et la protection des ministres, qui gouvernent et administrent leur pays avec tant de talent et avec un patriotisme si éclairé, c'est parce qu'ils ont confiance dans ces deux hommes qui furent les chevilles ouvrières de ce brillant et inoubliable Congrès : MM. Beco et Putzeys. (*Applaudissements prolongés.*)

« Lorsque nous fîmes choix de Bruxelles pour y tenir nos périodiques assemblées, nous savions que la Belgique était une terre toute préparée à nous recevoir et que nous pouvions fonder sur elle les espoirs les plus complets, comme nous étions également certains d'y rencontrer une organisation parfaite, grâce à des organisateurs particulièrement compétents. (*Très bien!*)

« Nous avons beaucoup travaillé, et permettez-moi de dire que nous avons fait avancer la science de l'hygiène. Certes, nous n'avons pas marché avec la vitesse folle de l'automobile qui brûle les étapes, mais nous marchons à une allure prudente qui, en une matière aussi délicate que celle de l'hygiène, est une garantie de réussite et de sécurité. Bientôt luira, cependant, et je l'espère le plus tôt possible, le jour où nous pourrons marcher sans danger à 80 à l'heure. (*Rires et applaudissements.*) Les progrès sont constants, mais parfois aussi les difficultés à surmonter sont grandes. Il ne faut pas se désespérer, car déjà à l'horizon s'estompe la silhouette de la victoire finale. (*Longs applaudissements.*)

« Messieurs, voilà trente ans que je fréquente les Congrès et c'est toujours avec une joie nouvelle que j'y retrouve les amis avec lesquels nous ne pouvons, hélas ! que passer huit jours tous les ans. Les Congrès ont cimenté entre nous des amitiés solides et, au fur et à mesure que j'avance en âge, je regrette davantage les vides qui se creusent dans nos rangs. Ce sont des amis qui disparaissent, mais leur souvenir perdure. (*Applaudissements.*)

« A Bruxelles, ces amitiés, dont quelques-unes datent déjà de loin, s'entretiennent facilement, car on y est reçu avec une telle cordialité que la capitale de la Belgique est devenue, pour moi, comme une petite patrie. (*Très bien!*) Comment, d'ailleurs, pourrait-il en être autrement avec un bourgmestre comme M. De Mot, qui réunit en lui ces deux grandes vertus : la bienveillance et la gaîté. (*Rires et applaudissements.*) M. De Mot est, pour moi, un ami dont on se souvient sans cesse.

« M. le Ministre a dit qu'il espérait que nous garderions de la Belgique un excellent souvenir. Je lui en donne l'assurance la plus formelle. Si nous en rêvons la nuit, ce sera pour voir défiler toutes ces figures amies, que je salue avant de me rasseoir.

« Je bois à notre président, à notre secrétaire général, à tous ceux qui nous ont fait un charmant et inoubliable accueil ! » (*Applaudissements prolongés.*)

Répondant au toast si cordial du Dr Brouardel, M. De Mot félicite les membres du Congrès pour les brillants résultats obtenus à ce jour. Il rappelle que c'est à Bruxelles que les Congrès d'hygiène ont pris naissance, il y a bien des années, et leur développement a été sans cesse grandissant.

« Un Congrès comme celui-ci est, dit M. De Mot, un honneur pour la Belgique, car il prouve que l'antagonisme des classes, dont certains ne cessent de faire état et auquel d'autres poussent sans cesse, n'est qu'un vain mot. Les membres du Congrès international d'hygiène sont déjà

venus trois fois parmi nous. Ils nous quitteront demain : nous ne leur disons pas adieu, mais au revoir! »

Successivement, plusieurs délégués apportent des paroles de gratitude et de sympathie à la Belgique : M. Kirchner, pour l'Allemagne, M. Harrington, pour les États-Unis d'Amérique, puis un délégué anglais M. Woodhead, qui déclare que les Congrès fortifient la paix internationale. M. Ali Cohen, délégué des Pays-Bas, remercie la Belgique pour l'extrême cordialité avec laquelle elle a reçu les délégués étrangers.

« Je formule le vœu, en ma qualité de délégué de la Hollande, que les Congrès à venir réussissent aussi brillamment que celui de Bruxelles.

« Nous avons été stupéfiés en quelque sorte en constatant tout ce qui a été fait, en Belgique, sur le terrain hygiénique. »

L'orateur termine en s'écriant : « Vive la Belgique! » et est vigoureusement applaudi.

Le délégué de la Russie félicite les organisateurs du Congrès. Il a été heureux de pouvoir constater *de visu* les progrès immenses que la Belgique a réalisés dans tous les domaines et principalement en matière d'hygiène.

Il conservera de son voyage à Bruxelles un ineffaçable et précieux souvenir. « Vive la Belgique! » (*Longs applaudissements.*)

M. Cortezo y Prieto parle au nom de l'Espagne :

Je ne comptais pas prendre la parole, dit-il, mais je serais un ingrat si je ne parlais pas. Or, l'ingratitude n'est ni dans mon cœur, ni dans mon pays. C'est une plante inconnue dans la flore de l'Espagne. (*Rires et applaudissements.*) Je regrette de devoir quitter ce sol hospitalier où l'on nous fit des réceptions si brillantes et si amicales. J'en ai été profondément touché et, avant de reprendre le chemin de l'Ibérie, permettez-moi de crier, dans la langue de ma mère :

« Gracia, signori! Viva Belgica! » (*Applaudissements prolongés.*)

On entend encore le colonel-médecin C. Sforza, délégué de l'Italie, qui, d'une voix vibrante, rappelle que les Belges n'ont rien perdu de leurs vertus depuis le jour où Jules César, dans ses commentaires, disait des Gaulois : *Gallorum omnium fortissimi sunt Belgæ.* (*Applaudissements.*)

« A la Belgique, dit l'orateur, j'envoie le salut cordial de l'Italie, que je remercie pour les bonnes heures qu'elle m'a permis de passer sur son territoire et d'y constater tout ce qu'un peuple actif et intelligent peut réaliser. Je rentrerai en Italie enthousiasmé par tout ce que j'ai vu et je

bois à la prospérité continue de la Belgique travailleuse et hospitalière. » (*Longs applaudissements.*)

La parole est enfin donnée au délégué chinois, Shu Kia Siang, secrétaire de la légation à Bruxelles.

Il s'exprime en ces termes :

MESSIEURS,

« Permettez-moi d'exprimer le plaisir que j'éprouve à me trouver dans la société de savants et de personnalités aussi illustres que ceux qui m'entourent. Je ne puis assez dire combien je me sens honoré d'avoir été délégué par mon pays au milieu de vous.

« L'œuvre qui vous réunit à Bruxelles est, certes, la plus belle, la plus utile, la plus humanitaire de notre époque. (*Applaudissements.*) Les progrès, les bienfaits qu'elle réalise en Occident, grâce à la haute protection que lui accordent les gouvernements et les souverains éclairés et soucieux des intérêts de leurs sujets, ont eu du retentissement jusque dans les pays de l'Extrême-Orient, où tout est encore à faire sous ce rapport. Mais en Chine, comme partout ailleurs, dès que le progrès se met en marche, rien ne peut l'arrêter... (*Bravo!*) Je me propose de faire un rapport sur toutes les questions qui ont été traitées pendant la session et de le faire publier en Chine, afin de répandre dans mon pays la lumière de vos délibérations.

« Permettez-moi de rendre hommage à la Belgique, ce petit pays ouvert à tous les progrès, à son illustre souverain, S. M. Léopold II, à S. A. R. le Prince Albert, qui s'intéresse si vivement à toutes les œuvres philanthropiques; à son gouvernement éclairé, aux président et membres du Comité organisateur du Congrès d'hygiène et de démographie.

« Je bois à la prospérité de l'œuvre et à tous ceux qui concourent à la développer et à la propager. » (*Applaudissements prolongés.*)

Interrompu à diverses reprises par les applaudissements de l'assemblée, le discours du délégué du Céleste Empire est finalement salué d'un triple ban.

* * *

Le télégramme suivant a été adressé au Roi après le toast de M. Beco :

« *A Sa Majesté* LÉOPOLD II, *roi des Belges, en son Palais,*
Bruxelles,

« Les membres du XIIIe Congrès international d'hygiène et de démographie, réunis en un banquet, à l'*Hôtel Métropole*, à Bruxelles, acclament chaleureusement le Roi des Belges.

faite par le comité exécutif de recevoir les membres du Congrès et de les mettre à même de visiter ses installations maritimes, ses services hygiéniques et ses musées.

A la descente des trains spéciaux qui les ont amenés à Anvers, les étrangers se rendent à l'hôtel de ville où ils sont reçus par MM. Desguin, échevin ff. de bourgmestre; Verspreeuwen, échevin du commerce; Possemiers, secrétaire communal; Terwagne, De Wit, Kockerols et Brandt, conseillers.

M. Émile Beco, président, présente les membres du Congrès dans les termes suivants :

Monsieur le bourgmestre,
Messieurs les membres du collège échevinal et du conseil communal,

« J'ai l'honneur de vous présenter les membres du XIII[e] Congrès international d'hygiène et de démographie.

« Le bureau du Congrès vous amène aujourd'hui, dans votre superbe ville d'Anvers, des représentants éminents des sciences, de la médecine, de l'hygiène, de la technologie sanitaire et de la démographie.

« Lorsque nous avons conçu le programme de cette grande assemblée internationale, nous étions déjà dominés par la préoccupation de conduire nos hôtes dans la glorieuse métropole belge du commerce et des arts.

« L'immense affluence des visiteurs qui ont répondu à notre appel montre, Messieurs, combien cette idée fut heureuse.

« Anversois, vous êtes fiers, je le sais, de toutes ces merveilles que vous pouvez offrir aux regards des étrangers. Soyez assurés que nous autres Belges, membres de ce Congrès, nous partageons votre légitime et patriotique fierté en face de tous ces illustres visiteurs. »

M. Brouardel se fait l'interprète des étrangers, venus à Anvers non seulement pour y admirer des trésors artistiques incomparables, mais aussi pour y apprécier, dans le domaine sanitaire, d'intéressantes applications.

M. Desguin prononce l'allocution suivante :

Monsieur le Président,
Messieurs,

L'administration communale est très honorée de la visite que vous voulez bien lui faire. Je vous souhaite cordialement la bienvenue à Anvers.

Le Congrès actuel d'hygiène et de démographie présente un intérêt considérable, tant par l'importance des questions qui y sont débattues que par le nombre et la notoriété des personnalités étaangères qui viennent y prendre part.

Honneur à vous, Messieurs les délégués des gouvernements et des corps savants, qui n'avez pas hésité à consacrer vos loisirs à la recherche de la solution des problèmes de la plus grande portée sociale, de la tuberculose, de l'ankylostomasie, de la réglementation du travail et de bien d'autres encore, et qui, partis de tous les points du monde civilisé, êtes venus apporter à nos nationaux votre précieuse collaboration, l'appui de votre expérience et de votre autorité scientifique.

Le Congrès, dont la savante et judicieuse organisation excite l'admiration de tous, ne peut manquer d'avoir des résultats fructueux et nous y applaudirons avec d'autant plus de satisfaction, qu'ils serviront la grande cause du progrès et de la civilisation.

Puissiez-vous, dans la trop courte visite que vous allez faire à nos installations sanitaires, apprécier les efforts que la ville d'Anvers ne cesse de faire pour améliorer sa situation hygiénique. Les résultats de l'organisation de ses divers services ne se sont pas fait attendre : le coefficient de la mortalité qui, en 1892, atteignait le chiffre de 23 par mille, est descendu, l'année dernière, à 15.8. Votre haute approbation nous rendrait heureux et nous encouragerait à persévérer dans la voie que nous nous sommes tracée.

J'espère que, de votre séjour dans la métropole commerciale, qui se vante d'être aussi la métropole des arts, dans la cité de l'Escaut qui est en même temps la ville de Rubens, vous conserverez un souvenir qui vous fasse désirer de venir la visiter encore.

Et maintenant, Messieurs, car le temps n'est pas aux longs discours, je vous invite à faire avec nous une promenade rapide à travers les salles de notre hôtel de ville, avant de vous diriger, sous la conduite des chefs des divers groupes, vers les établissements que vous désirez visiter.

Après avoir parcouru et admiré les magnifiques salles de l'hôtel de ville, les congressistes se répartissent en six groupes qui, sous la direction de fonctionnaires communaux et conformément au programme qui a été dressé par l'administration communale, vont visiter le bureau d'hygiène, la station de désinfection, le service de la propreté publique, les établissements de bains, les égouts, les orphelinats, les asiles, les hôpitaux et hospices, la maison des marins, l'abattoir et le dépôt mortuaire.

A midi, tous les excursionnistes, au nombre d'un millier environ, sont réunis au ponton du canal au Sucre et prennent place à bord de l'*Eu-*

génie, gracieusement mis à la disposition de la ville par la firme Ruys, et de deux *Wilford*.

A midi et demi, le signal du départ est donné et les trois steamers se dirigent vers le coude d'Austruwel, salués au passage par les navires en rade. Arrivés à la Pipe de Tabac, ils virent de bord, gagnent Hemixem, voient se dérouler devant eux les nouveaux quais et les nombreux établissements industriels échelonnés le long du fleuve et rentrent en ville vers 3 heures. Les installations maritimes donnent aux étrangers une impression de grandeur et de puissance qui excite leur admiration.

Pendant le lunch servi au cours de l'excursion, M. l'échevin Desguin prend la parole et porte le toast suivant :

Messieurs,

Dans les circonstances solennelles, alors que s'agitent des questions qui intéressent puissamment le peuple, la pensée se porte tout naturellement vers celui qui en est la plus haute personnification, vers le chef de l'État. J'ai l'honneur de vous proposer un toast au Roi des Belges!

Le Roi Léopold, Messieurs, s'est toujours montré tout particulièrement soucieux du progrès matériel et moral de la nation. L'hygiène publique est l'objet constant de ses préoccupations. La haute protection qu'il n'a cessé d'accorder à l'Académie de médecine et à la Société royale de médecine publique témoigne de sa grande sollicitude pour le bien du peuple.

Le Congrès voudra, je n'en doute pas, lui en exprimer ici toute sa reconnaissance.

Au Roi des Belges, Messieurs!

A cette santé je joins celle du prince Albert, le président d'honneur de ce Congrès, qui, dans son discours d'ouverture, a montré combien il est pénétré de l'importance qu'il attache à la solution des problèmes qui figurent à votre programme.

Au Prince Albert, qui, secondé d'une manière vraiment touchante par la gracieuse compagne qui partage ses destinées, s'est consacré à la noble tâche d'adoucir le sort des déshérités de la fortune et de la santé.

Au Roi, Messieurs, au Prince Albert!

Lorsque les applaudissements qui accueillent ce toast ont cessé, le ff. de bourgmestre reprend en ces termes :

Messieurs,

Quand je vois réunies ici les notabilités étrangères venues parmi nous pour coopérer à une œuvre éminemment civilisatrice, je me sens pris d'un sentiment de fierté que je crois bien légitime.

Je ne puis m'empêcher de me souvenir que la Belgique a été le berceau des Congrès internationaux d'hygiène, qui, très modestes à l'origine, sont arrivés à un développement inattendu et ont de plus en plus sollicité l'attention des gouvernements étrangers.

Je suis fier de voir se donner rendez-vous dans notre petit pays ceux qui sont les maîtres, dans la science de l'hygiène et de la démographie, ceux qui sont les conseillers écoutés des États et de villes.

Venus des points les plus éloignés, ils nous ont apporté le tribut de leur compétence, de leur science, et ils pourront revendiquer une bonne part des résultats avantageux que je prévois pour ce Congrès.

Nous avons aussi une dette de reconnaissance envers les gouvernements qu'ils représentent. Je porte, Messieurs, dans leurs personnes, un toast aux souverains et aux chefs des États qui les ont délégués!

Après lui, M. Brouardel, au nom des congressistes étrangers, remercie la ville d'Anvers, en la personne de M. Desguin, de sa cordiale hospitalité. Avec une verve toute française, il rappelle les bons rapports qui ont toujours existé entre les deux pays voisins et boit à la prospérité commerciale de la Belgique.

« Il était impossible, dit-il, de séjourner en Belgique, sans nous rendre à Anvers, non seulement pour l'admirer, mais encore pour y prendre des leçons sur la façon dont vous avez installé vos divers services hygiéniques. »

Cet hommage rendu à l'administration communale est souligné par de vifs applaudissements.

M. Beco prononce ensuite le toast suivant :

Permettez qu'à mon tour, parlant au nom du Congrès tout entier dont je suis ici l'interprète, je lève mon verre pour remercier l'administration communale d'Anvers de la splendide réception qui nous est faite en ce jour et pour vous prier de boire ensemble à la prospérité de la grande métropole du commerce et des arts de Belgique.

Ce n'est pas la première fois, Messieurs, que le Congrès international d'hygiène est reçu à Anvers. La réception qui lui fut faite en 1876 eut un éclat extraordinaire et laissa, dans la mémoire de ceux qui y assistèrent, nous l'avons entendu dire maintes fois, un profond souvenir d'admiration.

Ainsi que je le rappelais ce matin, l'une de nos premières pensées en préparant le programme de ce Congrès fut d'y comprendre la visite d'Anvers.

Tout ici, Messieurs, contribue à élever les esprits et à remplir les

cœurs. Anvers, la grande ville si glorieuse en souvenirs, n'est pas seulement, comme le disait M. Desguin en nous recevant à l'hôtel de ville, la métropole du commerce et des arts, elle est aussi la cité de Rubens et de l'Escaut. Elle est connue du monde entier; on y parle toutes les langues; les étrangers y sont chez eux. On y respire un grand air de liberté, de travail et de prospérité. Et cette réunion même sur ce magnifique fleuve de l'Escaut ne vient-elle pas encore ajouter à nos impressions de hautes et fières pensées. (*Applaudissements.*)

J'aurais voulu, Messieurs, pouvoir saluer ici l'éloquent et sympathique bourgmestre d'Anvers, M. Van Ryswyck; mais, vous le savez, il est momentanément éloigné de nous par une indisposition. Nous ne pouvons donc que faire des vœux sincères pour le prompt rétablissement de sa santé. (*Applaudissements.*) Tournons-nous maintenant vers celui qui le représente si dignement à cette fête, l'honorable M. Desguin, dont vous venez d'entendre les chaleureuses paroles.

Anvers, Messieurs, est plus encore que la cité du commerce et des arts; elle est devenue par excellence une ville hygiénique. Consultez le *Guide de l'hygiéniste* publié à l'occasion du Congrès. Anvers y est signalé à juste titre comme une des villes les plus saines, non seulement du pays, mais de l'Europe. Cette heureuse situation on la doit pour une grande part, Messieurs, à la science, au zèle, à la sollicitude de M. le Dr Desguin, l'un de nos plus distingués hygiénistes. Je vous propose, Messieurs, de boire à la ville d'Anvers dans la personne de son éminent échevin.

M. Desguin. Messieurs, je remercie M. le président du toast bienveillant qu'il a porté à la ville d'Anvers. Je lui suis particulièrement reconnaissant du souvenir qu'il a consacré à notre cher bourgmestre, que le soin du rétablissement de sa santé retient depuis quelque temps éloigné des fonctions qu'il remplit d'une manière si digne et si distinguée. Personne, en effet, ne mérite mieux que lui la grande popularité qui l'entoure dans toutes les classes de la population. Je ne manquerai pas de lui communiquer les vœux que, par la voix de son président, le Congrès forme pour son complet rétablissement. Bientôt il se propose de reprendre l'exercice de son mandat et la ville entière saluera son retour avec allégresse.

M. le président a bien voulu faire allusion à la part que j'ai prise dans l'organisation des services d'hygiène à Anvers. Mais, Messieurs, je n'ai fait en cela que mon devoir de médecin et d'administrateur.

A mon tour je porte la santé de M. Beco, notre éminent président, dont la compétence en matière d'hygiène, et spécialement en matière d'hygiène internationale, est connue depuis longtemps en dehors des

limites étroites de notre patrie et lui a valu des missions de confiance dont nous avons le droit de nous enorgueillir.

Je bois, Messieurs, à la santé de M. Beco !

M. Brouardel, qui ne veut pas faire mentir le vieux renom de galanterie de la France, porte la santé des dames présentes. Ce toast charmant est très applaudi.

La visite du musée Plantin et du Jardin zoologique a clôturé cette journée qui aura laissé le plus agréable souvenir à nos hôtes étrangers.

A 5 $^{1}/_{2}$ heures, un train spécial ramenait les congressistes à Bruxelles.

* * *

Après la clôture officielle du Congrès, des excursions organisées par les villes de Verviers et de Spa, par la Députation permanente du Conseil provincial de Liége, par la Compagnie intercommunale des eaux de l'agglomération bruxelloise et par la Compagnie des eaux d'Anvers ont facilité à des groupes importants de congressistes la visite du barrage de la Gileppe, des installations balnéaires et hygiéniques de Spa, du sanatorium provincial de Borgoumont, des ouvrages de captation des sources du Bocq, des réservoirs de Boitsfort et de l'usine d'épuration de Waelhem.

Le mercredi 9, les excursionnistes qui se sont fait inscrire pour la Gileppe, Spa et Borgoumont quittent Bruxelles-Nord à 7 1/2 heures du matin par train spécial.

De Pepinster, les voitures occupées par le premier groupe sont conduites à Dolhain, où un train organisé par la Société des chemins de fer vicinaux prend les voyageurs pour les déposer à Béthane, la halte la plus proche du barrage.

M. Henrard, échevin de la ville de Verviers, reçoit les invités et préside le lunch qui leur est offert par l'administration communale. Assisté par M. Sinet, ingénieur directeur des travaux et du service des eaux, il les guide ensuite dans la visite des ouvrages d'art qui, depuis près de trente ans, assurent la prospérité de l'industrie verviétoise et restent encore aujourd'hui un modèle digne de l'admiration des ingénieurs. Le lac, abondamment alimenté par des pluies persistantes, présente un aspect grandiose.

Le deuxième groupe a gagné Spa. Reçu à la gare par M. le bourgmestre Dr de Damseaux et MM. les Drs Guillaume et Wybauw, il est conduit au

jardin d'hiver du Pouhon où M. le Dr Guillaume, dans une causerie très documentée, donne à ses auditeurs un aperçu de la nature et de la composition des eaux de Spa, de leurs vertus curatives, de leur mode d'emploi et de l'avenir qui leur est réservé.

Après lui, M. l'architecte Hansen, secrétaire de la Commission médicale locale expose, avec plans à l'appui, l'ensemble des travaux qui, au cours des dernières années, ont fait de la petite ville ardennaise une station balnéaire modèle au point de vue hygiénique : le réseau d'égouts du système séparatif, la double distribution qui fournit, d'une part, une eau de source irréprochable pour la boisson, d'autre part, une eau de surface provenant du lac artificiel de Warfaz pour le lavage des égouts et des voies publiques et le service des incendies.

Dans l'après-midi, sous la conduite de MM. les Drs Guillaume et Wybauw, les étrangers visitent l'établissement des bains et se rendent au lac de Warfaz.

Le soir, un plantureux banquet de cent cinquante-six couverts leur était offert par l'administration communale dans le grand salon du Casino. La fête fut des plus cordiales. M. le Dr Devaux, parlant au nom du bureau du Congrès félicite la ville de Spa dont les eaux étaient déjà célèbres il y a plusieurs siècles et que ses installations sanitaires mettent aujourd'hui au premier rang des stations balnéaires.

« Bien avant la création des centaines de stations balnéaires qui existent aujourd'hui, les eaux de Spa étaient utilisées et transportées au loin et jusqu'en Russie. Un ouvrage anglais traitant des eaux minérales porte comme titre : *The Spas of Europe*, désignant ainsi par le nom de votre ville les localités balnéaires du continent et reconnaissant qu'elle occupe le premier rang par l'efficacité de ses eaux et l'usage qui en est fait de temps immémorial. »

... L'administration communale ne s'est pas bornée à développer intelligemment les précieuses ressources de son territoire, elle a exécuté pendant les dernières années des travaux d'hygiène considérables : elle a établi, en effet, un réseau complet d'égouts, en observant les règles de la science contemporaine et une double distribution d'eau.

M. Devaux convie les assistants à se joindre à lui pour remercier M. le bourgmestre, MM. les échevins et le Conseil communal, qui ont bien voulu permettre aux congressistes de visiter les remarquables installations qui les intéressent à un si haut point et qui ont fait avec tant d'amabilité les honneurs de cette ville et de son admirable cadre naturel.

M. le bourgmestre se déclare confus des louanges excessives qui viennent d'êtres prodiguées à son administration. Si celle-ci a entrepris

et réalisé de grands travaux d'assainissement, la part d'éloges qu'elle peut revendiquer sera singulièrement réduite, lorsqu'aura été faite la répartition des mérites.

« Je dois d'abord rappeler que le gouvernement et la province nous ont toujours encouragés dans nos projets et, par l'octroi de subsides, nous ont permis d'exécuter des plans qui étaient réellement au-dessus de nos forces. J'en exprime toute ma reconnaissance à Messieurs les députés permanents que j'ai le plaisir et l'honneur de compter parmi nous.

« Un juste tribut d'hommages revient aussi aux hommes compétents, aux spécialistes distingués qui ont étudié ces travaux si difficiles et si délicats et en ont conduit si minutieusement l'exécution. Je regrette à ce propos de ne pas voir ici votre secrétaire général, M. le professeur Putzeys, le président de la Commission d'assainissement de Spa, que j'aurais voulu saluer tout particulièrement en cette occasion. »

M. le bourgmestre termine son allocution en remerciant ses hôtes de l'honneur qu'ils ont fait à la ville de Spa en acceptant son invitation.

M. le Dr Manolescu, directeur du service sanitaire du gouvernement roumain, boit à la Belgique dont le présent n'est pas moins glorieux que le passé.

La soirée s'achève au concert de grande symphonie donné dans la galerie du Parc.

La Députation permanente du Conseil provincial de Liége attendait à la gare de Spa les 200 membres du troisième groupe pour les conduire à Borgoumont. A cet effet, une quarantaine de voitures avaient été commandées et la réussite de l'excursion eût été complète si une pluie torrentielle, s'abattant sur la contrée, n'eût soustrait à la vue les beautés du paysage. Une compensation attendait les visiteurs à Borgoumont : la députation permanente avait fait préparer un déjeuner aussi délicat que substantiel. A la fin du repas, plusieurs toasts furent échangés. Il convient de citer notamment celui de M. Grégoire, membre de la députation permanente, et la réponse de M. le Dr Devaux.

M. Grégoire souhaite la bienvenue aux congressistes. « Le sanatorium que vous allez visiter coûtera environ 1,300,000 francs. Le parc qui l'entoure a une superficie de 56 hectares; les bâtiments couvrent 3,519 mètres carrés et leur cube s'élève à 28,800 mètres cubes. Enfin, la

façade principale, orientée en plein midi, a 145 mètres d'étendue. 114 malades pourront y être soignés ensemble. Il y a, en effet, 8 chambres à 1 lit, 4 chambres à 3 lits, 13 chambres à 4 lits et 7 chambres à 6 lits. Chaque malade disposera dans ces chambres de 33 mètres cubes d'air.

« Les fonds nécessaires à la création du sanatorium ont été empruntés. Leurs intérêts et amortissement constitueront une partie de l'intervention de la province dans la lutte contre la tuberculose; ils n'entreront pas en ligne de compte dans le calcul du taux de la journée d'entretien. Celle-ci sera fixée au prix de revient et sera payée, soit par le malade, soit par les administrations communales, les bureaux de bienfaisance, les hospices, les sociétés de secours mutuels, les caisses patronales et les usines, ou toutes autres institutions philanthropiques.

« Les membres des sociétés de secours mutuels jouiront pourtant d'une situation privilégiée, grâce à une donation du généreux autant qu'éclairé philanthrope, M. Montefiore-Lévy, ancien sénateur.

« M. Montefiore-Lévy a prêté à la province, pour la construction du sanatorium, une somme de 300,000 francs. Seulement, il a abandonné les trente-trois annuités de 16,000 francs, que la province aura à lui payer, à la caisse du sanatorium, afin de ramener à 1 franc le taux de la journée d'entretien pour les membres des sociétés de secours mutuels reconnues par la province. Par conséquent, ceux-ci disposeront annuellement de 6,500 journées à prix réduit.

« ... M. l'architecte provincial Remouchamps s'est appliqué, avec succès, à donner un aspect riant aux locaux et y a réuni tous les perfectionnements hygiéniques, afin de rendre le séjour au sanatorium tout à la fois le plus efficace et le plus agréable possible. »

M. Grégoire déclare que si l'ordonnance du sanatorium mérite quelques éloges, elles les doit principalement au concours que la députation a obtenu des éminentes personnalités qui se consacrent spécialement à la lutte contre la tuberculose en Allemagne.

Il rappelle que la législation belge n'impose au pouvoir provincial aucun devoir direct d'assistance publique ou d'hospitalisation des malades. En décrétant dans un accord unanime la création du premier sanatorium populaire en Belgique, le conseil provincial a donc été uniquement inspiré par le désir d'intervenir dans la lutte antituberculeuse, si urgente et malheureusement encore si embryonnaire dans notre pays. Cette décision a eu pour résultat d'attirer l'attention du public sur les mesures prophylactiques qui doivent être prises contre la tuberculose et

de provoquer la création de caisses spéciales de la tuberculose au sein de nombreuses sociétés ouvrières de secours mutuels et la constitution d'œuvres antituberculeuses qui ont établi les dispensaires de Liége, Verviers et Huy.

L'honorable député permanent signale ensuite deux autres organismes créés par la province dans un but d'hygiène et de prophylaxie : en premier lieu, l'Institut de bactériologie, créé en 1896, qui a pour mission de faire gratuitement les recherches nécessaires à la prophylaxie des maladies contagieuses; grâce à lui, la plus petite commune de la province a à sa disposition, gratuitement, un service qui fait défaut à bien des grandes villes; ensuite, une équipe de désinfecteurs, adjointe à l'Institut, opère dans toutes les parties de la province à la demande des autorités locales, des médecins et des vétérinaires.

M. Grégoire convie les assistants à boire au développement de l'altruisme, de ce sentiment de solidarité internationale qui est la base de l'hygiène et qui fera la gloire des temps modernes.

« Nous devons souhaiter, dit M. Devaux, que d'autres administrations publiques et des associations privées suivent le noble exemple qui leur est donné...

« ... L'œuvre entreprise est grande. Le sanatorium de Borgoumont réalise tous les progrès de l'hygiène. Ses auteurs, après de longues études et des visites réitérées en Allemagne, ont réussi à créer un établissement qui mérite d'être considéré comme parfait à tous les points de vue. Aussi dois-je associer dans mes félicitations, auxquelles vous vous joindrez certainement, les membres de la députation permanente, qui ont eu, les premiers dans le pays, la pensée d'élever cette construction modèle, et l'architecte distingué et modeste qui a conçu cette œuvre remarquable. »

Les personnnes présentes se répandirent ensuite dans les différentes parties de l'établissement, guidées par M. Grégoire, M. l'architecte Remouchamps, auteur des plans, et M. le Dr van Beneden, directeur du Sanatorium. Elles en admirèrent la parfaite distribution, les remarquables aménagements, la perfection de toutes les installations sanitaires, et furent enthousiasmées par le site merveilleux qui a été choisi pour l'édification de ce magnifique asile.

Le jeudi 10 septembre, une soixantaine de personnes se rendirent à Sovet, où les attendaient MM. Van Meenen, bourgmestre de Saint-Gilles, président de la Compagnie intercommunale des eaux de l'agglomération

bruxelloise; Frick, bourgmestre de Saint-Josse-ten-Noode; Huart, échevin de Schaerbeek; Leblond et Chenu, ingénieurs de la Compagnie. Après un coup d'œil jeté sur le plateau représentant le récepteur des eaux météoriques qui, après avoir cheminé dans les bandes calcaires, vont constituer les sources du Bocq, les excursionnistes parcoururent les galeries captantes d'un développement de 4 kilomètres et visitèrent la chambre de jauge où sont installés les appareils enregisteurs et d'où part l'aqueduc.

A Yvoir, un dîner somptueusement servi fut offert aux congressistes par l'administration de la Compagnie. Au dessert, M. Van Meenen but au Congrès international d'hygiène.

M. le Dr Voituron remercia la Compagnie intercommunale des eaux et tout spécialement son distingué président. « Nous avons admiré le merveilleux travail d'amenée d'eau que la société a fait exécuter à travers tant d'obstacles et de difficultés naturelles pour doter une partie de l'agglomération bruxelloise d'une eau pure et abondante.

« Ce travail compte certainement parmi les plus beaux du genre qui aient été exécutés dans les temps modernes et, d'après l'avis des techniciens compétents, il pourrait rivaliser en importance avec ceux établis autrefois par les Romains. Je bois à la prospérité de la société qui nous reçoit aujourd'hui. »

M. Frick pense que « les créateurs de l'œuvre que les hôtes de l'Intercommunale viennent d'admirer ont un titre spécial à la reconnaissance publique : ils ont respecté les beautés naturelles du charmant pays où nous venons de passer une si heureuse journée.

« On reproche, non sans quelque raison, à l'art des ingénieurs de ne savoir s'affirmer sans porter atteinte à la beauté des sites.

« ... Me serait-il permis de souhaiter aux niveleurs de l'industrie moderne de s'inspirer, Messieurs les ingénieurs de l'Intercommunale, du bon exemple que vous leur avez donné?

« Vous avez capté les sources du Bocq avec discrétion.

« Le ruisseau cher aux artistes — pourquoi ne pas dire aux amoureux? — continue à rouler des ondes suffisantes entre ses rives encore pittoresques, quoique largement déshonorées par d'autres que par vous.

« Vos prodigieux travaux qui — on vient de le dire avec raison évoquent l'œuvre des Romains — se cachent, se dissimulent.

« A peine çà et là une modeste construction, nullement gothique, rappelle aux initiés que, sous leurs pas, s'étend le plus vaste et le plus utile ouvrage accompli au cours de ces dernières années.

« Vous auriez pu certainement, Messieurs, navrer les artistes en installant vos aqueducs au milieu de nos vallées, au flanc de nos montagnes déchirées.

« Vous ne l'avez pas fait. Vous avez montré que l'on peut être à la fois homme de science et de goût.

« Merci au nom des touristes, merci au nom de tous ceux qui, en ce siècle d'automobiles, persistent à aller encore à pied. »

La station de filtrage de la « Antwerp Water Works C° », *à Waelhem*, a été visitée par des groupes de membres les lundi 7, mercredi 9, jeudi 10 et dimanche 13 septembre. Chaque jour un filtre avait été mis à sec pour montrer l'aspect de la couche superficielle du sable, la membrane organique particulièrement efficace, dont un rapide examen microscopique pratiqué au laboratoire a fait reconnaître comme élément principal la diatomée Melosira. Une collection de photographies (positives sur verre) ornant les fenêtres du laboratoire montrait la composition de diverses couches-types et les principaux crustacés cladocères dont certaines espèces pullulent parfois dans les eaux au point de créer de sérieuses difficultés. La partie biologique est, à l'usine de Waelhem, l'objet d'une attention spéciale; l'expérience a démontré l'utilité pratique des renseignements que peut fournir cette étude.

Le travail du laboratoire consiste, en outre, dans l'analyse bactériologique quotidienne de l'eau de chacun des neuf filtres — fréquemment de la rivière aux diverses phases de la marée — de différents stades de décantation.

Au point de vue chimique, on ne procède pas à des déterminations exactes mais uniquement à des déterminations rapides pour l'ammoniaque (par simple addition du réactif de Nessler) et pour le fer par l'addition directe de sulfo-cyanure et d'acide nitrique); les renseignements obtenus servent à régler la marche des filtres.

Les analyses longtemps continuées ont démontré que la teneur microbienne est au minimum durant les premiers temps de la marée remontante; c'est alors que se fait la prise d'eau en quarante minutes. La décantation dure douze heures. L'eau est élevée au moyen de pompes spirales (vis d'Archimède), agitée avec du fer métallique dans les « revolvers d'Anderson », soumise à un aérage énergique par insufflation d'air, puis filtrée. Les filtres ont 2 pieds de sable fin, 1 pied de gravier; des briques posées à sec forment caniveaux. La surface filtrante est de 10,600 mètres carrés. L'eau pure est recueillie dans des réservoirs voûtés d'une contenance totale de 4,500 mètres cubes. Des pompes la refoulent vers la ville à travers deux tuyaux en fonte de 50 centimètres de diamètre

et de 15 kilomètres de long. Il n'y a pas de château-d'eau ni de réservoir élevé ; un cylindre à air comprimé intercalé sur chaque tuyau amortit les chocs. La consommation va jusqu'à 15,000 mètres cubes par vingt-quatre heures.

Les visiteurs ont pu constater que l'établissement est bien tenu et que le filtrage, scientifiquement conduit et constamment surveillé, se montre d'une efficacité parfaite au point de vue hygiénique. C'est ce qui résulte, du reste, de la rareté de la fièvre typhoïde en ville.

EXPOSITION

Le Comité d'organisation, estimant qu'une exposition dans laquelle seraient réunis des objets, tels que préparations anatomo-pathologiques, cultures, instruments et appareils scientifiques et techniques, plans, dessins, photographies, diagrammes, etc., capables d'illustrer en quelque sorte les questions inscrites au programme, adressa un appel aux rapporteurs ainsi qu'à des constructeurs et fabricants, pour les inviter à lui accorder leur concours.

L'administration communale de Bruxelles lui donna une nouvelle marque de bienveillance, en mettant à sa disposition les locaux de l'École moyenne de la rue de Louvain, où l'installation put être faite dans les conditions les plus favorables. Les surfaces de plancher utilisées mesuraient, en effet, environ 1,100 mètres carrés; elles étaient représentées par le hall central, qui a 30 mètres de long sur 10 mètres de large et par six classes. Cet ensemble était admirablement éclairé.

Un comité spécial, composé de MM. Hellemans, président, Derneville, Henrotay, Sterckx, Van Hulst et H. Vaes, secrétaire, assuma la tâche d'aménager et de décorer les locaux et de placer les objets.

Pour le classement, il adopta comme base l'ordre suivant lequel les questions figuraient au programme, afin que les visiteurs pussent s'orienter immédiatement.

Le nombre des exposants a été de 141 et celui des numéros du catalogue a atteint 424.

S. A. R. Mgr le Prince Albert a daigné inaugurer l'exposition le mercredi 2 septembre, à l'issue de la séance solennelle d'ouverture du Congrès.

Les locaux avaient été très élégamment décorés par des plantes exotiques et des faisceaux de drapeaux aux couleurs des nations partici-

pantes. Dans le salon d'honneur, le nouveau buste du Roi, dû à l'éminent statuaire Vinçotte, attirait tous les regards.

Le Prince, reçu par le Bureau du Congrès et le Comité de l'exposition, parcourut les diverses salles, se faisant présenter les exposants et examinant avec intérêt les objets exhibés.

COMMISSION PERMANENTE INTERNATIONALE DES CONGRÈS

D'HYGIÈNE ET DE DÉMOGRAPHIE

La Commission permanente internationale des Congrès d'hygiène et de démographie s'est réunie le mardi 8 septembre 1903, à 9 heures du matin, sous la présidence de M. P. Brouardel. Étaient présents : MM. Beco, Bechmann, Bertillon, Bruno Chaves, Cortezo y Prieto, Depaire, lieutenant général Docteur, de Raptchewski, Harrington, Kœhler, Kuborn, Lœffler, A.-J. Martin, von Mayr, Nuttall, Pagliani, Polak, F. Putzeys, Ramirez de Arellano, Raemaeckers, Rœchling, Rubner, Ruysch, Santoliquido, Sauveur, Vleminckx, général baron Wahis et Wilde.

M. Putzeys remplit les fonctions de secrétaire.

M. le président rappelle qu'au Congrès de Budapest a été élaboré et adopté un règlement composé de vingt et un articles servant de statut à la fois aux Congrès d'hygiène et de démographie et à la Commission permanente qui est chargée de veiller à leurs intérêts généraux et constants. Il a paru utile de rédiger à l'usage de la Commission permanente un règlement spécial, aussi simple que possible. M. le président en donne lecture :

Règlement de la Commission permanente internationale.

Article premier. La Commission permanente internationale des Congrès d'hygiène et de démographie a pour attributions :

1° D'examiner les vœux émis par les sections et de faire choix de ceux qui seront soumis à l'assemblée plénière ;

2° De désigner le siège du prochain Congrès, d'en fixer la date et d'en approuver le règlement ;

3° De prendre des décisions d'ordre général relatives à l'organisation des Congrès et de servir d'arbitre en cas de difficultés.

Art. 2. La Commission se compose :

1° Des présidents et secrétaires généraux des Congrès internationaux d'hygiène et de démographie qui en sont membres de droit;

2° De membres ordinaires choisis autant que possible dans les divers pays parmi les délégués; la durée de leurs fonctions comprend deux sessions.

Les présidents des sections du Congrès font partie de la Commission pendant la durée du dit Congrès.

Le nombre des membres de la Commission ne peut dépasser cinquante.

Art. 3. La Commission désigne son bureau, qui se compose d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire général et d'un secrétaire.

Art. 4. Il sera pourvu aux dépenses de la Commission à l'aide de subventions à provenir des Congrès ou des administrations sanitaires.

Ce projet de règlement est adopté à l'unanimité.

M. Brouardel est élu président;

MM. Kœhler et Bœckh sont désignés comme vice-présidents; M. Putzeys, comme secrétaire général, et M. Bertillon, comme secrétaire.

Sont inscrits comme membres de droit :

MM. A.-J. Martin, Dunant, de Beauffort, van Overbeek de Meyer, Franz von Gruber, Coloman Müller, Calleja, Gimeno, Beco et F. Putzeys.

En qualité de membres ordinaires :

I. — *Hygiène.*

Allemagne :	MM. Lœffler, Pistor et Rubner;
Argentine :	Wilde;
Belgique :	Kuborn;
Hongrie :	Kusy et Liebermann;
Brésil :	Bruno Chaves;
Danemark :	Hoff;
Espagne :	Cortezo y Prieto;

États-Unis :	MM.	Harrington ;
France :		Bechmann et Vallin ;
Grande-Bretagne :		Nuttall, Poore, Rœchling et Thomson ;
Italie :		Pagliani et Santoliquido ;
Japon :		Mishima ;
Mexique :		Ramirez de Arellano ;
Pays-Bas :		Ruysch ;
Russie :		Polak et de Raptchewski ;
Suède :		Almquist ;
Suisse :		Erismann et Schmid ;

II. — *Démographie.*

Allemagne :	MM.	von Mayr ;
Autriche :		von Inama-Sternegg ;
Belgique :		Sauveur ;
France :		Levasseur ;
Grande-Bretagne :		Newsholme ;
Hongrie :		de Körösi ;
Italie :		Bodio ;
Norvège :		Kiär ;
Russie :		Troïnitsky ;
Suisse :		Guillaume.

En qualité de membres adjoints :

MM. van Ermengem, Depaire, lieutenant général Docteur, Raemaeckers, Vleminckx et le général baron Wahis.

Règlement du XIIIe Congrès international d'hygiène et de démographie.

Article premier. Le XIIIe Congrès international d'hygiène et de démographie s'ouvrira, à Bruxelles, le 2 septembre 1903 et sera clos le 8 du même mois.

Dans une exposition qui lui sera annexée, le Comité exécutif réunira des plans, modèles, maquettes, appareils et publications se rapportant aux questions inscrites à l'ordre du jour du Congrès et qui lui auront

été envoyés en temps utile, soit au moins six semaines avant l'ouverture des travaux.

ART. 2. Le Congrès se compose de membres belges et étrangers qui auront fait acte d'adhésion et auront préalablement versé une somme de 25 francs. Le Comité exécutif se réserve le droit de refuser toute demande d'adhésion qui ne paraîtrait pas suffisamment justifiée.

Les dames accompagnant les membres du Congrès qui, à défaut de diplôme médical ou scientifique ou de tous autres titres se rapportant aux sciences de l'hygiène ou de la démographie, ne pourraient être admises comme membres du Congrès, pourront néanmoins, moyennant une cotisation de 10 francs, avoir les avantages accordés aux membres. Elles ne prendront pas part aux discussions et n'auront aucun droit aux publications du Congrès.

La carte de membre du Congrès donne le droit d'entrée dans les divers établissements intéressants au point de vue de l'hygène, qui seront ouverts aux congressistes par les administrations publiques, ainsi que le droit de participation aux excursions, réunions ou fêtes qui seront organisées.

ART. 3. Le bureau du Comité d'organisation est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à la préparation et au fonctionnement du Congrès, sous réserve d'en référer au Comité exécutif.

Le bureau préside aux assemblées générales. Il règle l'ordre des séances, recueille et publie les travaux du Congrès.

ART. 4. Le Congrès comprend deux divisions, savoir :

1° Hygiène; 2° Démographie.

La première division comprend les sections suivantes :

1° Bactériologie : microbiologie et parasitologie appliquées à l'hygiène;

2° Hygiène alimentaire : sciences chimiques et vétérinaires appliquées à l'hygiène;

3° Technologie sanitaire : sciences de l'ingénieur et de l'architecte appliquées à l'hygiène; hygiène des collectivités;

4° Hygiène industrielle et professionnelle;

5° Hygiène des transports en commun;

6° Hygiène administrative. — Prophylaxie des maladies transmissibles. — Habitations ouvrières. — Hygiène infantile;

7° Hygiène coloniale.

ART. 5. Le Comité d'organisation a résolu d'appeler plus particulièrement la discussion sur un certain nombre de questions dont le

programme est annexé au présent règlement. Des rapports sur chacune de ces questions seront envoyés aux adhérents qui auront versé leur cotisation, au fur et à mesure de l'impression et trois mois avant l'ouverture du Congrès.

Les rapports seront imprimés dans la langue des rapporteurs et accompagnés d'un résumé en français.

Néanmoins, d'autres questions intéressant l'hygiène et la démographie pourront être soumises, dans les diverses sections, aux délibérations des membres du Congrès. Les communications personnelles que les membres désireraient faire à cette fin devront être envoyées en manuscrit au président, deux mois avant la date d'ouverture. Elles ne pourront représenter plus d'une page de texte imprimé in-octavo. Le Comité exécutif en prendra connaissance et fera imprimer celles qui lui paraîtront contenir des faits nouveaux de nature à être discutés. Ces résumés seront distribués au plus tard le jour de l'ouverture; la lecture ou le développement dans les sections en seront autorisés, si des membres s'inscrivent pour en demander la discussion.

Art. 6. Le Congrès tient séance chaque jour, soit en assemblée générale, soit en réunions de sections.

Il y aura au moins deux séances générales qui seront tenues, l'une le jour de l'ouverture, l'autre le jour de la clôture.

Art. 7. Les travaux des sections sont réglés par les bureaux respectifs de celles-ci, d'après le programme établi par le bureau du Comité exécutif.

Les orateurs ne peuvent occuper la tribune plus de quinze minutes, ni parler plus de deux fois, dans la même séance, sur le même objet, à moins que l'assemblée consultée n'en décide autrement.

En vue de faciliter la rédaction du compte rendu des séances, les orateurs sont instamment priés de remettre au secrétaire général, avant la clôture du Congrès, le texte abrégé ou complet de leurs communications et observations, faute de quoi, les notes de séance, revues par les secrétaires, seront considérées comme définitives.

Art. 8. Les membres des bureaux des sections sont désignés par le Comité d'organisation.

Il leur sera adjoint des membres étrangers, sur proposition du Comité exécutif.

Art. 9. Les diverses langues étrangères pourront être employées dans les communications et discussions.

Des interprètes spéciaux seront, autant que possible, désignés et attachés aux sections, avant l'ouverture du Congrès.

Art. 10. Dans son assemblée générale de clôture, le Congrès procédera au vote de celles des résolutions adoptées dans les sections qui lui seront présentées par le bureau, sur proposition de la Commission permanente internationale des Congrès internationaux d'hygiène et de démographie, ainsi qu'à la désignation du siège de sa prochaine session. Cette désignation sera faite sur proposition de la Commission internationale permanente, dont une réunion spéciale aura lieu pendant la durée du Congrès.
